



ÉTUDE SUR LES DYNAMIQUES
MIGRATOIRES DANS LA REGION
DE GAO AU NORD-EST DU MALI

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

MALI

Table des matières

Table des matières	2
Table des tableaux	3
Table des figures	4
Liste des sigles et acronymes	6
GLOSSAIRE	8
Migration	8
Migration interne	8
Migration internationale.....	8
Migration de transit.....	8
Migration de retour.....	8
Résumé Exécutif	9
INTRODUCTION	13
CHAPITRE I : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	16
1.1. Choix de l'approche méthodologique et technique d'échantillonnage	16
1.2. Organisation de la collecte des données	17
1.3. Le volet qualitatif : entretiens semi-directifs avec les acteurs et les migrants ..	18
1.4. Volet quantitatif : des enquêtes avec les migrants étrangers et les Maliens du sud	20
1.5. Retranscription, analyse et traitement des données	21
1.6. Difficultés rencontrées et les limites de l'étude	21
CHAPITRE II : DYNAMIQUES MIGRATOIRES DANS LA REGION DE GAO	24
2.1. Routes migratoires et destinations des migrants	24
2.2. Gao, une région de destination au-delà de ses multiples fonctions migratoires	26
2.2.1. Une émigration principalement ancrée dans la région ouest-africaine et en Afrique du Nord.....	26
2.2.2. Gao, un « couloir de passage » confronté au reflux de migrants	28
2.2.3. Une immigration principalement polarisée sur ville de Gao et les sites aurifères.....	30
2.3. Facteurs d'inscription de Gao dans le viseur des migrants internationaux	31
2.3.1. Un contexte dans les pays de dernière résidence marqué par une insatisfaction.....	31
2.3.2. La position géographique : un facteur déterminant dans les dynamiques migratoires actuelles.....	35
2.3.3. Gao : un espace de blocage pour les migrants.....	36
2.3.4. Des dynamiques migratoires liées principalement aux opportunités économiques	36
CHAPITRE III : PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DES MIGRANTS	39
3.1. La nationalité : une forte représentativité ouest-africaine	39

3.2. Le sexe : une prédominance masculine	40
3.3. L'âge des migrants : une population très jeune	41
3.4. Des migrants internationaux majoritairement célibataires	43
3.5. Le niveau d'éducation	44
3.6. Le statut socioprofessionnel.....	45
CHAPITRE IV : SITUATION SOCIOECONOMIQUE ET DE VULNERABILITE DES MIGRANTS.....	48
4.1. La situation socioéconomique des migrants dans la région de Gao	48
4.1.1. Une situation professionnelle pas toujours caractérisée par l'exercice d'une activité à Gao.....	48
4.1.2. Rapport des migrants aux communautés et aux autorités d'accueil.....	51
4.2. L'accès des migrants aux services sociaux de base	53
4.2.1. Un accès au logement facilité par le réseau social.....	53
4.2.2. Des migrants majoritairement accès à l'eau potable et aux toilettes.....	56
4.2.3. Des migrants peu confrontés au problème d'alimentation	59
4.2.4. La scolarisation des enfants de migrants à Gao.....	60
4.2.5. Accès au téléphone.....	62
4.3. Les formes d'abus, d'exploitation et les besoins des migrants en assistance et protection.....	63
4.3.1. Le travail forcé et violences contre les migrants.....	63
4.3.2. Les cas d'enlèvement et de tromperie des migrants.....	67
4.3.3 Les besoins immédiats des migrants.....	69
CHAPITRE V : LE SYSTEME D'ASSISTANCE ET DE PROTECTION DES MIGRANTS : PROFIL D'ACTEURS, TYPES D'INTERVENTION ET LIMITES DU SYSTEME.....	71
5.1. Évaluation du cadre légal et institutionnel de prise en charge des migrants en matière d'assistance et de protection à Gao	71
5.2. Profil d'acteurs et types d'intervention en matière d'assistance et de protection des migrants à Gao.....	74
5.3. Les limites du système d'intervention auprès des migrants	77
CONCLUSION.....	80
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	83

Table des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillon quantitatif et qualitatif envisagé	17
Tableau 2 : Profils d'acteurs, structures d'appartenance et modes de réalisation des entretiens.....	18
Tableau 3 : Cartographie des acteurs intervenant dans la migration à Gao.....	74

Table des figures

Figure 1 : Destination finales projetées des migrants (%).....	25
Figure 2 : Carte des routes du commerce informel entre Mali et Algérie	28
Figure 3 : Motifs de la présence des migrants dans la région de Gao par nationalité.....	29
Figure 4 : Carte de principales zones aurifères saharo-sahéliennes	30
Figure 5 : Exercice d'activité aux pays de dernière résidence en (%)	32
Figure 6 : Activités exercées dans le pays de dernière résidence (%).....	32
Figure 7 : Statut dans l'activité dans le pays de dernière résidence en (%)	33
Figure 8 : Appréciation des revenus en fonction des activités (%).....	33
Figure 9 : Jugement du revenu en fonction des types d'activités (%).....	34
Figure 10 : Motifs du départ des pays de dernière résidence	34
Figure 11 : Les perspectives des projets migratoires des migrants à Gao	37
Figure 12 : Cartographie des nationalités (%) concernées par les dynamiques migratoires dans la région de Gao	39
Figure 13 : La répartition (%) du sexe des migrants au sein des nationalités	40
Figure 14 : Répartition (%) des tranches suivant le sexe des migrants	42
Figure 15 : Répartition (%) des tranches d'âges au sein des nationalités des migrants	42
Figure 16 : Répartition (%) des situations matrimoniales des migrants au sein du sexe.....	43
Figure 17 : Répartition (%) des statuts matrimoniaux des migrants au sein des nationalités	44
Figure 18 : Analyse de niveaux d'instruction au sein du sexe (%).....	45
Figure 19 : Répartition de niveaux d'éducation au sein des nationalités	45
Figure 20 : Statut socioprofessionnel (%) des migrants internationaux présents à Gao	46
Figure 21 : (%) Principaux secteurs d'activités des migrants dans la région de Gao.....	48
Figure 22 : Statuts (%) des migrants dans les activités économiques à Gao.....	49
Figure 23 : Appréciation des revenus des activités selon les types d'activités (%).....	50
Figure 24 : Appréciation des relations avec les populations locales (%).....	52
Figure 25 : Appréciation des rapports avec les représentants de la loi à Gao (%)	52
Figure 26 : Les modes d'hébergement des migrants à Gao en (%)	53
Figure 27 : Le processus d'accès aux logements pour les migrants dans la région de Gao (%)	54
Figure 28 : Les modes de paiement de loyers des migrants à Gao (%).....	55
Figure 29 : les hébergeurs des migrants dans la région de Gao (%)	55
Figure 30 : La catégorie de personnes avec lesquelles, les migrants logent à Gao.....	56
Figure 31 : Le niveau d'accessibilité des migrants à l'eau potable au sein des nationalités (%)	57
Figure 32 : Types de toilettes (%).....	58
Figure 33 : Prise en charge des soins (%)	58
Figure 34 : l'accès des migrants aux repas (%)	59
Figure 35 : les sources de financement de l'alimentation des migrants à Gao	60
Figure 36 : La proportion des migrants vivants à Gao avec des enfants en âge scolaire (%)	61
Figure 37 : La situation de scolarisation des enfants des migrants (%).....	61
Figure 38 : <i>La situation des migrants dans l'accès au téléphone</i>	62

Figure 39 : Les pays où les migrants sont contraints à travailler (%).....	63
Figure 40 : Domaines d'activités (%) où les migrants ont été contraints à travailler	64
Figure 41 : La répartition par nationalités des migrants forcés à travailler	65
Figure 42 : Les auteurs des violences contre les migrants	66
Figure 43 : Besoins immédiats des migrants en matière d'assistance et de protection.....	69

Liste des sigles et acronymes

AME	Association Malienne des Expulsés
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ARACEM	Association des Rapatriés de l'Afrique Centrale et du Maghreb
ARTD	Association Retour Travail et Dignité
ATDED	Action Tarit pour le Développement Durable
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIAUD	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSP	Cadre Stratégique Permanent
CTO	Centre de Transit et d'Orientation
CRM	Croix Rouge Malienne
DRC	Danish Refugies Council
DRPC	Direction Régionale de la Protection Civile
DTM	Displacement Tracking Matrix
EMOP	Enquête Modulaire Permanente
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage
FMR	Flow Monitoring Registry
FMS	Flow Monitoring Survey
GIZ	Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
INSTAT	Institut National de la Statistique
MINUSMA	Missions des Nations Unies pour le Mali
MRN	Mécanisme de Référencement National
NRC	Norvégien Refugies Council
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations

PONAM	Politique Nationale de la Migration
RDC	République Démocratique du Congo
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNV	Netherlands Development Organisation
TdH	Terre des Hommes
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNHCR	Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

GLOSSAIRE

La définition des concepts se base sur le glossaire de l'OIM de 2007 et les définitions utilisées dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat du Mali.

Migration

Selon le Glossaire de la migration de l'OIM (OIM, 2007), la migration « englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée. ». Pour prendre en compte les migrations saisonnières, nous retenons la durée minimale de trois mois pour ce changement de résidence habituelle.

Migration interne

La migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays entre circonscriptions administratives (commune, cercle, région et pays) et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins trois mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins trois mois) est considérée comme migration interne.

Migration internationale

Dans la présente étude la migration internationale est définie comme les changements de résidence habituelle entre le Mali et le reste du monde.

Migration de transit

Dans la présente étude la migration de transit est définie comme le mouvement à travers des frontières internationales de personnes qui arrivent dans un pays pour un séjour temporaire avant de continuer pour un autre pays qui est leur destination finale. Le pays de transit est le pays par lequel passent les flux migratoires réguliers ou irréguliers (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006).

Migration de retour

D'après l'OIM (OIM, 2007), la notion de migration de retour « englobe tous les mouvements ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger ».

Résumé Exécutif

Le Mali occupe une position charnière entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb quasiment à mi-chemin entre la Méditerranée au nord et l'atlantique au sud. Du fait de cette situation géographique, le pays est le théâtre d'importants mouvements migratoires qui le traversent, le quittent ou le rejoignent. Cette situation migratoire s'est complexifiée depuis les années 2010 avec la dégradation de la situation sécuritaire dans l'espace Sahara-Sahel et la mise en place de politiques migratoires restrictives dans nombre de pays d'accueil ou de transit des migrants.

Dans l'organisation des circulations migratoires vers, à travers ou au départ du Mali, la région de Gao joue un rôle de premier plan en tant que carrefour migratoire vers lequel convergent des flux migratoires provenant des autres régions du Mali mais aussi de tous les pays d'Afrique de l'Ouest et même de certains pays de l'Afrique centrale. Dans les parcours migratoires, la région de Gao constitue une étape pour certains et un point de chute pour d'autres. La reconfiguration des migrations s'est davantage renforcée avec l'émergence et le développement de l'exploitation depuis le début des années 2010 dans l'espace Sahara-Sahel. La présence de sites aurifères dans la région de Gao a attiré un nombre important de personnes, en lien avec les activités minières. En raison de ce contexte migratoire particulier, de nombreux migrants se retrouvent dans une situation de vulnérabilité sur les routes, dans les villes et sur les sites d'orpaillage avec des besoins d'assistance et de protection.

C'est dans l'optique de comprendre ces nouvelles dynamiques qui caractérisent la région de Gao afin de renforcer les connaissances sur le phénomène migratoire et de contribuer à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre des programmes d'assistance durable et de protection des migrants au Mali que cette étude a été initiée par l'Organisation internationale pour les migrations.

Combinant méthodes quantitative et qualitative, cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 397 migrants pour l'enquête par questionnaire et de neuf acteurs institutionnels et huit migrants de passage ou installés dans la région pour le volet qualitatif.

Les résultats clés de l'étude :

Les résultats de l'étude confirment bien le statut migratoire complexe de la région de Gao cumulant à la fois une fonction de départ, de transit et d'accueil. Ainsi, le transit par Gao concerne environ 46 pour cent des migrants dont 19 pour cent sont en transit retour et 28 pour cent en transit à l'aller vers un autre pays. Près de 54 pour cent des migrants justifient leur présence dans la région de Gao par la quête d'emploi dans la ville de Gao et sur les sites aurifères.

Les principales routes migratoires qui convergent vers la région de Gao la relient à l'ensemble des capitales des pays d'Afrique de l'Ouest en passant soit par Bamako ou par le Niger.

Les dynamiques migratoires actuelles dans la région de Gao s'expliquent par la position géographique de la région et les opportunités économiques qu'elle offre notamment le commerce, l'exploitation aurifère et certaines niches d'emplois urbains.

Les migrants présents à Gao viennent principalement des différentes régions du Mali et de pays d'Afrique de l'Ouest.

La quasi-totalité (plus de 90%) des migrants sont originaires des pays de l'Afrique de l'Ouest principalement du Niger, du Nigéria, du Mali, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Bénin et du Ghana.

La majorité des migrants sont des hommes (75%), essentiellement jeunes avec 86% ayant un âge compris entre 15 et 34 ans, majoritairement célibataires (62%), et non scolarisés (39%). Parmi les migrants scolarisés, une proportion notable (39%) a un niveau d'éducation bas.

Dans la région de Gao, les migrants exercent des professions diversifiées dont les principales sont le commerce, l'activité de manœuvre, l'agriculture, l'artisanat, l'orpillage. D'autres activités ont également été citées notamment, la couture, la plomberie, la coiffure, l'électricité, la mécanique, l'enseignement, la peinture etc.

Les besoins immédiats exprimés par les migrants sont l'assistance alimentaire (49%), les documents administratifs (44%), le transport (42%), le rapatriement vers les pays d'origine (32%), l'assistance psychologique, la scolarisation des enfants, la réunification et la protection contre les violences.

Le système d'assistance et de protection des migrants dans la région de Gao comprenant des structures étatiques, des organisations internationales, des agences de coopération internationales, des ONG nationales et internationales et des associations de migrants est caractérisé par de nombreuses lacunes. Les principales limites sont liées au contexte sécuritaire, à l'absence de coordination, l'insuffisance ou le manque de ressources financières matérielles et humaines, le faible niveau de connaissance du phénomène des migrations et la faible appropriation de la question par les collectivités locales.

Les principales recommandations de l'étude sont :

- Contribuer à améliorer les connaissances sur les questions migratoires au Mali ;
- Réaliser une cartographie exhaustive des acteurs intervenant et des services disponibles en matière d'assistance et de protection des migrants ;
- Rendre opérationnels les différents cadres de concertation mis en place dans différentes régions du Mali dont la région de Gao ;
- Encourager une réelle implication des collectivités locales de la région de Gao dans la gouvernance migratoire par l'inscription de questions migratoires dans leur plan de développement économique, social et culturel (PDSEC) ;

- Renforcer les capacités des acteurs intervenant sur le terrain par des formations de renforcement de capacités voire de financements ;
- Rendre fonctionnels dans la région de Gao certains services étatiques comme l'antenne de la délégation générale des Maliens de l'extérieur (DGME) et y mettre en place une représentation de la brigade de répression de la traite et du trafic des migrants ;
- Formaliser l'orpaillage traditionnel qui constitue un facteur attractif des migrations et un domaine d'exploitation et de violation des droits des migrants.

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] ETUDE SUR LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES DANS LA REGION DE GAO AU NORD-EST DU MALI".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER

Ce rapport a été produit avec l'appui de deux consultants chercheurs M. Harouna MOUNKAILA et M. Soumana MAIGA, en collaboration avec l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :



INTRODUCTION

En raison de sa position stratégique au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali a historiquement connu d'intenses mouvements migratoires et un mélange de populations. Les migrations sont anciennes et s'inscrivent dans la longue histoire des mobilités sahéliennes. Les systèmes migratoires actuels conservent encore, dans la plupart des cas, l'héritage de ceux de la période coloniale qui ont structuré l'espace régional avec une littoralisation très marquée des migrations s'appuyant principalement sur des pôles d'attraction que représentent les pays côtiers agro exportateurs de l'Afrique de l'Ouest, en particulier la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Dans le fonctionnement de ce schéma migratoire, le Mali a été un pays pourvoyeur de main-d'œuvre pour les grands projets industriels et agricoles mis en place par l'administration coloniale française notamment pour la culture arachidière avec le mouvement des navétanes au Sénégal et les plantations en Côte d'Ivoire. Le pays va continuer à assurer cette fonction après l'indépendance. Il en est de même pour la France vers laquelle les migrations s'amplifient dans les années 1960 (Boulanger et Kévin, 2011).

Les migrations ont évolué et se sont diversifiées suite à la restriction des migrations vers la France dans les années 1970 et au déclin des pôles d'attraction régionaux, tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana, dans les années 1990. Malgré cette diversification, les migrations internationales restent principalement ancrées en Afrique de l'Ouest. Selon l'OCDE (2020), sur 1,3 million de migrants maliens résidant à l'extérieur, 80% vivent dans un autre pays de l'Afrique de l'Ouest soit un effectif d'environ 1 million de migrants. Les principaux pays d'accueil, dans cette région sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Toutefois, ce sous-système migratoire ouest-africain s'articule avec d'autres sous-systèmes notamment ceux de l'Afrique centrale (Gabon et Cameroun) et de l'Afrique du Nord en particulier l'Algérie et la Libye.

Les migrations hors du continent africain sont orientées vers la France, l'Espagne, les Etats-Unis, les États membres du Conseil de Coopération du Golfe et l'Asie du Sud-Est.

Outre sa fonction de pays de départ, le Mali est également une terre d'accueil pour des migrants provenant principalement des pays limitrophes. En matière d'immigration, le Mali accueille principalement les ressortissants des pays limitrophes notamment les Burkinabés, les Guinéens, les Nigériens, les Ivoiriens et les Sénégalais.

Par ailleurs, depuis les années 1990, le Mali s'est progressivement établi comme un pays de transit significatif pour les migrants se dirigeant vers l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie et, pour certains, vers l'Europe. La position géographique du pays, la fermeture de la route des îles Canaries et la situation en Libye entre autres, ont favorisé les passages par la route malienne et ce malgré les problèmes de sécurité qui se posent depuis 2012.

Dans ces circulations migratoires vers l'Afrique du Nord, la ville de Gao constitue un important carrefour en raison principalement de sa position géographique sur les routes migratoires du Sahara central.

En raison de la situation sécuritaire dans la région Sahara-Sahel, le Mali s'est transformé en source majeure de réfugiés pour les pays voisins (Mauritanie, Burkina Faso, Niger) et d'accueil de réfugiés provenant de ces pays. A la date de 30 juin 2023, l'UNHCR estime le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile maliens à 200 798. Le Mali accueille 64 000 réfugiés dont 27 798 Burkinabé, 19 550 au Nigériens et 14 955 Mauritanien (UNHCR, 2023).

Le nombre de personnes déplacées internes est de 375 539 et le nombre de personnes déplacées internes retournées dans leurs lieux d'origine est de 776 315 (Rapport DTM, avril 2023).

Ces circulations migratoires sont significativement affectées depuis le début des années 2010 avec la dégradation de la situation sécuritaire dans l'espace Sahel-Sahara et la mise en place de politiques migratoires présentant une forte orientation sécuritaire. Avec le contrôle accru des frontières, des routes migratoires et les expulsions fréquentes d'Algérie et de Libye des migrants principalement originaires de l'Afrique au Sud du Sahara, l'on assiste à une reconfiguration des systèmes migratoires avec le développement d'une migration inversée de retour contraint ou non à laquelle s'ajoutent de plus en plus des situations de blocage de migrants dans les lieux de transit notamment à Gao. De 2017 à décembre 2022 environ 24 626 migrants maliens ont été assistés au retour par l'OIM.

A l'instar des autres régions du Mali, la région de Gao connaît des dynamiques migratoires multiples. Sa position géographique au nord-est du Mali et les opportunités socio-économiques qu'elle offre en lien avec l'exploitation aurifère en font un carrefour migratoire où se superposent toutes les formes de mobilités, volontaires comme contraintes : migrations de retour contraint ou non, migrations de transit, migrations de travail. Les migrants de passage ou en séjour proviennent en grande partie des autres régions du Mali, de la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et de certains pays de l'Afrique centrale.

Ces migrations mobilisent des personnes au statut socio-économique et démographique et aux motivations diversifiées.

Malgré l'importance et la complexité des migrations qui la traversent, la quittent ou la rejoignent, celles-ci n'ont pas fait l'objet d'étude approfondie. C'est pour contribuer à combler cette lacune que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre de la mise en œuvre du pacte mondial, a initié cette étude sur les dynamiques migratoires dans la région de Gao.

Cette étude poursuit les objectifs suivants.

- **Objectifs de l'étude**

L'étude vise à mieux comprendre les dynamiques migratoires dans la région de Gao au Nord-Est du Mali afin de contribuer à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre des programmes d'assistance durable et de protection des migrants au Mali.

Cet objectif général s'inscrit dans les objectifs spécifiques suivants :

- cerner les différents types de migrations à travers la région de Gao et les zones connexes d'attraction des migrants ;
- déterminer les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants ;
- analyser les facteurs expliquant les dynamiques migratoires qui caractérisent la région de Gao ;
- identifier les routes migratoires des migrants qui arrivent à Gao et ceux qui transitent par la région ;
- analyser les formes d'abus et d'exploitations dont les migrants sont victimes sur les routes migratoires et dans les zones d'attraction à Gao ;
- déterminer les principaux besoins des migrants et les services de base auxquels ils ont accès ;
- proposer des recommandations pour une meilleure gouvernance des migrations dans la région de Gao et au Mali.

Pour y parvenir, cette étude s'articule autour de cinq chapitres :

- i) dans un premier temps est exposée la démarche méthodologique ;
- ii) ensuite, sont présentées et expliquées les dynamiques migratoires en cours dans la région en ressortant les différents types de migrations à travers la région de Gao et les zones connexes d'attraction des migrants ;
- iii) le troisième chapitre décrit les principales caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants ;
- iv) le quatrième traite de la vulnérabilité et détermine les principaux besoins d'assistance et de protection des migrants ;
- v) Enfin, le dernier chapitre, présente le système d'assistance et de protection des migrants en ressortant ses différentes limites . Dans ce chapitre sont également proposées des recommandations pour une meilleure gouvernance des migrations dans la région.

CHAPITRE I : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre est consacré au choix de l'approche méthodologique d'investigation de l'objet de la recherche, la technique d'échantillonnage, l'organisation de la collecte des données sur le terrain, le traitement et l'analyse des données et enfin, les difficultés rencontrées pendant ces différentes phases.

1.1. Choix de l'approche méthodologique et technique d'échantillonnage

Le choix d'une approche constitue une étape importante dans l'investigation d'un objet de recherche. Il a été précédé par une revue de travaux existants sur les dynamiques migratoires internes et internationales au Mali. Elle a permis de comprendre le contenu de différentes études et recherches, de définir les concepts et d'ajuster les objectifs de la recherche. En outre, elle a facilité l'élaboration des questionnaires et des guides d'entretien.

À la suite de cette revue documentaire, le choix a porté sur une démarche méthodologique mixte combinant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives dans leur complémentarité. Ce choix se justifie par la complexité des dynamiques migratoires qui caractérisent la région de Gao, mais également et surtout par les objectifs de l'étude mentionnés plus haut. A cet effet, les techniques d'enquête par questionnaire et par entretiens individuels semi-directifs ont été combinées pour comprendre les dynamiques migratoires dans la région de Gao. Celles-ci reposent sur deux types d'outils, le questionnaire et le guide d'entretien (voir plus bas).

Par ailleurs, la région de Gao située au nord-est du Mali, en particulier ses centres urbains et ses sites d'orpillage accueillent des migrants en provenance d'autres régions du Mali et de l'extérieur. Elle est aussi, un espace de transit pour de nombreux migrants étrangers et des Maliens d'autres régions dont certains se retrouvent dans les espaces de transit en situation de blocage et de vulnérabilité. Toutefois, malgré l'évidence de ces statuts migratoires à Gao, de nombreux migrants présents ou de passage dans la région ne sont pas systématiquement enregistrés, nonobstant la mise en œuvre depuis 2016 de l'outil DTM de l'organisation internationale pour les migrations (OIM) qui consiste à l'enregistrements des flux (FMR) et à des enquêtes spécifiques (FMS). En effet, les données collectées à travers cet outil ne permettent pas d'enregistrer les migrants en transit ou installés dans leur intégralité.

Par conséquent, il convient de dire qu'il n'existe pas une base de données complètes sur laquelle la technique d'échantillonnage pouvait reposer, d'autant que les résultats du 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) n'étaient pas disponibles au moment de la phase théorique de cette étude. Ce faisant, une technique d'enquête par boule de neige a été privilégiée. Celle-ci fonctionne en se basant sur ses connaissances personnelles ou ses relations interpersonnelles pour identifier les lieux de présence ou de passage des migrants pour les besoins d'enquêtes quantitatives ou d'entretiens.

Par cette technique de collecte, mais également du fait du temps de la collecte des données qui ne devait pas dépasser un mois et surtout du terrain qui n'est pas aussi grand, nous avons dégagé au hasard, un seuil de saturation de l'information. Celui-ci s'est traduit par un échantillon de départ de quatre cent cinquante (450) migrants à enquêter pour l'atteinte des objectifs de l'étude, auquel s'adjoignent 50 entretiens semi-directifs dont 30 avec les acteurs institutionnels et 20 avec les migrants.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillon quantitatif et qualitatif envisagé

Echantillons prévus	Migrants	Acteurs
Echantillon quantitatif	450	-
Echantillon qualitatif (1)	-	30
Echantillon qualitatif (2)	20	-

1.2. Organisation de la collecte des données

L'organisation de la collecte des données sur les dynamiques migratoires dans la région de Gao renvoie aux démarches effectuées pour la mise en œuvre des outils de collecte et des recherches de terrain proprement dites. Elle a consisté pour le volet qualitatif en deux étapes. Premièrement, sur la base de la revue de littérature, des lettres d'introduction des consultants pour des fins d'entretiens ont été soumises au nom de l'OIM aux structures intervenant dans la migration au niveau de la région de Gao. Secondairement, le superviseur qui a accompagné les consultants dans la mise en œuvre de l'étude a été formé sur le guide d'entretien destiné aux migrants qu'il est chargé d'administrer.

En ce qui concerne le volet quantitatif, l'organisation a consisté en premier lieu à recruter six (6) agents dont cinq (5) enquêteurs et un (1) superviseur, chargés respectivement de la réalisation des enquêtes individuelles avec les migrants et leur supervision. En second lieu, pour s'approprier le questionnaire et maîtriser la technique de son remplissage sur tablette, un atelier de formation des enquêteurs a été organisé pendant deux jours, soit les 25 et 26 septembre 2023 à distance (Bamako et Gao) via l'application Teams.

Ces deux jours de formation ont consisté d'abord à présenter l'étude, son contexte, ses objectifs et les résultats attendus, et ont aussi permis d'insister sur quelques éléments de l'éthique en matière de recherche, en l'occurrence la rigueur et la fidélité dans la conduite des enquêtes et le remplissage du questionnaire. Ensuite, il y a eu la présentation et l'explication du questionnaire, particulièrement les différentes sections et certains mots clés spécifiques à la migration ou à la protection. Enfin, un pré-test a été réalisé par les enquêteurs accompagné de leur superviseur afin de déterminer les difficultés éventuelles dans le remplissage du questionnaire. La fin de ces exercices a donné lieu au lancement des recherches de terrain.

1.3. Le volet qualitatif : entretiens semi-directifs avec les acteurs et les migrants

La réalisation de ce volet a débuté le 11 septembre 2023 pour s'achever le 26 octobre 2023, soit plus d'un mois de terrain qui n'a pas été uniquement consacré à celui-ci puisque l'indisponibilité des acteurs à rencontrer a obligé à faire plusieurs jours sans réaliser un entretien. Elle a reposé sur l'élaboration de deux guides d'entretiens. Le premier a été adressé aux acteurs étatiques, d'organisations de la coopération bi et multilatérale, d'ONG nationales et internationales et d'associations des migrants intervenant dans la migration. Le second adressé aux migrants a permis de collecter des informations qualitatives qui approfondissent l'enquête par questionnaire.

Grâce à ces deux guides, au sortir de cette phase de terrain, 17 entretiens de plus d'une heure chacun ont été réalisés, soit 9 avec les acteurs étatiques, d'organisations de la coopération internationale, d'ONG nationales et internationales et d'associations des migrants, et 8 avec les migrants de passage ou installés dans la région de Gao. Les entretiens avec les acteurs ont été majoritairement enregistrés et retranscrits, en revanche, les migrants se sont opposés à tout enregistrement de leurs voix pendant les entretiens.

Tableau 2 : *Profils d'acteurs, structures d'appartenance et modes de réalisation des entretiens*

N°	Profils d'acteurs interviewés	Structures d'appartenance	Modes de réalisation des entretiens
1	Conseiller technique	Le Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'intégration africaine (MMEIA)	Par Zoom (Niamey/Bamako) et enregistré
2	Chargé des affaires sociales et des questions migratoires	Haut Conseil des Maliens de l'extérieur (HCME)	En face à face à Niamakoro/Bamako et enregistré
3	Le coordonnateur régional de l'APEJ de Gao	Le bureau régional de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (APEJ-Gao)	En face à face Djélibougou/Bamako et enregistré
4	2 chefs de projets basés à Bamako et à Gao, et un chef d'équipe basé à Gao	Danish Refugies Council (DRC)	En face à face Badalabougou/Bamako et enregistré
5	Coordinateur du programme de rétablissement de liens familiaux et de la migration	Croix-Rouge malienne (CRM)	Au téléphone (Bamako/Gao) et enregistré
6	Coordinateur d'un projet à Gao	L'ONG TASSAGHT	En face à face au quartier Château à Gao et non enregistré

7	Chargé du projet « Migration précoce des Enfants »	L'ONG ENDA-Mali	En face à face au quartier Château à Gao et non enregistré
8	Chef du sous-bureau	Le sous bureau de l'OIM à Gao	Par teams (Bamako/Gao) et enregistré
9	Président de l'association	L'association <i>Direy ben</i>	En face à face à Badalabougou Bamako et enregistré
10	8 migrants	-	En face à face dans différents quartiers de Gao et non enregistrés

Source : enquêtes de terrain, septembre à octobre 2023.

Les entretiens avec les acteurs institutionnels à Gao poursuivaient deux objectifs. Le premier est de comprendre les dynamiques migratoires au Mali et dans la région de Gao et les défis qu'elles posent en matière d'assistance et de protection des migrants. Le second est de dresser une cartographie des acteurs intervenant dans le champ des migrations dans la région de Gao en particulier.

Ainsi, avec ces acteurs, les discussions en présentiel ou à distance, ont porté essentiellement sur cinq (5) points relatifs tous à la migration. 1) des informations générales de compréhension sur les structures, leurs objectifs, missions et activités concrètes dans la région de Gao ; 2) leurs connaissances du profil migratoire de la région de Gao ; 3) leurs interventions spécifiques en assistance et protection en faveur des migrants de transit au retour ou au départ et des migrants résidents dans la région de Gao ; 4) leurs analyses des besoins des migrants, des formes d'abus et d'exploitation dont ceux-ci sont victimes dans la région de Gao et sur les routes migratoires ; 5) enfin, leurs perceptions du système organisationnel de prise en charge des besoins des migrants en matière d'assistance et de protection des migrants accompagnées de recommandations pour une meilleure gouvernance des questions migratoires au Mali en général et dans la région de Gao en particulier¹.

Quant aux entretiens avec les migrants, ils ont visé à comprendre les dynamiques d'immigration internationale et de détailler divers profils migrants. Aussi, comme annoncé ci-dessus, ils consistent à compléter et/ approfondir l'enquête par questionnaire. Ainsi, en plus de dresser les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants, ils ont consisté à les interroger sur leurs trajectoires migratoires, leurs conditions de vie et de travail, particulièrement les formes d'abus et d'exploitation dont ils ont été témoins sur les routes migratoires et dans la région de Gao et leur accès aux services de base. Enfin, ils ont été

¹ Le lecteur trouvera le guide utilisé pour les entretiens avec les acteurs dans l'annexe 2 de ce document.

interviewés sur leurs perspectives en termes de retour aux pays d'origine, d'installation dans la région de Gao et de continuation de la migration vers d'autres destinations².

Enfin, il convient de souligner que l'échantillon envisagé au départ, n'a pas été atteint, ce qui témoigne des difficultés rencontrées (lire plus en bas) sur le terrain qui concernent également le volet quantitatif.

1.4. Volet quantitatif : des enquêtes avec les migrants étrangers et les Maliens du sud

Le volet quantitatif a porté sur des enquêtes par questionnaire qui ont impliqué les migrants étrangers résidant et les migrants en transit au départ ou au retour dans la région de Gao y compris les migrants maliens bloqués. Les objectifs de ces enquêtes par questionnaire auprès des migrants sont de connaître leur profil sociodémographique et économique, leur niveau de vulnérabilité, les risques qu'ils encourent et leurs besoins essentiels et les lacunes en matière d'assistance et de protection.

Les enquêtes de terrain dans la région de Gao ont commencé le 27 septembre 2023 pour s'achever le 22 octobre 2023, soit à peu près un mois de collecte des données. Elles ont été menées par une équipe de 6 agents, soit 5 enquêteurs et un superviseur, composée de 2 femmes et 4 hommes. Du fait de l'existence de la situation sécuritaire particulièrement dans la région de Gao et qui ne permettait pas de déplacements dans certaines zones, les enquêtes ont été concentrées sur les différents quartiers de la ville de Gao. Mais quelques jours avant la clôture de la collecte, l'un des enquêteurs, qui est un habitué du site minier de N'Tahaka a pu s'y rendre pour réaliser des enquêtes auprès des migrants étrangers et des migrants maliens originaires des régions du sud, présents sur ce site.

Au sortir du terrain, 397 enquêtes ont été réalisées grâce à un questionnaire³ comprenant une soixantaine de questions, intégré dans le logiciel de collecte de données Kobo collect et installé sur les tablettes des enquêteurs. Les informations collectées ont concerné six aspects qui constituent la trame du questionnaire et qui sont relatifs aux migrants et à leurs migrations. Le premier (**Section A**) a permis de dégager les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants ; le deuxième (**Section B**) a consisté à collecter des informations quantitatives sur le contexte de départ du dernier pays de résidence ; le troisième (**Section C**) a permis de s'informer sur les conditions de vie et de travail des migrants à Gao, le quatrième (**Section D**), a permis de dégager les vulnérabilités, les abus, les violences et les exploitations des migrants. Et enfin le cinquième (**Section E**), a

² Le lecteur trouvera le guide d'entretien utilisé pour les entretiens avec les migrants dans l'annexe 3 de ce document.

³ Le lecteur trouvera le questionnaire en annexe 4 de ce document.

porté sur les perspectives qui ont permis de comprendre comment les migrants se projettent dans le court terme.

A l'instar des entretiens évoqués plus haut, l'échantillon prévu pour les enquêtes quantitatives n'a pas été aussi atteint. En effet, si un échantillon de 450 migrants a été envisagé au départ, au sortir du terrain, comme mentionné ci-dessus, nous avons pu réaliser 397 enquêtes auprès des migrants de différents profils, soit un taux d'exécution de l'échantillon prévu à hauteur de 88%. La non-atteinte de l'échantillon de départ atteste de l'existence d'un ensemble des difficultés qui ont émaillé la conduite des recherches de terrain avec les migrants dans la région de Gao (lire plus en bas).

La fin des différentes collectes quantitatives et qualitatives a été suivie par l'étape de retranscription, de traitement et d'analyse des données collectées.

1.5. Retranscription, analyse et traitement des données

Les recherches qualitatives, en l'occurrence les entretiens semi-directifs avec les différents acteurs intervenant dans le champ de la migration ont été tous réalisés en langue française et enregistré avec le magnétophone. Ensuite, ils ont été retranscrits intégralement. Ceux avec les migrants n'ont pas fait l'objet d'enregistrement, car ceux-ci se sont opposés à tout enregistrement de leurs voix pendant la phase d'entretien. Ainsi, des prises des notes mises en ordre ultérieurement après ces entretiens ont été faites. Deux techniques d'analyse à savoir l'analyse thématique et l'analyse de contenu ont été privilégiées en ce qui concerne ces entretiens semi-directifs.

Les données quantitatives ont été collectées grâce au logiciel Kobocollect installé sur des tablettes mises à la disposition des enquêteurs pour les besoins de la collecte. Au fur à mesure de la progression de ces enquêtes, les données ont été progressivement envoyées dans le serveur de l'OIM pour les besoins de centralisation. Le traitement de ces données a été effectué grâce au logiciel Excel, ensuite, elles ont été analysées à travers le logiciel SPSS. L'analyse a consisté en premier lieu à faire ressortir les différents tableaux de bord. En second lieu, en fonction des objectifs de l'étude des analyses croisées bivariées ont été faites. Il convient de préciser que les différents croisements des variables ont essentiellement été faits au sein des variables retenues pour les analyses bivariées dans le but d'éviter les analyses comparatives qui sont moins pertinentes lorsque se posent des difficultés de représentativité des données.

1.6. Difficultés rencontrées et les limites de l'étude

Toute recherche de terrain se caractérise par un certain nombre de difficultés, aussi, toute étude a des limites. La principale difficulté rencontrée dans la réalisation de cette étude est relative au contexte sociopolitique au Niger, lequel s'est manifesté le 26 juillet 2023 par un coup d'État, auquel a succédé la fermeture de l'espace aérien de ce pays. Par cette fermeture,

le déplacement du consultant international au Mali dans le cadre de ses missions de terrain n'a pas pu être effectué.

L'autre difficulté majeure rencontrée est la résultante de la situation sécuritaire du Mali, particulièrement dans la région de Gao où les mois de septembre et d'octobre 2023 ont été marqués par des affrontements réguliers entre les forces régulières et les groupes armés terroristes. Le contexte sécuritaire particulier dans la région de Gao, s'il a été l'un des éléments qui a conféré de la pertinence à cette étude au regard du fait que les migrants sont davantage vulnérables dans un tel contexte, force est de constater qu'il en a constitué également une difficulté de premier plan pour la conduite des opérations de terrain de cette étude. En effet, la situation sécuritaire à Gao au moment de l'organisation des opérations de collecte, n'a pas permis la validation des missions de terrain du consultant national.

Compte tenu de ces difficultés, l'alternative a consisté à mettre l'accent sur les moyens contemporains d'information et de télécommunication, mais également, à recruter un superviseur des opérations de collectes des données dans la région de Gao. Par exemple, le superviseur nous a aidé dans le recrutement et la formation des enquêteurs, dans la distribution des lettres de demande de rendez-vous et dans la réalisation des entretiens avec les acteurs intervenant dans la migration et les migrants présents au niveau de la région de Gao.

Aussi, comme indiqué plus haut, en plus de la formation des enquêteurs, certains entretiens avec les acteurs intervenant dans le champ de la migration ont été réalisés à distance soit au téléphone malgré la mauvaise qualité du réseau de Gao, soit grâce à des applications comme Teams ou Zoom. D'autres ont été réalisés pendant les missions ou les congés à Bamako de certains acteurs intervenant dans la migration à Gao.

En outre, la situation sécuritaire à Gao n'a pas permis de couvrir toutes les zones d'attraction ou de passage des migrants. Par exemple, le cercle d'Ansongo connu pour la présence des migrants ouest-africains, particulièrement des Nigériens, n'a pas été pris en compte dans les enquêtes de terrain. Aussi, le site minier de N'Abaw proche de la frontière burkinabé, à environ 175 kilomètres au sud-ouest de Gao et entièrement contrôlé par le JNIM n'a pas été également couvert par les enquêtes. De même celui de N'Tahaka à environ 90 kilomètres de la Ville de Gao n'a pas été couvert à hauteur de souhait, car l'accès au site contrôlé par les groupes armés du CSP comporte énormément de risques et n'est possible qu'aux habitués qui acceptent de prendre ces risques. Même dans ce cas, la présence des tablettes y est formellement interdite, les questionnaires d'enquêtes sont à cacher et les enquêtes à conduire dans la discrétion. C'est en ayant bravé ces risques que nous y avons conduit quelques enquêtes et fait quelques observations qui nous ont permis de nous faire une idée des nationalités présentes sur le site et leurs conditions de vie et de travail.

Au-delà de ces difficultés auxquelles nous avons apporté les solutions ci-dessus, il convient de souligner celles relatives au refus de se faire enquêter, à la réticence de répondre à toutes les

questions, à l'enregistrement de voix, à la perturbation causée par certains passeurs qui n'approuvent pas que l'on s'approche de leurs clients. Il importe aussi de mentionner, l'absence de réaction de beaucoup d'acteurs aux lettres de demande d'entretiens qui leur ont été soumises, le refus de certains gestionnaires de centres d'accueil et d'hébergement des migrants qui n'ont pas autorisé l'accès de nos enquêteurs à ces lieux pour échanger avec les migrants hébergés. L'insistance et la détermination ont été les seules alternatives qui ont permis de dépasser ces difficultés et de conduire les enquêtes, souvent, en bravant l'opposition des passeurs ou de gérants des centres d'accueil des migrants.

Une dernière difficulté rencontrée concerne l'absence d'une base des données complète sur les dynamiques migratoires au Mali en général et dans la région de Gao en particulier. Pour se passer de cette difficulté, comme mentionné plus haut, nous avons procédé par choix raisonné tout en ayant fixé au départ de façon arbitraire un seuil numérique de saturation de l'information. Au regard de cette difficulté portant sur les statistiques des questions migratoires à Gao et suivant les techniques statistiques d'échantillonnage, il convient d'attirer l'attention sur le fait que les résultats ci-dessous ne sont pas représentatifs de toutes les dynamiques migratoires à Gao. Mais, par la complétude des recherches qualitatives avec les acteurs et les migrants, cette non-représentativité est minimisée et les résultats permettent de donner un aperçu difficilement contestable des dynamiques migratoires dans la région de Gao au nord-est du Mali.

Il convient de mentionner enfin, qu'à la demande du commanditaire nous ne nous sommes pas intéressés à la dimension émigration. Nous nous sommes plutôt concentrés sur les migrants en transit et les migrants en séjour dans la région de Gao.

CHAPITRE II : DYNAMIQUES MIGRATOIRES DANS LA REGION DE GAO

« Bon, actuellement avec l'insécurité, il y a toutes sortes de migrants à Gao. Par exemple, malgré qu'il y ait l'insécurité, il y a les ressortissants des pays limitrophes qui viennent à Gao. J'ai vu des Nigériens à Gao, j'ai vu des Nigériens à Gao, j'ai vu des Burkinabè à Gao, j'ai vu des Ghanéens, j'ai vu des Béninois, j'ai vu des Togolais, même des Camerounais, même des Soudanais, qui sont installés à Gao dans la ville même. Malgré qu'il y ait l'insécurité, Gao est trop plein actuellement, on ne sait pas qui est qui, il y a beaucoup de monde à Gao, mais il y a certains ils ne comprennent même pas la langue, il y a même des Bangladeshis à Gao qui ne sont pas de la MINUSMA, qui sont venus chercher de l'argent à Gao, qui vendent des téléphones, qui vendent des montres et autres. J'ai vu tout ça là à Gao »⁴

La région de Gao est située au sud-est du Mali. Elle présente un climat de type saharien marqué par une grande variabilité des précipitations. Elle fait partie d'une vaste zone en proie à une grande pauvreté. Sa population est estimée en 2009 à 609 000 habitants (INSTAT, 2009).

Dans cette ancienne plaque tournante du commerce transsaharien située au carrefour des anciennes routes commerciales transsahariennes, les migrations sont anciennes même si elles connaissent aujourd'hui des dynamiques multiples avec une superposition des formes de mobilités.

Dans ce chapitre nous tentons de comprendre les dynamiques migratoires qui caractérisent la région. L'accent est mis sur les routes migratoires, les facteurs qui expliquent la prégnance des dynamiques dans et autour de la région de Gao et la situation socioéconomique des migrants.

2.1. Routes migratoires et destinations des migrants

La région de Gao est au carrefour de plusieurs routes migratoires qui constituent le support des circulations migratoires qui la relie d'une part au reste du Mali et aux pays d'Afrique de l'Ouest et d'autre part aux pays d'Afrique du Nord plus particulièrement l'Algérie dont elle est frontalière. Vers la ville de Gao convergent deux axes de circulation migratoire :

- l'un au sud-ouest venant de la ville de Bamako est emprunté par les migrants provenant des pays ouest-africains notamment, du Sénégal, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Gambie, du Libéria, de la Sierra Léone, de la Côte d'Ivoire et du Ghana ;
- le deuxième axe plus au sud depuis le Niger est emprunté par les migrants provenant du Niger, du Nigeria, du Cameroun et du Burkina Faso, bien que la voie suivie par certains migrants burkinabés rejoigne l'axe Bamako Gao.

A partir de la ville de Gao partent deux axes en direction de l'Algérie :

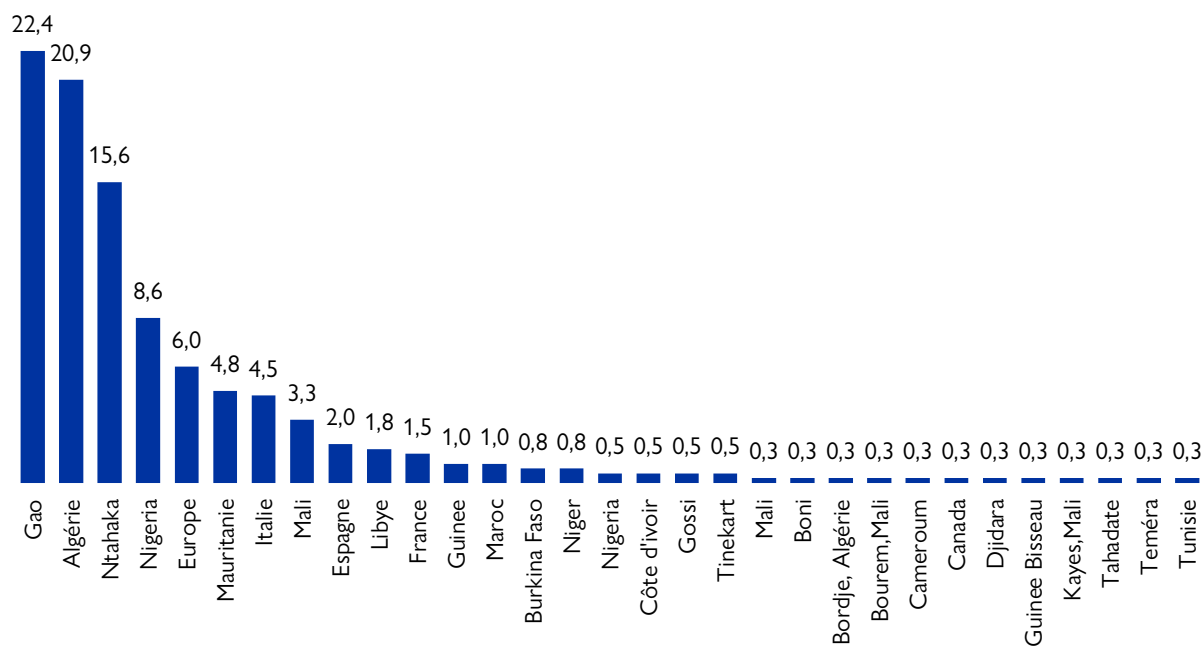
⁴ Entretien avec un membre du bureau régional de l'agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes

- le premier axe passant par Kidal rejoint soit Tin Zaouaten, Timimoune ou Borj Badji Moctar en Algérie et ;
- le deuxième part de Gao passe par In Khalil et Borj Badji Moctar.

Parmi les points d'entrée au Mali des migrants enquêtés, la frontière entre le Niger et le Mali a vu le passage de plus de la moitié soit 53 pour cent des migrants.

La connaissance des destinations projetées permet de savoir les destinations dans lesquelles les migrants envisagent de se rendre. En fonction, des opportunités et des contraintes sur les routes, ces destinations peuvent être changées ou maintenues. Les résultats indiquent que ces destinations sont très diversifiées (Figure 2). Si pour certains migrants les destinations visées sont la région de Gao, d'autres envisagent d'aller hors du Mali. Les principales destinations à l'intérieur du Mali sont la ville de Gao (22%) et les sites aurifères de N'Tahaka (16%). Ces deux destinations représentent à elles seules près de 40% des migrants.

Figure 1 : Destination finales projetées des migrants (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Les destinations à l'extérieur du Mali, comprennent des pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et du Centre et des pays européens. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, les principales destinations visées sont l'Algérie (21%) et la Libye (1,8%) et dans une moindre mesure le Maroc et la Tunisie.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Nigeria (8,6%), la Mauritanie (4,8%), la Guinée, le Burkina Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau, constituent les principales destinations projetées. Il est important de souligner que pour ces derniers pays il s'agit de migrants en transit retour.

En dehors de l'Afrique, l'Europe est la principale destination projetée. Dans ce continent, les migrants ambitionnent d'aller particulièrement en Espagne qui totalisent à elles seules 15% des intentions de destination.

« À partir de Gao c'est l'Algérie principalement, ensuite la Libye et ceux qui vont vers le Maroc c'est très rare qu'ils passent par Gao. Ceux qui vont vers le Maroc ils utilisent plutôt la Mauritanie et le Sénégal. Une fois en Algérie, il y a ceux qui partent en Europe' à partir de l'Algérie ce sont les autres voies qui sont ouvertes' Aujourd'hui l'Algérie a beaucoup d'opportunités en matière de main d'œuvre, de bâtiment, la plupart, même ceux qui avaient envie de traverser pour aller en Europe restent en Algérie pour travailler, donc c'est quand même un constat qui est important, mais il y a quelques-uns qui sont également importants, qui maintiennent leurs projets de traverser la Méditerranée et d'aller vers l'Europe »⁵.

La ville de Gao est devenue aussi une destination par défaut pour certains migrants de transit qui, à défaut de continuer leur route pour les pays maghrébins ont fini par s'installer dans cette ville.

2.2. Gao, une région de destination au-delà de ses multiples fonctions migratoires

La région de Gao présente un profil migratoire complexe. A l'échelle des systèmes migratoires sahéliens, elle joue une triple fonction. La région est avant tout une région de départ avec des migrations principalement tournées vers l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. Elle est également une région de destination accueillant principalement des migrants provenant de la sous-région ouest-africaine et des autres régions du Mali. Elle est aussi un espace de transit pour de nombreux migrants originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre désirant emprunter les routes terrestres du Sahara central pour se rendre en Algérie, en Lybie, au Maroc, en Tunisie, voire en Europe pour une partie d'entre eux à travers les routes de la méditerranée centrale et occidentale.

2.2.1. Une émigration principalement ancrée dans la région ouest-africaine et en Afrique du Nord

La région de Gao est un espace traditionnel de départ. Les migrations internationales principalement transfrontalières sont dirigées vers les pays limitrophes que sont le Niger, l'Algérie et le Burkina Faso. Elles s'inscrivent dans les mouvements migratoires hérités de la période coloniale et orientés vers les pays du littoral atlantique notamment vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Benin. Les migrations vers les pays d'Afrique de l'Ouest qui ont émergé pendant la période coloniale et dans lesquelles les régions sahéliennes étaient devenues des espaces pourvoyeurs de main-d'œuvre pour les pôles de développement du

⁵ Entretien avec un responsable du haut conseil des Maliens de l'extérieur, Bamako, octobre 2023.

rivage atlantique, se sont développées après l'indépendance et surtout pendant les périodes de paroxysmes climatiques des années 1970 et 1980 (Ouallet, 2008).

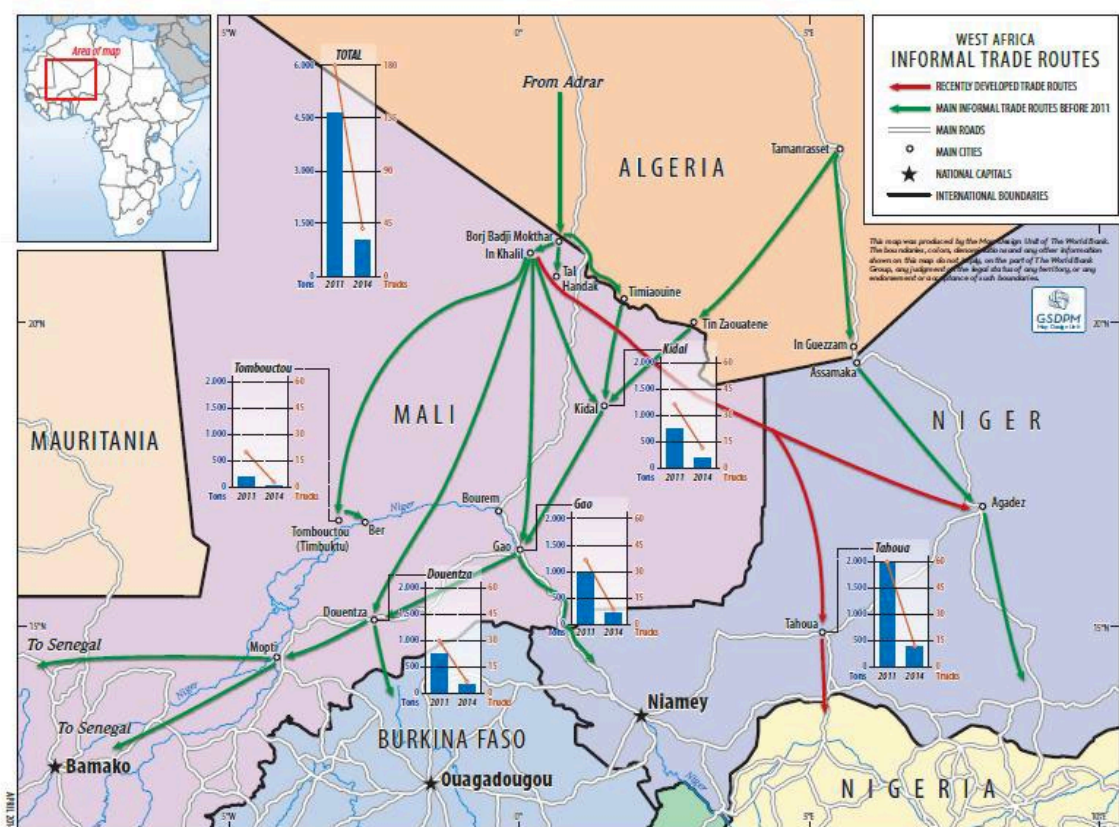
Aujourd'hui, encore les migrations conservent cette littoralité très marquée. Comparativement aux autres régions du sud Mali les régions de Tombouctou et Gao présentent les plus faibles proportions de migrants respectivement avec 6,4% et 6,6% de la population qui a migré au moins une fois contre 16% au niveau national (RGPH, 2009). Les hommes représentent 55% contre 45% pour les femmes.

En ce qui concerne les circulations migratoires vers l'Afrique du Nord, elles s'inscrivent dans les systèmes précoloniaux de circulations marchandes très intenses entre cette région et l'Afrique du Nord. Si dès le VII^{ème} siècle les relations transsahariennes s'étaient développées, elles vont surtout s'intensifier avec la constitution et l'essor des empires médiévaux soudano-sahéliens à l'extrémité des couloirs méridiens du commerce transsaharien qui tiraient en grande partie leur prospérité des échanges commerciaux (Ouallet, 2008). Il s'agit en particulier de l'empire du Ghana (11^e siècle), de l'empire du Mali (13^e au 14^e siècle), puis de l'empire Songhaï (15^e au 16^e siècle). Ces échanges ont favorisé la naissance et le développement de tout un réseau de villes, points de rupture de charge dans l'organisation méridienne de l'espace. C'est le cas notamment de Tombouctou et de Gao (capitale politique de l'Empire Songhaï entre le 15^e et 16^e siècle).

Ce commerce florissant jouait sur la complémentarité des zones géographiques de productions différentes et portait sur des produits divers. Depuis le Sahel vers l'Afrique du Nord voire au-delà étaient exportés des produits tels que les peaux tannées, le henné, la gomme arabique, les plumes d'autruche, l'ivoire, la poudre d'or, les épices, le poisson séché. Du Maghreb vers le Sahel étaient importées des cotonnades, des chéchias, des tissus, du sucre en pains, des armes à feu, du thé, de la quincaillerie (Grégoire et Pellerin, 2019).

La colonisation européenne consacra un déclin de ces échanges au profit du golfe de Guinée d'où remontaient des voies de communication modernes vers l'intérieur de l'Afrique (Grégoire et Pellerin, 2019). Cependant, elle ne les gomme pas complètement puisqu'ils se poursuivent après les indépendances. Par exemple, le commerce informel avec l'Algérie constitue aujourd'hui encore une activité économique essentielle dans la survie des populations du Nord du Mali (Bensassi et al., ND).

Figure 2 : Carte des routes du commerce informel entre Mali et Algérie



Source : *Bensassi et al., ND*

Les migrations de travail de cette région vers l’Algérie et la Libye vont se développer à partir des années 1950, et surtout dans les années 1970-80, à la fois en lien avec les cycles de sécheresses au Sahel, l’exploitation pétrolière dans ces deux pays et la politique étrangère de Kadhafi tournée vers l’Afrique subsaharienne. Les sécheresses des années 1970 et 1980 ont entraîné l’installation de populations maliennes dans le sud algérien et libyen (Ouallet, 2008), ce qui va faciliter les circulations migratoires. En outre, la rébellion des années 1990 a entraîné un afflux important de réfugiés maliens dans ces deux pays.

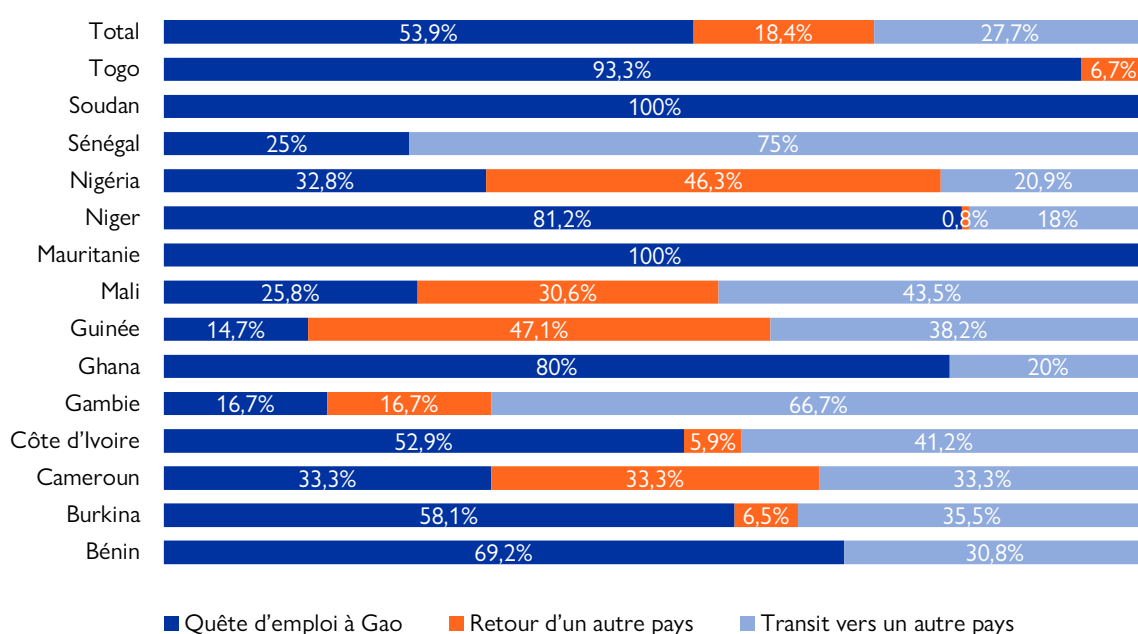
À ces mobilités régionales de populations sahéniennes sont venues se greffer à partir des années 1990, celles des migrations de transit venant du reste de l’Afrique.

2.2.2. Gao, un « couloir de passage » confronté au reflux de migrants

La région de Gao, en particulier son chef-lieu situé au carrefour des anciennes routes commerciales transsahariennes joue un rôle de premier plan au Mali dans l’organisation des migrations au Sahara central et dans celle des réseaux qui s’y connectent à l’image de la ville d’Agadez au Niger. Gao en tant que point nodal sur le Sahara, facilite le passage de milliers de migrants se dirigeant vers l’Algérie et la Libye, et pour certaines, vers des destinations européennes.

Cette fonction de carrefour migratoire a favorisé l'émergence d'une économie centrale sur le transit reposant principalement sur le transport saharien et l'hébergement des migrants. Les résultats de l'étude confirment bien le rôle de transit joué par cette région. Ainsi, le transit par Gao concerne environ 46% des migrants avec 19% qui sont en transit retour et 28% qui sont en transit à l'aller vers un autre pays (Figure 4). Cette situation migratoire est très variable selon les nationalités. En dehors des Soudanais et des Mauritaniens et de la majorité des Togolais, des Nigériens, des Béninois, des Burkinabés et des Ghanéens qui ont déclaré être à la quête d'un emploi dans la région de Gao, toutes les autres nationalités affirment être en transit avec des proportions qui dépassent 70% pour les Sénégalais, les Nigériens, les Maliens, les Guinéens, les Gambiens et les Camerounais.

Figure 3 : Motifs de la présence des migrants dans la région de Gao par nationalité



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

D'après les résultats de l'étude, certains migrants viennent directement de leurs pays d'origine, d'autres ont séjourné dans d'autres pays avant de se retrouver dans la région de Gao (Figure 5). Ainsi, l'ensemble des migrants ayant déclaré que la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Soudan étaient leurs pays de résidence antérieure, sont originaires de ces mêmes pays. Il s'agit de personnes en séjour à Gao ou de migrants en transit vers d'autres pays. C'est le cas aussi de la majorité des migrants originaires du Niger, du Burkina Faso, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Benin. Les migrants ayant déclaré que la Libye est leur pays de résidence antérieure sont originaires du Niger et de la Guinée. Il s'agit de migrants de retour. Pour ceux qui ont déclaré que leur pays de résidence antérieure est l'Algérie, 53% sont originaires du Nigeria. Les migrants ayant séjourné antérieurement au Libéria 50% sont des Guinéens et l'autre moitié des Ghanéens.

L'ensemble des migrants ayant déclaré que leur pays de dernière résidence est la Tunisie sont des Guinéens, 56% des Nigériens sont de retour de l'Algérie. Pour les migrants ayant séjourné en Libye, 50% sont des Nigériens et l'autre moitié des Guinéens. Les retours de l'Algérie concernent dans une moindre proportion les Maliens (18%) et les Guinéens (17%). Parmi les retournés d'Algérie l'on retrouve aussi quelques Burkinabés, des Gambiens, des Camerounais, des Ivoiriens et des Togolais.

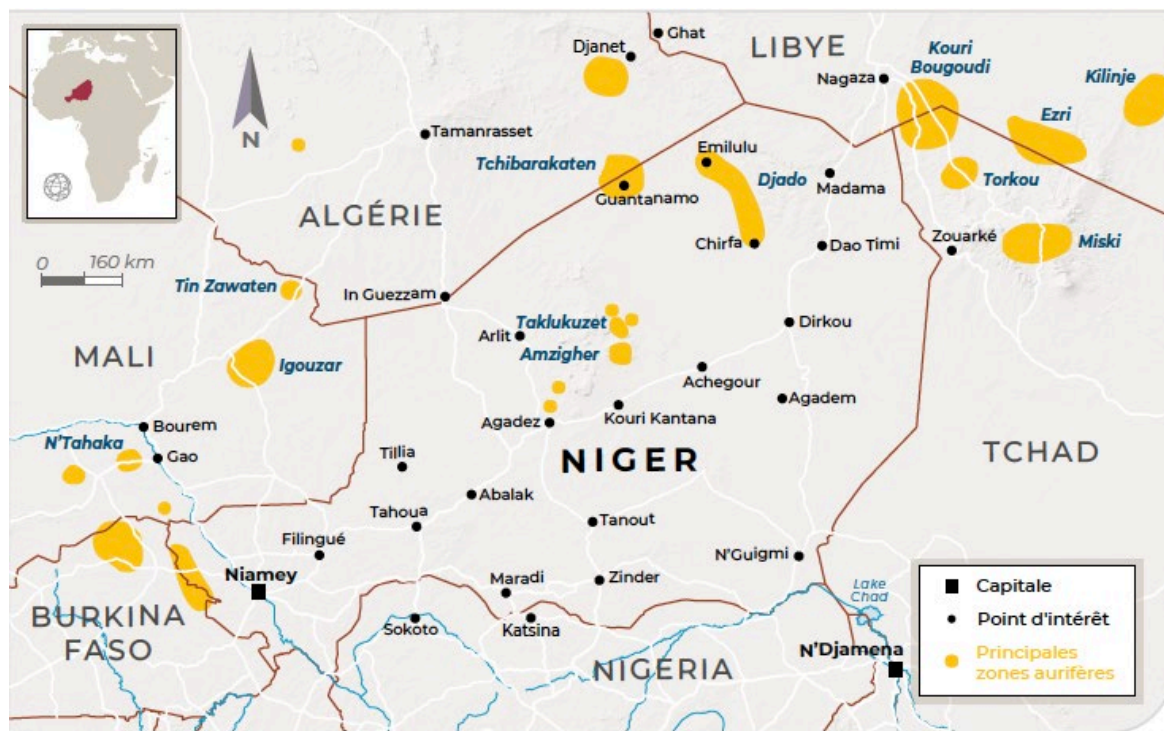
L'ampleur de ces retours a conduit à la mise en place à Gao en particulier de dispositifs chargés d'accueillir et d'assister les migrants. Depuis 2017, l'OIM et ses partenaires ont assisté plus de 40 000 migrants maliens et d'autres nationalités. Une partie de ces migrants de retour est passé par Gao⁶.

2.2.3. Une immigration principalement polarisée sur ville de Gao et les sites aurifères

Quelle soit interne ou externe au Mali, l'immigration dans la région de Gao comprend à la fois les flux migratoires vers les villes de la région mais également vers le milieu rural. D'après les résultats du RGPH de 2009 dans la région de Gao, le milieu urbain reçoit plus de migrants récents que le milieu rural respectivement 5 537 (56%) et 4 338. A Gao, ces migrants récents sont majoritairement des hommes avec 2987 hommes contre 2 550 femmes. La région de Gao accueille des migrants en provenance des autres régions du Mali et des pays limitrophes notamment du Niger et du Burkina Faso en raison de leur proximité géographique et culturelle. La découverte et l'exploitation artisanale de l'or et les opportunités d'activités commerciales connexes qu'elle a créées dans la région de Gao au milieu des années 2010 ont donné lieu à des flux internes et transfrontaliers d'orpailleurs vers les sites aurifères de la région. Ainsi, les sites d'orpaillage de N'Tahaka à 90 km au sud-ouest de la ville de Gao, accueillait en 2022 au moins 10 000 orpailleurs originaires principalement du Mali, du Burkina Faso et du Niger mais aussi du Nigeria, du Tchad, du Libéria, du Ghana, de la Mauritanie, du Sénégal, du Togo et de l'Algérie (Fereday, 2023). Pendant plusieurs années ces sites étaient contrôlés par des groupes armés qui prélevaient des taxes ou se livraient à l'exploitation des personnes. Depuis septembre 2023 le site de N'Tahaka est passé sous le contrôle de l'armée malienne.

Figure 4 : *Carte de principales zones aurifères saharo-sahéliennes*

⁶ Depuis 2017, plus de 40 000 migrants Maliens et internationaux ont été aidés par l'OIM et ses partenaires



Source, *Fereday, 2023*

Depuis le milieu des années 2010, avec l’orpaillage, la région de Gao a vu se renforcer sa fonction de région d’accueil. Les résultats de l’étude confirment ce rôle de la région à l’échelle des systèmes migratoires sahéliens. Ainsi, près 70% des migrants justifient leur présence dans la région par la recherche d’opportunités d’emplois. Il s’agit donc d’immigrants à la recherche d’opportunités économiques ou de migrants en transit qui cherchent des revenus leur permettant de financer la suite de leur voyage en Afrique du Nord et au-delà. Ces données suggèrent également l’existence d’opportunités économiques dans la région qui la rendent attractive en plus de sa position géographique sur les routes de la migration africaine vers l’Afrique Nord. Il s’agit principalement des activités aurifères et du commerce.

2.3. Facteurs d’inscription de Gao dans le viseur des migrants internationaux

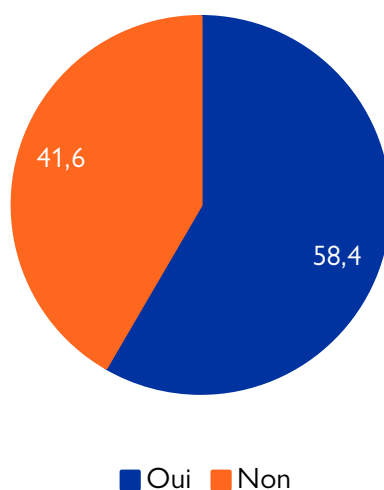
Les dynamiques migratoires observées dans la région de Gao sont caractérisées par une superposition des formes de mobilités, volontaires comme contraintes. Dans cette section, nous allons analyser les facteurs qui expliquent ces nouvelles reconfigurations des migrations dans la région. Ces facteurs sont d’ordre géographique, économique et politique. Ils tiennent à la fois au contexte de la région mais également à des facteurs externes.

2.3.1. Un contexte dans les pays de dernière résidence marqué par une insatisfaction

Le contexte dans le pays de dernière résidence influence largement les motivations de la migration. L’un des éléments de ce contexte est la situation d’activité. En effet, l’absence d’opportunités d’emploi et l’insuffisance des revenus constituent des facteurs pouvant inciter à la migration. La situation d’activité dans les pays de dernière résidence n’est pas toujours marquée par l’absence d’activité pour ceux qui migrent. En effet, la majorité des migrants

(60%) affirme exercer une activité dans le pays de dernière résidence (figure 7). Cependant, la proportion de migrants ayant affirmé ne pas exercer une activité n'est pas négligeable (42%).

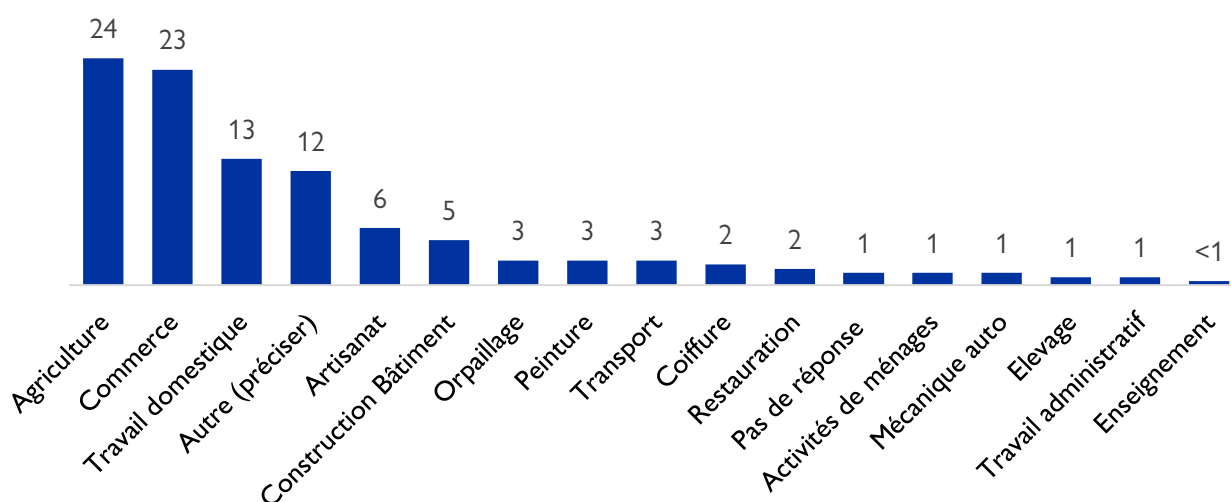
Figure 5 : Exercice d'activité aux pays de dernière résidence en (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Les principales activités exercées par les migrants dans le pays de dernière résidence sont l'agriculture et le commerce qui concernent près de la moitié d'entre eux (46%). Ces deux activités ne nécessitent pas de qualification. Parmi les autres activités (figure 8), l'on retrouve le travail domestique (13.4%), l'artisanat (6%), la construction, l'orpaillage, la peinture, le transport, la coiffure et la mécanique auto.

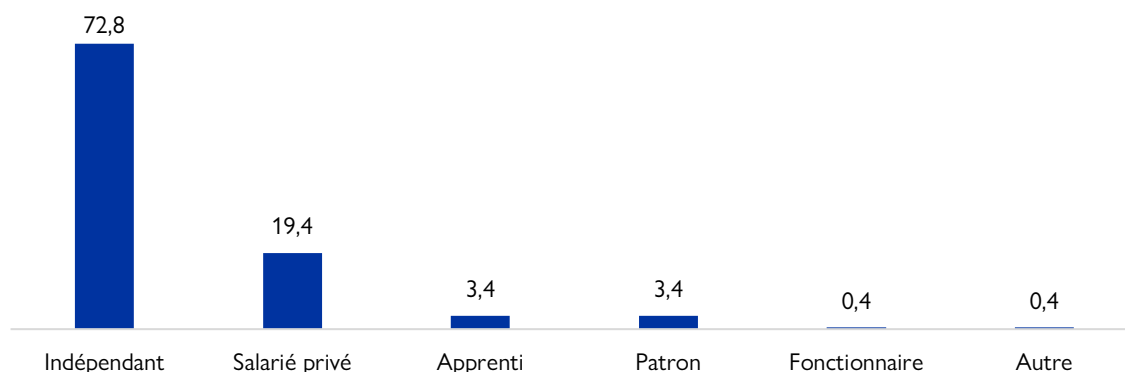
Figure 6 : Activités exercées dans le pays de dernière résidence (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Dans l'exercice de ces activités les migrants ont des statuts diversifiés. Cependant, la majorité des migrants travaillent pour leur propre compte (figure 9). Seuls un cinquième déclarent être des salariés du privé. L'on note parmi eux des apprentis et des patrons.

Figure 7 : Statut dans l'activité dans le pays de dernière résidence en (%)

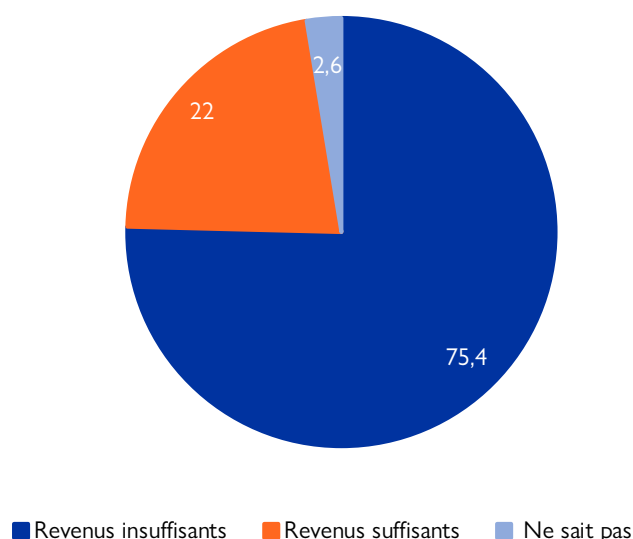


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

En fonction du statut dans l'activité, les indépendants sont majoritaires parmi les agriculteurs (100%), les éleveurs (100%), les peintres, les commerçants, les coiffeurs (ses), les orpailleurs, les travailleurs domestiques et la construction. Les apprentis représentent des proportions significatives chez les artisans, les mécaniciens auto et dans la construction.

Quelle que soit l'activité exercée la majorité des migrants (75%) jugent leurs revenus insuffisants (Figure 11). Cette insatisfaction peut être un facteur pouvant inciter les migrants au départ ou au retour.

Figure 8 : Appréciation des revenus en fonction des activités (%)

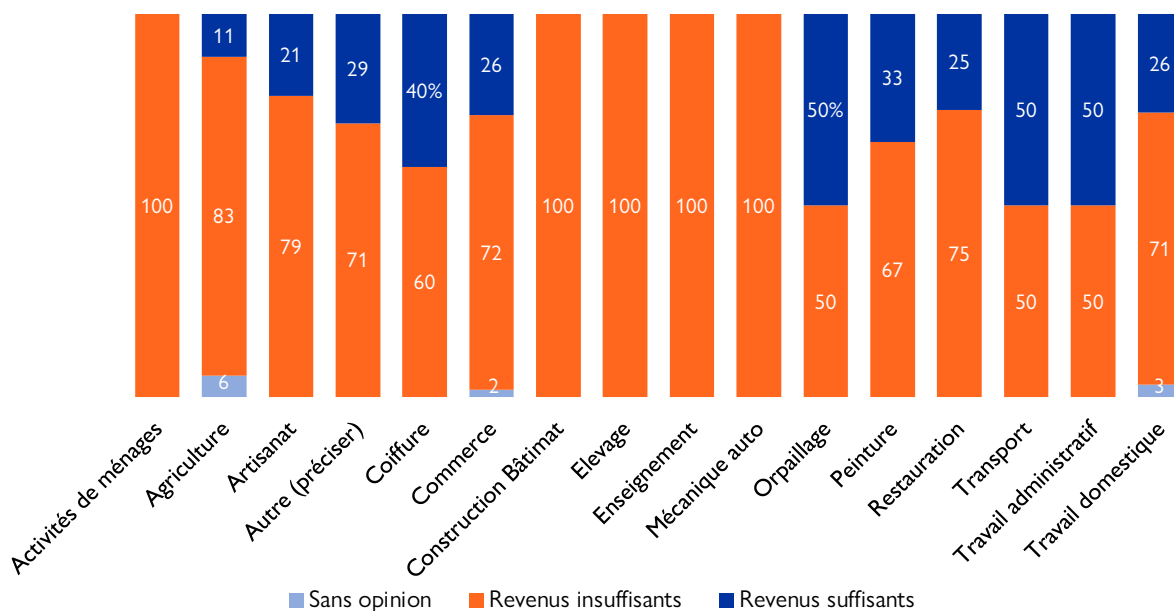


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023

Ce jugement de revenus varie en fonction des types d'activités. Ainsi, les proportions les plus élevées de migrants insatisfaits sont enregistrés chez les migrants exerçant des activités de

ménage, ou travaillant dans l'élevage, l'enseignement, la mécanique auto, l'agriculture, l'artisanat, la restauration, la peinture et le travail domestique. A l'inverse, les migrants travaillant dans le transport, l'administration et l'orpaillage ont un sentiment de satisfaction considérable des revenus de leurs activités.

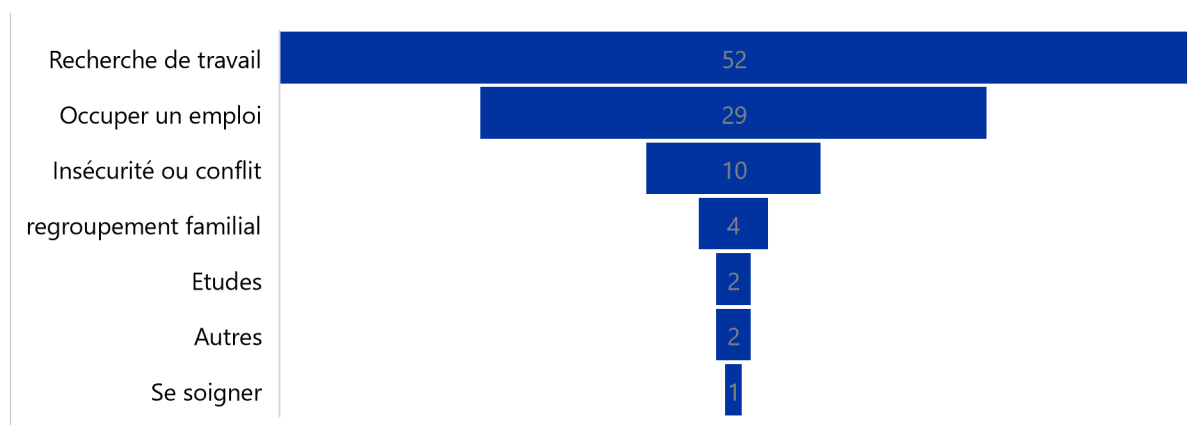
Figure 9 : Jugement du revenu en fonction des types d'activités (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La situation d'activité et la perception des revenus qui en sont tirés influencent la décision de migrants. Les motifs avancés par les migrants pour justifier leur départ de leur dernier pays de résidence sont nombreux. Cependant, dans la majorité des cas les migrants sont motivés par la recherche de travail (53%). Près d'un tiers ont quitté leur pays de dernière résidence pour occuper un emploi. Les autres raisons sont le regroupement familial, l'insécurité et les conflits et les études.

Figure 10 : Motifs du départ des pays de dernière résidence



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La migration peut être l'expression d'une double pression économique et familiale. Les résultats de l'étude montrent que l'existence d'une pression familiale dans la décision de migrer n'est pas négliger. La famille peut intervenir également dans le financement de la migration. La décision de partir en migration s'inscrit le plus souvent dans un projet individuel. Dans la plupart des cas, les migrants ne semblent pas avoir été contraints à entreprendre leurs voyages. Ainsi, près des 3/4 des migrants enquêtés ont décidé eux-mêmes de partir en migration. Pour près de 10% la décision a été le fait de parents, de conjoints ou d'amis, tandis qu'un migrant sur 10 déclare avoir été contraint par les autorités des pays de dernière résidence. Il s'agit ici principalement des migrants expulsés d'Algérie.

Si la majorité des migrants (70%) ont effectué seuls leur déplacement, la proportion de ceux qui se déplacent en compagnie d'une ou de plusieurs autres personnes n'est pas négligeable. Ainsi, près d'un tiers ont quitté en compagnie d'autres personnes. Il s'agit dans la majorité des cas des amis (près de 50%), de parents proches notamment les frères ou sœurs et les conjoints. Certains migrants (12%) ont quitté avec des enfants.

2.3.2. La position géographique : un facteur déterminant dans les dynamiques migratoires actuelles

Plusieurs raisons expliquent le statut de carrefour migratoire joué par la région de Gao dans les circulations migratoires qui la traversent, la quittent ou la rejoignent. L'un des facteurs tient à la position géographique de la région et de son chef-lieu sur les routes migratoires entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord et aux opportunités qu'elle offre pour faciliter le passage des migrants. La région de Gao, frontalière avec l'Algérie se situe au carrefour de plusieurs axes de circulation entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Généralement les routes qui passent par Gao sont celles qui quittent les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest comme la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana et plus loin des pays de l'Afrique centrale pour remonter vers la Méditerranée centrale.

Cette position géographique explique pourquoi la région est un espace de passage pour les migrants en transit aller comme en transit retour. En raison de sa position géographique sur les routes de la migration africaine vers l'Afrique du Nord, la région est également un espace de passage pour les migrants désirant se rendre au Maghreb et au-delà en Europe. Les résultats mettent en évidence l'importance de cette fonction de transit. Ainsi, près de la moitié des migrants (46%) affirment être en transit dont une grande partie en transit retour vers leurs pays d'origine (voir **Figure 4** ci-dessus).

En outre, la route de Gao est empruntée en raison des facilités qu'elle offre pour pouvoir rentrer en Algérie. En effet, les migrants de nationalité malienne sont dispensés de visa d'entrée en Algérie. Pour cette raison, de nombreux migrants provenant d'autres pays

africains obtiennent grâce à la corruption de vrais ou de faux passeports maliens pour voyager notamment, faisant du passeport malien un sésame recherché⁷.

Par ailleurs, le contrôle accru de la voie nigérienne par Agadez, depuis l'application de la loi 2015-36⁸ du 25 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants à partir de 2016, a favorisé un report d'une partie des flux par la route de Gao.

2.3.3. Gao : un espace de blocage pour les migrants

Ces dernières années les migrations vers l'Afrique du Nord ont été fortement perturbées d'une part par l'insécurité qui prévaut dans la moitié nord du pays depuis 2012 et d'autre part par les expulsions de migrants d'Algérie. En effet, avec le durcissement des politiques migratoires dans ce pays, l'on assiste au développement de flux inversés dont une partie passe par Gao. Cette reconfiguration des migrations est liée aux conflits qui ont émaillé la région ouest africaine dans les années 1990, la Libye en 2011 et au durcissement des politiques migratoires dans les pays maghrébins dans les années 2000. L'orientation fortement sécuritaire des politiques migratoires dans cette région s'est traduite par la multiplication des expulsions et des refoulements depuis l'Algérie vers le Mali et le Niger. Ces migrations de retour concernent aussi bien les Maliens que les ressortissants de plusieurs pays africains notamment d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

D'après les résultats de l'étude près d'un cinquième (19%) des migrants enquêtés ont déclaré être de retour d'un autre pays. Cette proportion varie en fonction des nationalités. Ainsi, les proportions de migrants de retour d'un autre pays et qui transitent par Gao sont plus importantes chez les Guinéés (47%), les Nigériens (46%), les Camerounais (33%), les Maliens (31%). En revanche, elles sont très faibles, voire nulles chez les Soudanais, les Mauritaniens qui sont tous à la recherche d'emploi à Gao. Ces données confirment la diversité des nationalités des migrants expulsés vers le Mali qui transitent par Gao.

2.3.4. Des dynamiques migratoires liées principalement aux opportunités économiques

L'existence d'opportunités économiques est un facteur important. La région de Gao exerce une attraction pour les migrants en provenance des autres régions du Mali et des pays de la sous-région ouest africaine en raison des opportunités économiques qu'elle offre. C'est le cas notamment des sites aurifères qui accueillent des milliers de migrants.

Parmi les raisons de la présence dans la région de Gao, la plus citée est la recherche d'emploi. En effet, la majorité (70%), affirme que la recherche d'un emploi est la raison de leur présence dans la région de Gao. Ceci témoigne de l'importance des motivations économiques des

⁷ Serge Daniel Bamako : le passeport malien, un sésame recherché, article publié le 27/04/2006 Dernière mise à jour le 27/04/2006 à 16:19 TU

⁸ Cette loi vient d'être abrogée par l'ordonnance N°2023-16 du 25 novembre 2023.

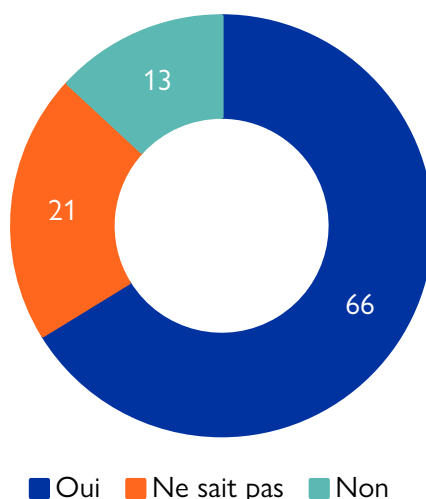
migrations, mais aussi de l'existence d'opportunités économiques qui rendent cette région attractive.

La présence de la force Barkhane, de la MINUSMA et des ONG a créé des opportunités d'emplois qui ont attirés de nombreux jeunes Maliens en particulier vers la région.

« [...] depuis quand même un certain temps, Gao avec l'arrivée de la MINUSMA, il y a beaucoup d'opportunités d'emploi sous-jacentes, des opportunités d'emploi offertes, et il y a certains profils qui sont demandés et qui ne sont pas tellement disponibles dans la région de Gao, tels que les gens qui sont dans les activités de bâtiment, de menuiserie, de maçonnerie, de carrelage etc. Ce sont des offres d'emploi qui sont plutôt saisies par les pays côtiers qui forment le plus souvent dans ces domaines-là, donc qui viennent, qui postulent, à ces postes-là »⁹.

Au-delà de cette quête d'opportunités économiques, il convient de retenir qu'il s'agit comme annoncé ci-dessus des dynamiques migratoires et non des migrations pour installation dans la durée. Cela est confirmé par l'analyse des perspectives des projets migratoires des migrants enquêtés dans la région de Gao. Selon les données quantitatives, la majorité des migrants soit 66 pour cent sont animés par l'intention de quitter Gao pour continuer leurs parcours migratoires vers d'autres pays, 21 pour cent des migrants dans l'incertitude concernant la perspective de leurs projets migratoires et 13 pour cent expriment leur souhait de rester à Gao.

Figure 11 : Les perspectives des projets migratoires des migrants à Gao



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

⁹ Entretien avec le responsable d'une association des migrants, Bamako, septembre 2023.

Parmi les migrants qui souhaitent quitter Gao, plus de la moitié soit 56 pour cent envisagent de quitter Gao dans quelques semaines, contre 23 pour cent y quitter dans un mois, 11 pour cent dans trois mois, 8 pour cent dans une semaine etc. Plus de la moitié (56%) des migrants animés par l'intention de quitter Gao envisagent d'y quitter seuls, 27 pour cent comptent quitter Gao en compagnie des amis, 9 pour cent en compagnie des parents, 3 pour cent en compagnie d'autres migrants etc. Aussi, plus de la moitié soit 55 pour cent des migrants qui comptent quitter Gao, projettent de rentrer dans leurs pays d'origine principalement pour les raisons suivantes : souhait de revoir les parents (72%), le sentiment d'échec dans les parcours migratoires (37%), la volonté d'investissement économique (7%).

Pour ceux qui comptent continuer leur migration vers d'autres pays (45%), ils visent principalement les pays maghrébins comme l'Algérie, la Libye, le Maroc ; européens comme l'Espagne, l'Allemagne ; et ouest-africains comme la Mauritanie, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire. La volonté de se rendre dans ces pays révèle la continuité des raisons qui ont justifié les départs des pays d'origine et de dernière résidence. Autrement, elle s'explique par la recherche d'emploi principalement.

En définitive, les dynamiques migratoires actuelles qui caractérisent la région de Gao tiennent à la fois à sa position stratégique sur les routes de la migration d'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Nord mais aussi aux opportunités qu'elle offre pour les migrants en quête d'emploi. Avec la superposition de différents types de flux migratoires, la région de Gao renforce sa stature de carrefour migratoire en territoire malien à l'image de sa consœur d'Agadez au Niger. Malgré le contexte sécuritaire qui caractérise la région et le durcissement des politiques migratoires qui visent le blocage des routes et encourage le retour des migrants, les flux migratoires se poursuivent.

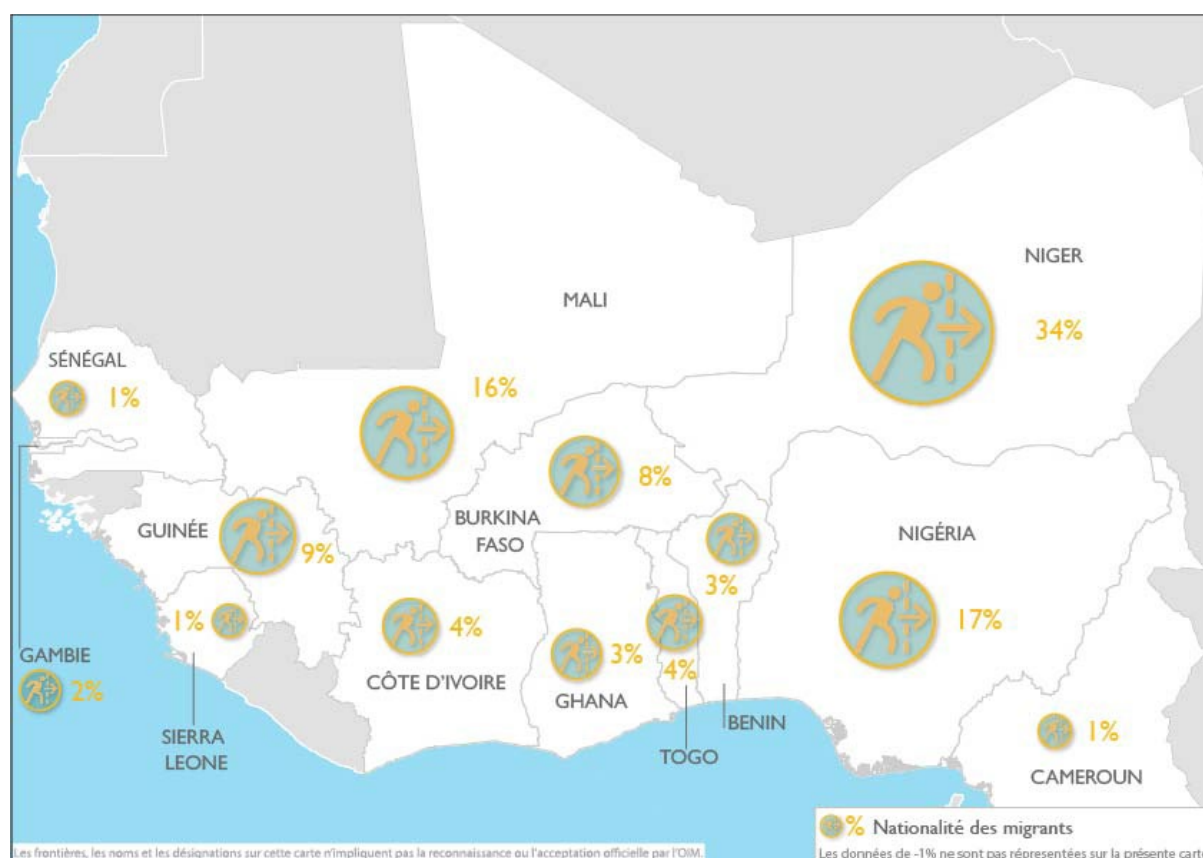
CHAPITRE III : PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DES MIGRANTS

Dans cette partie, l'accent est mis sur le profil sociodémographique des migrants enquêtés en l'occurrence, la nationalité, le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'éducation et le statut socioprofessionnel.

3.1. La nationalité : une forte représentativité ouest-africaine

Les dynamiques migratoires dans la région de Gao sont le fait des migrants appartenant à divers horizons multinationaux, mais elles sont dominées par les ressortissants ouest-africains en premier lieu, les ressortissants nigériens (33,5%). Dans de ces dynamiques migratoires essentiellement transfrontalières, les Nigériens sont suivis principalement par les Nigérians (16,9%) et les Maliens (15,6%) particulièrement des régions du sud et qui sont sur les routes de la migration internationale en direction ou en provenance du Maghreb ou encore qui tentent de s'installer dans la région de Gao. Les autres nationalités les moins représentées sont les Guinéens (8,6%), les Ivoiriens (4,3%), les Togolais (3,8%), les Béninois (3,3%) et les Ghanéens (2,5%) etc.

Figure 12 : Cartographie des nationalités (%) concernées par les dynamiques migratoires dans la région de Gao



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

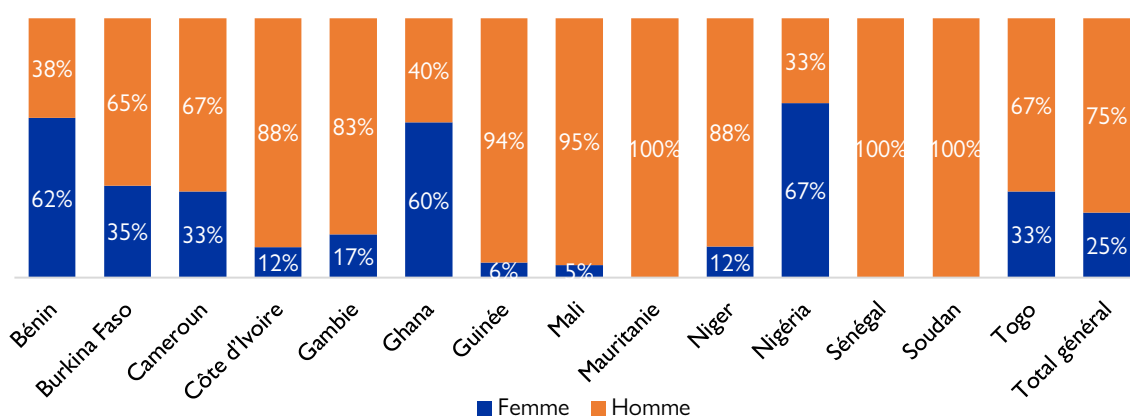
En plus de la position géographique de transit de la région de Gao en Afrique occidentale, de l'existence des opportunités comme l'orpaillage et les retombées professionnelles de la présence des acteurs sécuritaires ou humanitaires internationaux, c'est surtout l'absence de visa et la proximité géographique qui expliquent la présence de ces nationalités à Gao. Ainsi les dynamiques migratoires dans la région de Gao constituent un reflet de celles qui marquent le territoire malien dans sa globalité. Selon le rapport annuel du bureau national de l'OIM au Mali, les flux migratoires en 2022 étaient dominés par les ressortissants ouest-africains (OIM-Mali, 2022).

Bien qu'ayant des similitudes relatives au caractère transfrontalière et de proximité géographique, les dynamiques migratoires dans la région de Gao et celles dans les régions du sud (Kayes, Koulikoro et Sikasso) ont quelques nuances. En effet, si les Burkinabè constituent la nationalité la plus représentée dans les régions du sud, à Gao se sont plutôt les Nigériens qui prédominent les dynamiques migratoires de la région. Au-delà de ressortissants ouest-africains, il convient de mentionner la présence dans la région de Gao des migrants d'autres pays de l'Afrique centrale et australe, notamment les Tchadiens et les Soudanais voire d'autres continents en l'occurrence les Bangladesh qui viennent notamment pour les activités d'orpaillage.

3.2. Le sexe : une prédominance masculine

La majorité soit 74,8% des migrants en transit au départ ou au retour et en installation dans la ville de Gao ou sur le site minier de N'Tahaka sont des hommes contre 25,2% des femmes. La répartition des migrants en fonction du sexe au sein de différentes nationalités que renferment les dynamiques migratoires dans la région de Gao, indique que les hommes dominent au sein de toutes ces nationalités, excepté les ressortissants nigériens, ghanéens et béninois qui sont majoritairement des femmes.

Figure 13 : La répartition (%) du sexe des migrants au sein des nationalités



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La prédominance des hommes est une caractéristique globale des dynamiques migratoires internationales. Selon les estimations de l'UNDESA en 2020, la proportion d'hommes migrants internationaux au sein de la population migrante internationale était légèrement supérieure à celle des femmes (51,9% contre 48,1%) dans le monde. Mais dans certaines régions comme l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie, les femmes dépassent les hommes en raison de leur espérance de vie plus élevée. En revanche, en Asie et en Afrique noire, les hommes demeurent encore plus nombreux que les femmes¹⁰. L'analyse des flux migratoires annuels en 2022 de la mission de l'OIM montre que les dynamiques migratoires au Mali se caractérisent par une très faible féminisation, car les hommes ont dominé à 90 pour cent les flux au cours de l'année 2022 (OIM-Mali, 2022).

La prédominance du sexe masculin, dans les dynamiques migratoires internationales des pays africains dont les ressortissants sont les plus nombreux à Gao est à attribuer d'abord aux logiques sociales qui confèrent plus de responsabilités aux hommes en matière de prise en charge des dépenses familiales. Ensuite, elle s'explique par les contraintes des parcours migratoires qui requièrent l'esprit aventurier qui reste encore moins développé dans les sociétés africaines chez les femmes que les hommes qui restent par excellence l'illustration de l'aventure migratoire. Enfin, par le refus ou l'opposition dans certaines sociétés à la migration des femmes à l'instar du Mali où dans la région de Kayes, les chefs de familles sont réfractaires aux départs des femmes contrairement à ceux des hommes (Feldman, Lima, & Mesple-Somps, 2020).

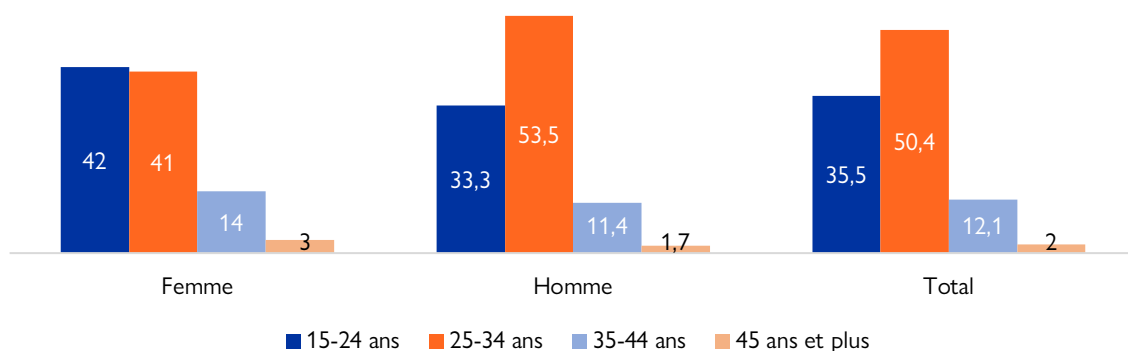
3.3. L'âge des migrants : une population très jeune

Les dynamiques migratoires dans la région de Gao impliquent de façon proportionnellement différente toutes les tranches d'âge mais la majorité des migrants ont moins de 40 ans soit 85,9 pour cent. La tranche d'âge la plus représentée est celle comprise entre 25 et 34 ans (50,4%), suivie respectivement par celles de 15-24 ans (35,5%) et 35-44 ans (12,1%) et enfin, les plus de 45 ans qui représentent seulement 2% des dynamiques migratoires dans la région de Gao.

La répartition de ces différentes tranches d'âge en fonction du sexe des migrants montre que la tranche d'âge la plus représentée chez les femmes est celle comprise entre 15 et 24 ans. En revanche, les hommes sont principalement dans le groupe d'âge allant de 25-34 ans.

¹⁰<https://www.un.org/press/fr/2021/dev3436.doc.htm#:~:text=Le%20nombre%20de%20migrants%20internationaux%20dans%20le%20monde%20atteint%20281%20millions>

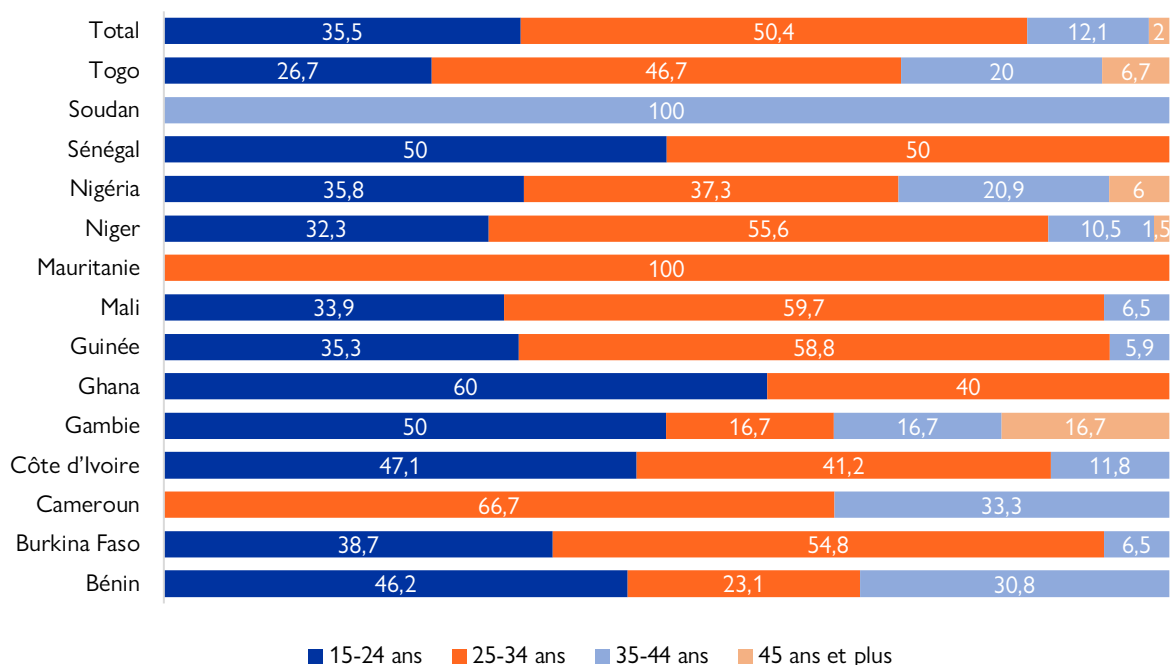
Figure 14 : Répartition (%) des tranches suivant le sexe des migrants



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La répartition des tranches d'âge au sein des nationalités des migrants montre que les ressortissants béninois, ivoiriens, gambiens et ghanéens sont principalement âgés de 15-24 ans. En revanche l'âge des ressortissants des autres nationalités est compris principalement entre 25-34 ans, excepté les Soudanais dont la totalité se trouve dans la tranche d'âge allant de 35-44 ans. Les migrants sénégalais se trouvent dans deux tranches d'âge allant de 15-24 ans et de 25-34 ans.

Figure 15 : Répartition (%) des tranches d'âges au sein des nationalités des migrants



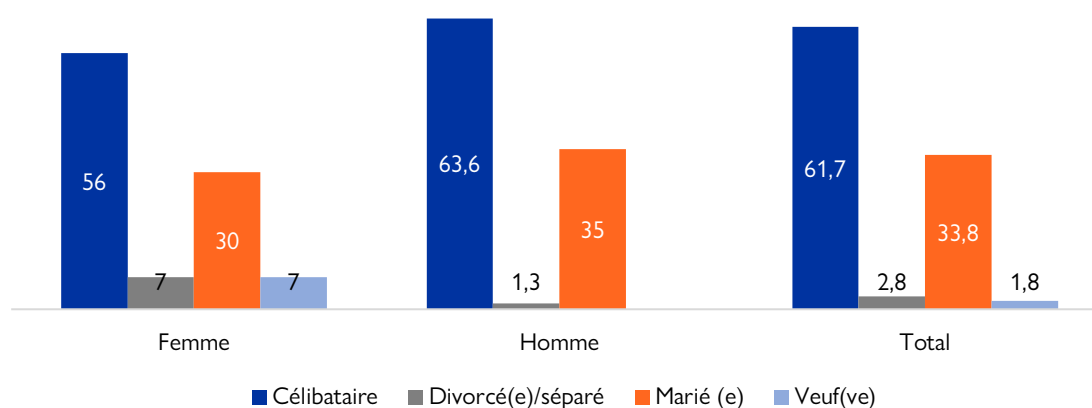
Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

3.4. Des migrants internationaux majoritairement célibataires

Sous l'angle de la situation matrimoniale, les enquêtes de terrain révèlent que les dynamiques migratoires dans la région de Gao sont dominées par les célibataires soit 61,7 pour cent. Ils sont suivis par les mariés qui représentent 33,8 pour cent soit 31% des mariés monogames et 2,8% des polygames. Les divorcés et les veufs (ves) sont moins nombreux et représentent respectivement 2,8 pour cent et 1,8 pour cent.

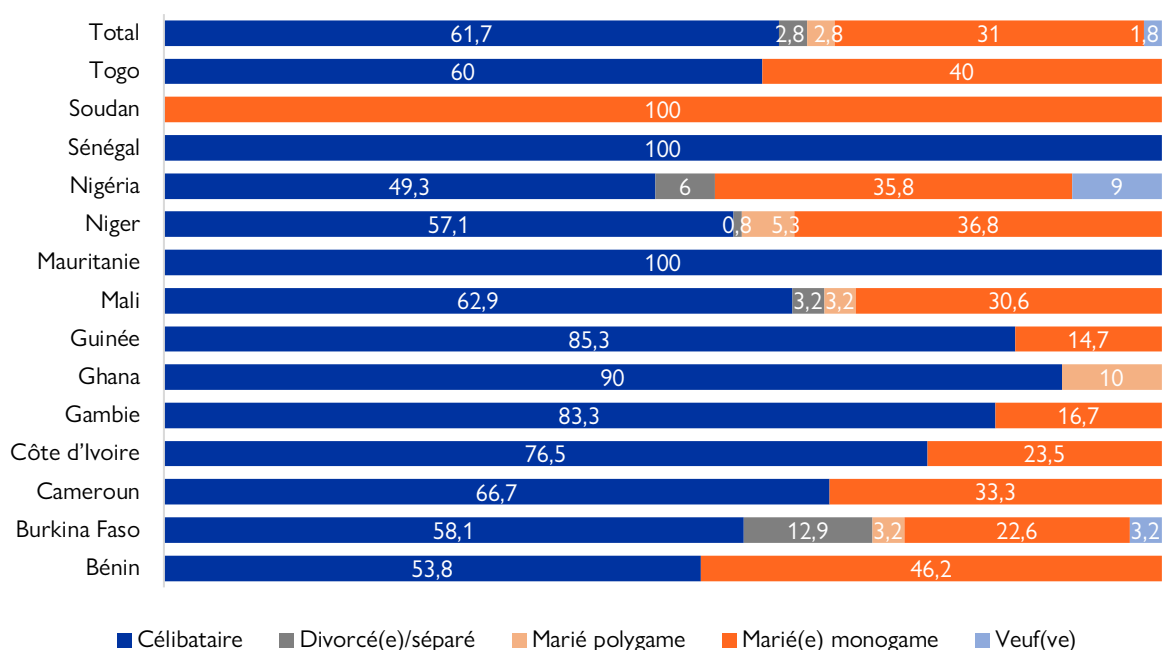
La répartition des statuts matrimoniaux en fonction du sexe des migrants débouche à la même structuration en termes de résultat. Autrement dit, les célibataires sont plus dominants aussi bien au sein des hommes soit 63,6 pour cent que des femmes soit 56 pour cent. Quant au statut marié, il représente 35 pour cent au sein du sexe masculin et 30 pour cent au sein du sexe féminin. Les statuts veuf (ve) et séparé (e) sont moins importants au sein de deux sexes, mais ils restent plus visibles au sein du sexe féminin que masculin. La répartition des statuts matrimoniaux au sein des nationalités indique également qu'au sein de toutes les nationalités, le célibat reste la principale situation matrimoniale, excepté chez les Soudanais qui sont tous mariés.

Figure 16 : Répartition (%) des situations matrimoniales des migrants au sein du sexe



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Figure 17 : Répartition (%) des statuts matrimoniaux des migrants au sein des nationalités



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

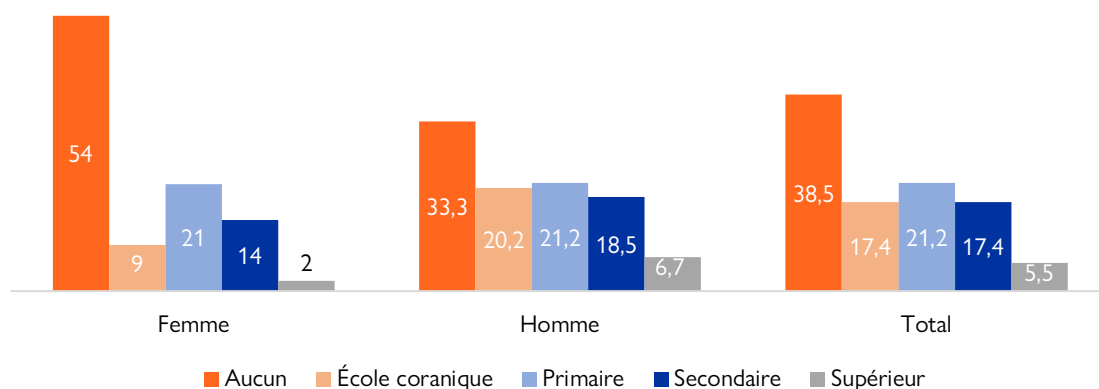
3.5. Le niveau d'éducation

L'instruction est une composante importante du capital humain des migrants. Elle joue un rôle déterminant dans l'accès à l'emploi et dans les rapports aux communautés d'accueil ou de transit. La majorité des migrants soit 61,5 pour cent ont fréquenté un établissement, contre 38,5 qui n'ont pas fréquenté un établissement scolaire. Malgré cette forte fréquentation scolaire, il convient de noter que les niveaux d'instruction des migrants sont faibles, car seulement 5,5% ont un niveau supérieur, contre 21,2 pour cent qui ont un niveau primaire, 17,4 pour cent qui ont un niveau secondaire et 17,4 qui ont fréquenté l'école coranique.

Le faible niveau scolaire des migrants témoigne d'une déperdition scolaire au service des dynamiques migratoires, laquelle s'expliquerait par les conditions d'accès à l'éducation et de maintien des enfants dans les écoles, mais aussi par la perception de manque de perspectives en l'éducation scolaire. Ces dernières années dans certains pays du Sahel, elle s'explique aussi et surtout par l'insécurité liée au terrorisme qui se traduit par la fermeture des institutions scolaires et le déplacement massif des populations.

L'analyse de niveaux d'instruction au sein du sexe montre que la non-scolarisation concerne plus les femmes où elle représente plus de la moitié soit 54 pour cent, contre 33 pour cent chez les hommes. La majorité de ces derniers a fréquenté un établissement scolaire, même s'ils ne se caractérisent pas par de niveaux supérieur et secondaire. Ce résultat dénote une inégalité dans l'accès à l'éducation ou à l'instruction en fonction du sexe des individus en migration.

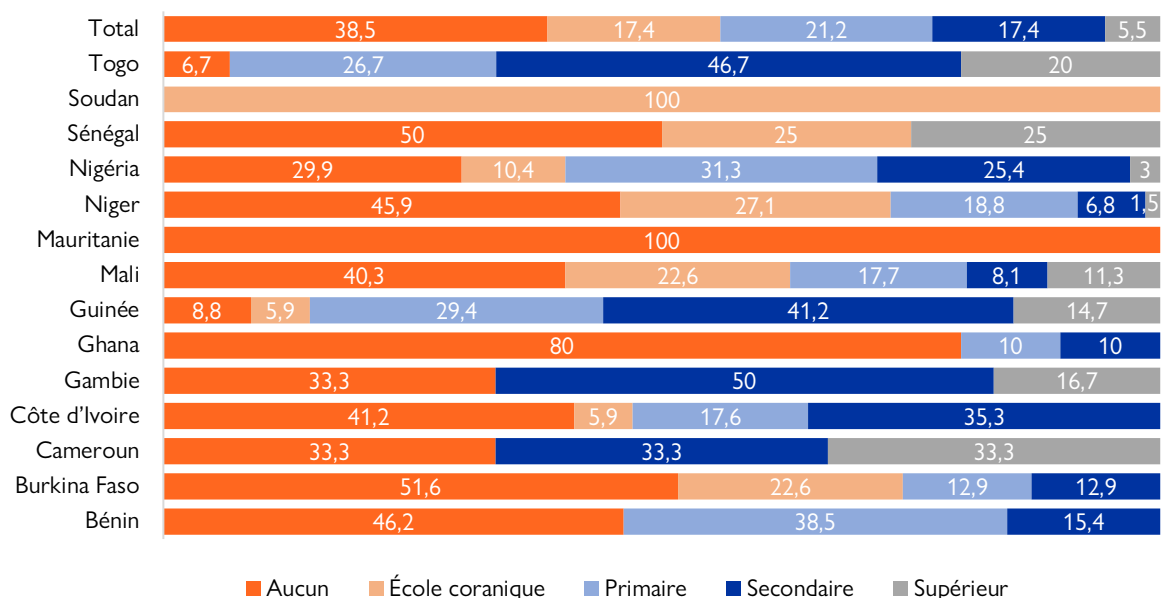
Figure 18 : Analyse de niveaux d'instruction au sein du sexe (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La répartition des niveaux d'éducation au sein des nationalités indique que les sans instruction prédominent chez toutes les nationalités, exception faite des Gambiais, Togolais, Guinéens et Soudanais qui ont respectivement comme principal niveau d'éducation le secondaire soit 50 pour cent, 46,7 pour cent, 41,2 pour cent et l'école coranique qui est la caractéristique scolaire de la totalité des migrants soudanais. Il s'agit probablement de migrants d'origine urbaine au regard des niveaux d'éducation faibles en milieu rural.

Figure 19 : Répartition de niveaux d'éducation au sein des nationalités



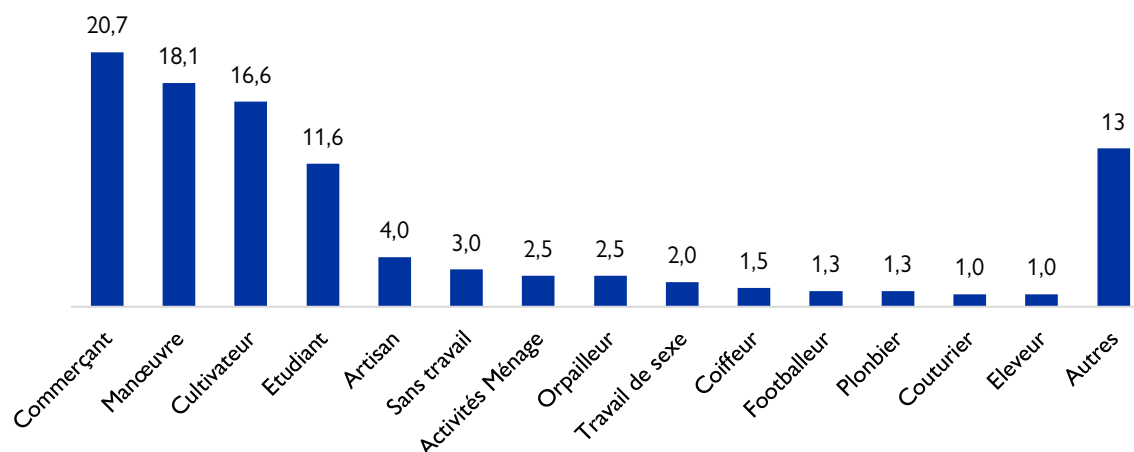
Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

3.6. Le statut socioprofessionnel

La situation ou le statut socioprofessionnel des migrants renvoie aux activités dans les pays d'origine ou en migration dans lesquelles ils se sont professionnalisés. Autrement, le statut

professionnel se rapporte à l'activité principalement retenue par le migrant comme sa profession. Les résultats des enquêtes sur les migrants internationaux en transit ou en installation dans la région de Gao révèlent que la principale profession est relative au commerce (20,7%), suivis principalement, par les ouvriers non qualifiés ou manœuvres (18,1%), les cultivateurs (16,6%), les étudiants (11,6%), les autres qui comprennent entre autres, les chauffeurs, les électriciens, les enseignants, les mécaniciens, les pêcheurs etc.

Figure 20 : Statut socioprofessionnel (%) des migrants internationaux présents à Gao



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La prédominance du commerce dans les statuts socioprofessionnels des migrants s'expliquerait par les facilités qui caractérisent l'exercice de cette activité. En effet, elle peut être mise en œuvre avec des sommes moins conséquentes et ne nécessite pas forcément de compétences particulières, et dans des proportions significatives, elle est une activité informelle qui échappe au contrôle fiscal dans beaucoup de pays ouest-africains.

L'analyse du statut socioprofessionnel au sein du sexe indique que les femmes migrantes sont principalement des commerçantes (39%), des étudiantes (14%), des techniciennes domestiques (9%). En revanche, les hommes sont nombreux dans les professions relatives au travail d'ouvriers non qualifiés ou manœuvres (23,2%) et dans l'agriculture (21,2%).

La répartition des statuts socioprofessionnels au sein de différentes nationalités montre que les migrants béninois, ghanéens et nigériens sont principalement des commerçants. Respectivement, ce statut socioprofessionnel représente 30,8 pour cent, 40 pour cent et 41,8 pour cent au sein de ces nationalités. Les migrants ressortissants de la Côte d'Ivoire et de la Guinée sont principalement des étudiants soit respectivement 23,5 pour cent et 20,6 pour cent, tandis que les ressortissants burkinabè (25,9%), maliens (41,9%), mauritaniennes (100%) et sénégalais (50%) sont principalement dans la profession des ouvriers non qualifiés (manœuvre). Les migrants camerounais sont principalement des coiffeurs et des étudiants (33,3% pour chaque profession), les Soudanais sont dans leur totalité des artisans et les Togolais sont principalement dans d'autres professions comme la restauration.

Pour conclure ce chapitre, il convient de retenir que les nationalités concernées par les dynamiques migratoires dans la région de Gao sont essentiellement ouest-africains, en premier lieu les Nigériens. Ces migrants sont majoritairement des hommes, même s'il existe une proportion non négligeable des femmes. La majorité des migrants soit 85,9 pour cent ont moins de 40 ans. Ils sont majoritairement célibataires. La majorité a fréquenté un établissement scolaire, mais ces migrants ont de niveau scolaire faible. Les statuts socioprofessionnels sont dominés par les commerçants, les manœuvres ou ouvriers non qualifiés, les cultivateurs et les étudiants.

CHAPITRE IV : SITUATION SOCIOECONOMIQUE ET DE VULNERABILITE DES MIGRANTS

La situation de vulnérabilité des migrants s’observe à travers, l’accès aux services sociaux de base comme la santé, l’éducation etc., les conditions de travail et les difficultés endurées sur les routes migratoires et les zones d’installation au niveau de la région de Gao. De la connaissance des formes de vulnérabilités des migrants découle l’expression de principaux besoins des migrants sur lesquels des recommandations peuvent également être dégagées en vue d’une amélioration de leur situation.

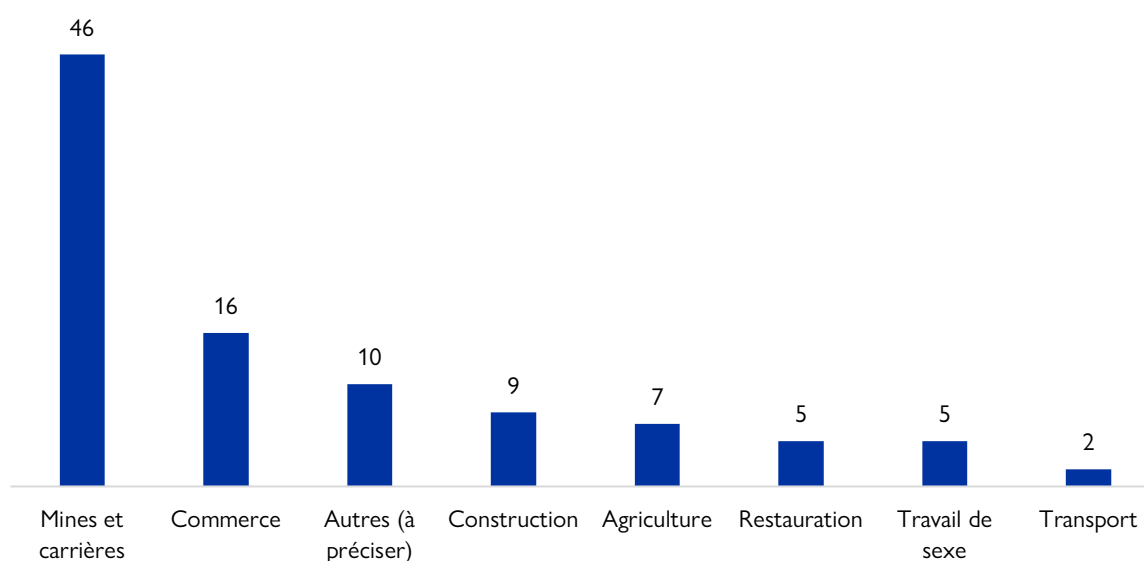
4.1. La situation socioéconomique des migrants dans la région de Gao

Dans ce sous-titre, nous évoquons la situation professionnelle et économique des migrants, leur situation sociale, c’est-à-dire leur vécu dans la région de Gao et leurs rapports aux communautés et aux autorités d’accueil.

4.1.1. Une situation professionnelle pas toujours caractérisée par l’exercice d’une activité à Gao

L’exercice d’une activité économique est une condition sine qua none pour la survie. Dans la région de Gao, plus de la moitié des migrants enquêtés soit 59 pour cent n’exercent pas d’activités économiques contre 41 pour qui sont professionnellement occupés. Pour ceux qui travaillent, les principaux secteurs d’activités sont les mines et carrières et le commerce. Les autres secteurs d’activités sont l’agriculture, la construction, la restauration. Ces résultats mettent en évidence l’importance de l’orpaillage dans les activités exercées par les migrants dans la région de Gao, spécifiquement sur le site minier de N’Tahaka.

Figure 21 : (%) Principaux secteurs d’activités des migrants dans la région de Gao



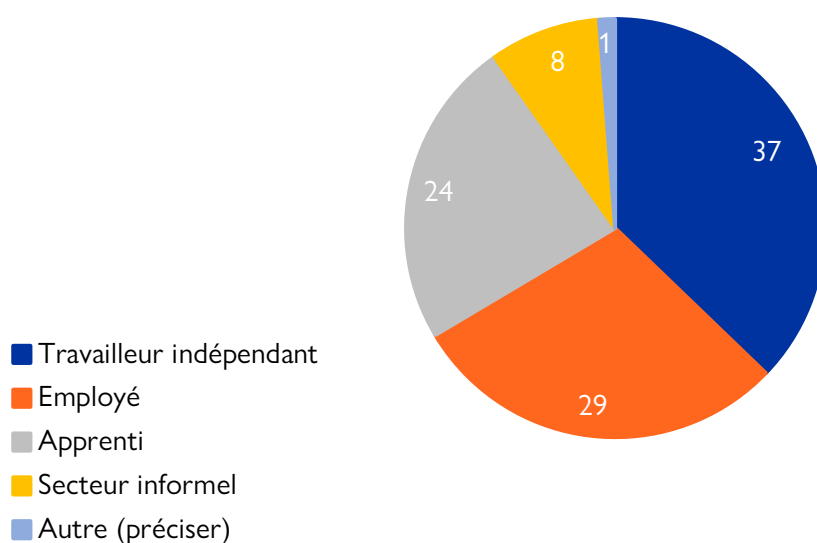
Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Parmi les activités regroupées sous la modalité “Autres” figurent principalement la coiffure, la couture et la mendicité. Si les la coiffure et la couture sont des activités connues, la mendicité est un nouveau phénomène devenu, dans les grandes artères de la ville de Gao, une pratique courante. Elle se renforce par la situation sécuritaire dans les pays voisins mais également dans les zones où la présence de l’Etat est faible. Plusieurs acteurs interviewés nous confirment l’importance du phénomène de la mendicité dans la ville de Gao, une pratique qui mobilise à la fois les hommes, les femmes et les enfants.

« Il y a beaucoup aussi qui font de la mendicité, qui amènent même des enfants avec eux pour faire de la mendicité au niveau des points de rencontre, ce sont des non maliens, la plupart ce sont des Nigériens, plus précisément des haoussas. Aujourd'hui il y en a beaucoup, au niveau de pâtisseries, au niveau de feux rouge et surtout au niveau des alimentations. Aussi bien certains sont dans les centres d'hébergement, d'autres sont dans les rues on ne sait même pas où. Quand même ce sont des femmes migrantes »¹¹.

Ces différentes activités sont exercées suivant divers statuts professionnels, mais le plus important est indépendant (37%). Il est suivi principalement par le statut employé (29%), les apprentis (23%) etc.

Figure 22 : Statuts (%) des migrants dans les activités économiques à Gao



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Les types d’activités varient en fonction des nationalités. Les Béninois exercent principalement (43%) dans le domaine de la construction des bâtiments ; Les Burkinabè, notamment les femmes évoluent principalement dans le travail de sexe (37%) ; les Ivoiriens sont exclusivement (100%) dans d’autres activités comme principalement la coiffure et la couture ; les Guinéens sont principalement dans la restauration (33%) et les mines et carrières (33%) ; cette dernière activité est également principalement exercée par les Nigériens (65%), les

¹¹ Agent de terrain, chef d’équipe du DRC basé à Gao, Bamako, octobre 2023.

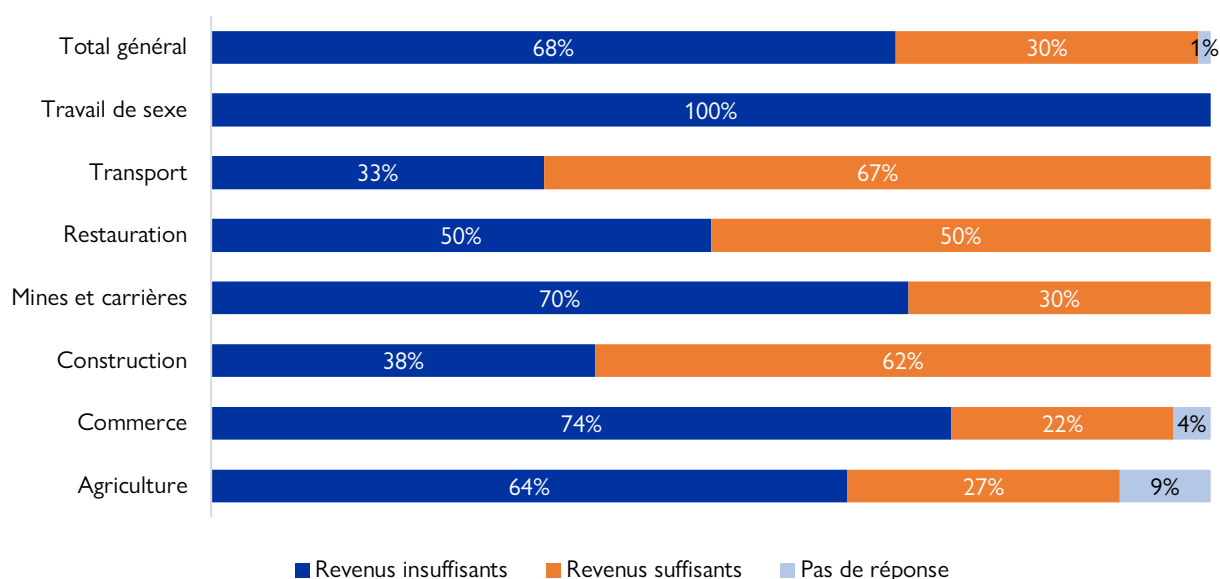
Soudanais (100%) et les Maliens (35%) ; une portion de nigériens se trouvent dans des secteurs variés tels que la coiffure, la couture, et certains se retrouvent dans des situations de mendicité (40%) ; une grande majorité de migrants sénégalais est engagée dans le commerce (100%). Enfin, les Togolais à l’instar des Guinéens mentionnés ci-dessus exercent principalement dans la restauration (40%) à laquelle s’ajoutent d’autres comme la coiffure et la couture (40%).

La répartition de types d’activités selon le sexe indique que les hommes sont principalement visibles dans les mines et carrières (53%), dans le commerce (16%). En revanche, les femmes sont nombreuses dans le travail de sexe (35%), le commerce (17%) et la restauration (17%) et dans d’autres activités comme coiffure, couture etc.

Les modes de rémunération sont divers mais plus de la moitié soit 55 pour cent des migrants sont rémunérés au jour le jour, contre 31 pour cent qui sont payés à la tâche, 11 pour cent par mois etc.

Les données indiquent une insatisfaction des migrants relativement aux revenus tirés des activités exercées. En effet, la majorité (70%) affirment ne pas être satisfaits des revenus qu’ils gagnent en comparaison des dépenses. Cette appréciation varie en fonction des types d’activités. Ainsi, les proportions les plus élevées de migrants insatisfaits sont enregistrés chez les migrants travaillant dans l’agriculture, le commerce, les mines et carrières, la restauration et le travail de sexe. A l’inverse la majorité des migrants travaillant dans le transport et la construction jugent leurs revenus satisfaisants. Le sentiment d’insatisfaction ou de satisfaction est partagé chez les migrants exerçant dans la restauration.

Figure 23 : *Appréciation des revenus des activités selon les types d’activités (%)*



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

4.1.2. Rapport des migrants aux communautés et aux autorités d'accueil

Le Mali dans sa globalité est connu pour son hospitalité qui fait que les étrangers migrants ou non rencontrent moins de problèmes avec les communautés ou les autorités. Cette culture hospitalière caractérise également de façon spécifique la région de Gao qui, pour diverses raisons se trouve au cœur des dynamiques migratoires essentiellement ouest-africaines. L'extrait ci-dessous permet de rendre compte la culture hospitalière inscrite dans les habitudes des populations de la région de Gao, notamment du chef-lieu de la région.

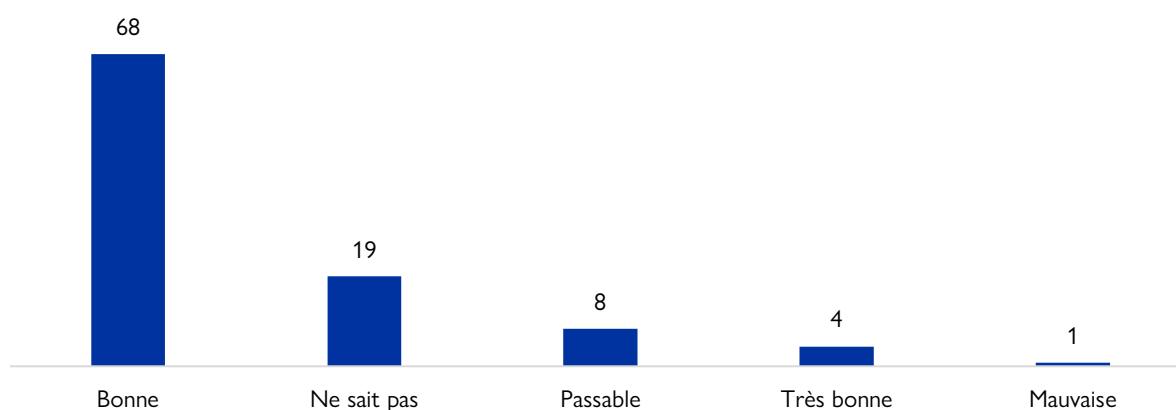
« [...] pour la tolérance des Maliens, pour leur culture d'hospitalité, tout cela étant, donne, l'envie aux migrants d'être beaucoup plus vers le Mali que vers le Niger. Donc c'est pourquoi, à Gao de plus en plus les migrants viennent, de plus en plus les migrants sont accueillis, de plus en plus les migrants transitent par Gao, parce qu'il y a beaucoup plus de facilités »¹².

En effet, les migrants au cours de leur passage ou leur installation dans la région de Gao rencontrent moins de difficultés dans leurs rapports aux communautés et aux autorités régionales. Il ressort des résultats que la quasi-totalité des migrants soit 92 pour cent disent se sentir en sécurité dans la région malgré le contexte sécuritaire qui la caractérise. Le fait de se sentir en insécurité est révélateur d'une situation conflictuelle tendue entre les forces armées maliennes et les groupes terroristes. Il est justifié par la détonation des armes, le braquage et enlèvement, le banditisme, le terrorisme, le fait de vivre avec sa famille sans abris etc.

Par ailleurs, la qualité des relations avec la population locale et les représentants de la loi est aussi un facteur sécurité. Ces relations constituent également des déterminants de l'intégration des migrants dans le lieu d'accueil (Gao). Elles attestent en outre du caractère hospitalier de la région Gao. Selon les données quantitatives, la majorité des migrants jugent leurs relations avec les populations locales très bonnes ou bonnes (72%). Seuls 8% des migrants apprécient passablement leurs relations avec les autochtones.

¹² Entretien avec le président d'une association des migrants de Gao, Bamako, octobre 2023.

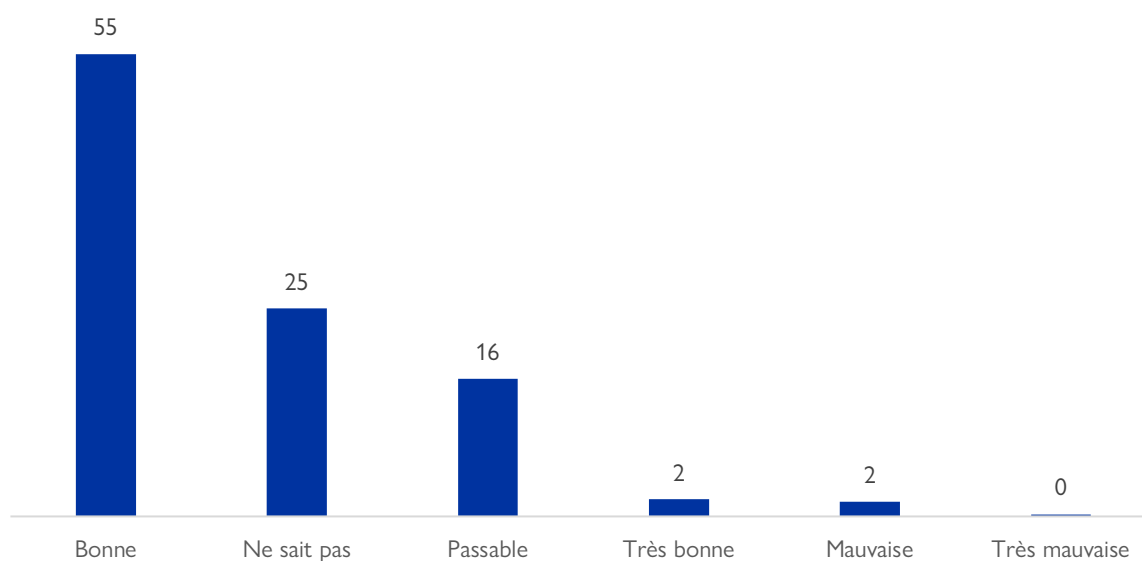
Figure 24 : *Appréciation des relations avec les populations locales (%)*



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Dans la majorité des cas les migrants disent entretenir des bonnes relations avec les populations locales quelle que soit par ailleurs la nationalité des migrants. Toutefois, la proportion qui jugent les relations passables est significative chez les nationalités gambienne et camerounaise.

Figure 25 : *Appréciation des rapports avec les représentants de la loi à Gao (%)*



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Les migrants disent entretenir également de bonnes relations avec les représentants de la loi. Cela s'explique surtout par le fait que la plupart des migrants sont des ressortissants de l'espace CEDEAO et qu'à ce titre ils sont dans un espace de libre circulation. La qualité des relations des migrants avec les populations locales et les représentants de la loi peuvent être un facteur supplémentaire de la région comme lieu d'accueil ou de transit.

4.2. L'accès des migrants aux services sociaux de base

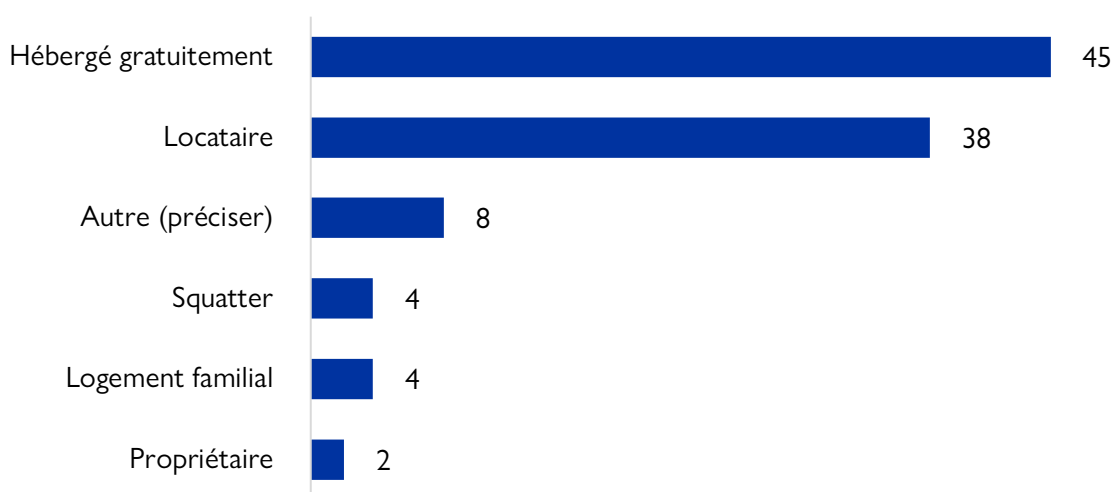
Dans le vécu dans une zone donnée, l'accès au logement et aux services sociaux de base est un indicateur important qui renseigne sur la situation de vulnérabilité des migrants. Il convient de prime abord souligner qu'au Mali, particulièrement la région de Gao, les services sociaux de base sont moins disponibles dans les zones reculées comme le site minier de N'Tahaka. Aussi, même dans la ville de Gao qui est le chef de la région, l'accès des migrants aux services est fonction de leur situation financière, mais également de leur entrée en contact avec une organisation intervenant dans l'assistance et la protection des migrants.

4.2.1. Un accès au logement facilité par le réseau social

La majorité des migrants ont été accueillis soit par des amis, des parents ou des ressortissants de la même localité. La proportion de ceux qui n'ont bénéficié d'aucun accueil n'est pas négligeable. Environ 30% des migrants n'ont pas bénéficié d'accueil. Ces résultats mettent en évidence l'importance de la solidarité familiale et villageoise, donc du réseau social dans la migration. Le réseau social joue un rôle important dans l'accueil et insertion des migrants, notamment l'insertion résidentielle. La présence de la parenté ou des amis est très importante parce qu'elle permet aux migrants de bénéficier d'un hébergement gratuit ou de faciliter l'accès à un logement.

Ainsi, l'analyse des modes d'hébergement montre que près de la moitié (45%) des migrants ont été logés gratuitement. La proportion de locataires est importante. En effet, près de 40% des migrants ont recours à ce mode d'hébergement.

Figure 26 : Les modes d'hébergement des migrants à Gao en (%)

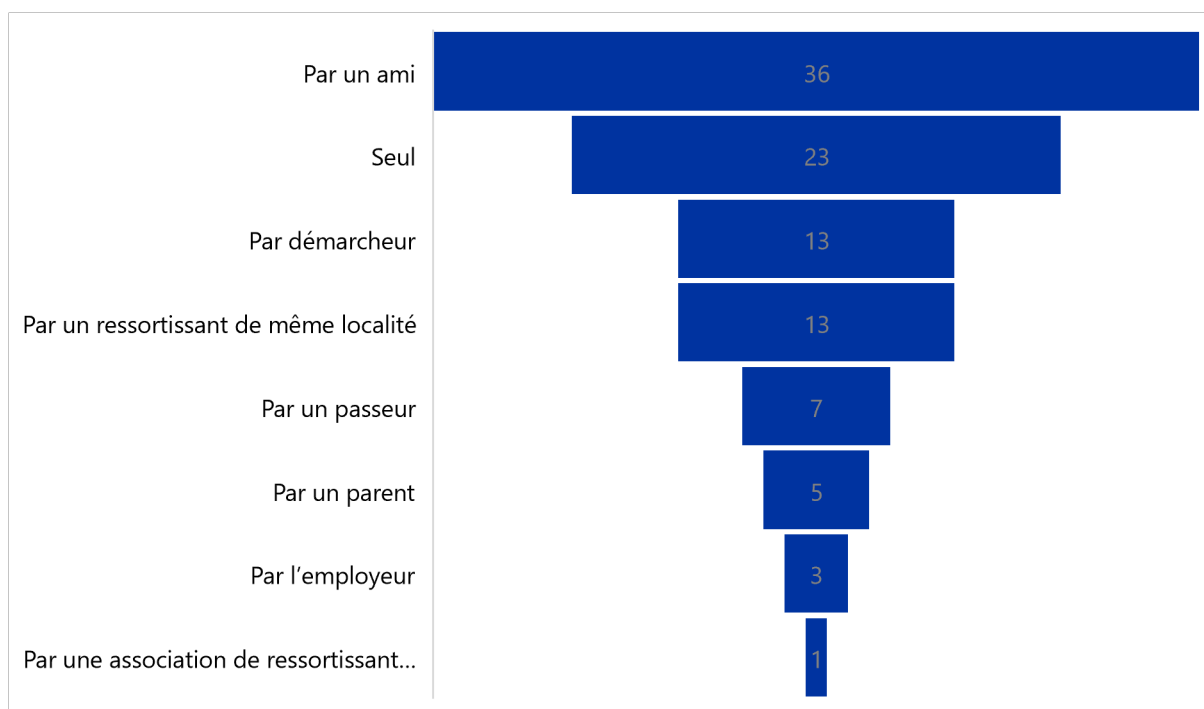


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Quel que soit le mode d'hébergement l'on constate que le réseau social joue un rôle déterminant dans l'hébergement des migrants. Que ce soit à travers la fourniture de logement gratuit ou l'aide à la recherche de logement, les migrants s'appuient toujours sur le réseau

social. D’abord, comme cela ressort dans la figure ci-dessus, 45 pour cent des migrants sont hébergés gratuitement principalement par des amis (29%), des parents (20%), des ressortissants du même village (17%) etc. En ce qui concerne les migrants locataires, seulement 23% ont trouvé leur logement sans avoir recours à une tierce personne. La majorité se sont rabattus sur leur réseau amical, sur des démarcheurs, des ressortissants de la même localité etc.

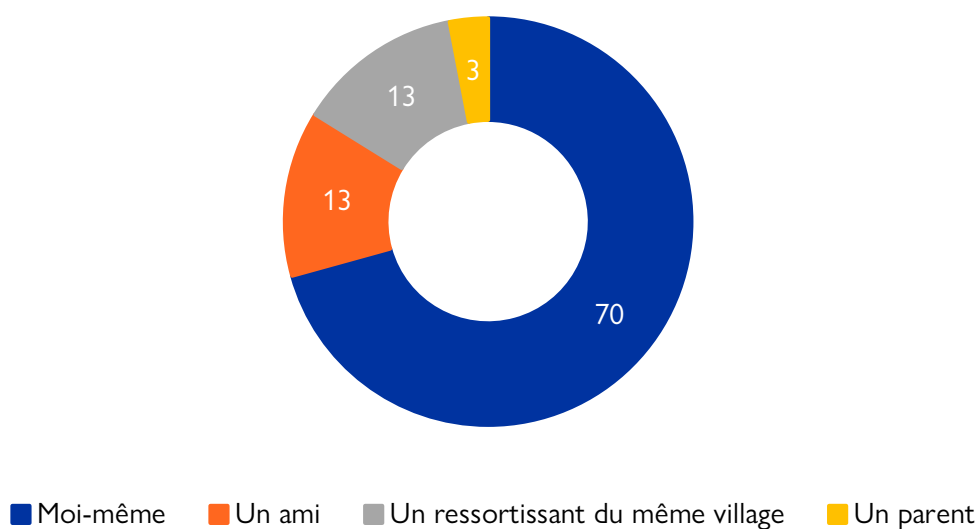
Figure 27 : Le processus d’accès aux logements pour les migrants dans la région de Gao (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Pour les migrants locataires, ce sont eux-mêmes, en majorité, qui se chargent du paiement de leurs loyers. Cependant, près de 30% ont affirmé que le loyer est payé par un ami, un ressortissant du village ou un parent. Ces résultats suggèrent encore l’importance du réseau social dans l’hébergement des migrants.

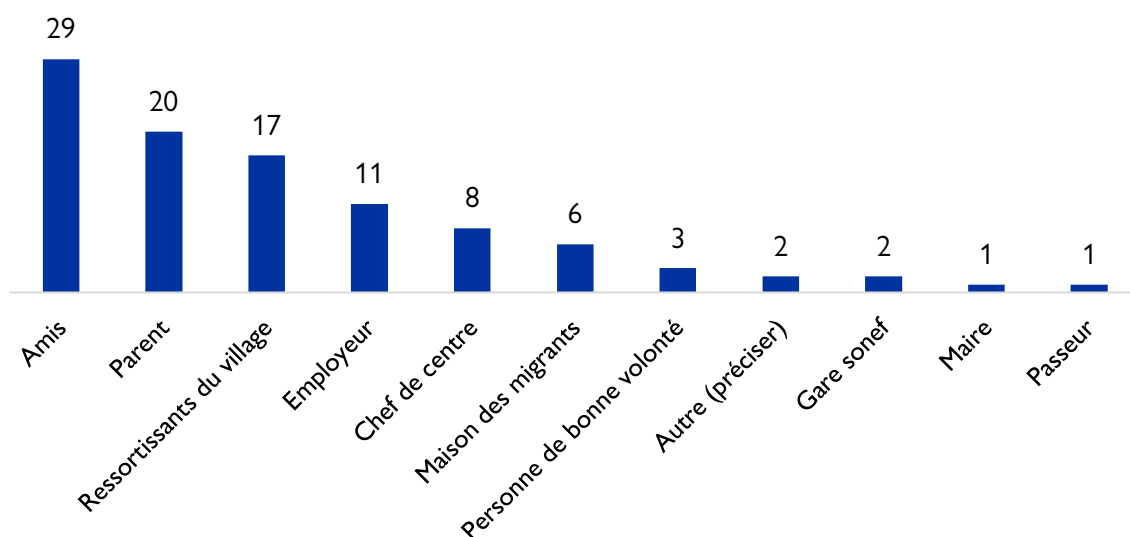
Figure 28 : Les modes de paiement de loyers des migrants à Gao (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

En outre, concerne les migrants hébergés, si près de deux tiers affirment avoir des liens d'amitié ou de parenté avec leurs logeurs l'on constate aussi qu'une proportion non négligeable de migrants bénéficient de l'assistance de structures associatives comme la maison du migrant, les personnes de bonne volonté et les responsables des gares routières. Quelques migrants sont hébergés par leurs employeurs.

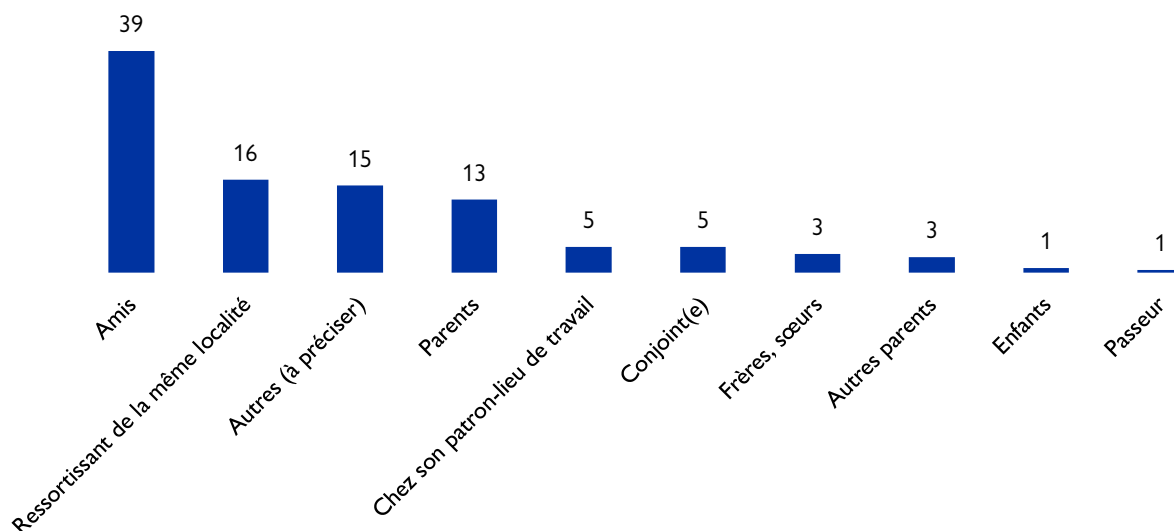
Figure 29 : les hébergeurs des migrants dans la région de Gao (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Au-delà, il convient de souligner que la majorité des migrants logent avec une autre personne. Il s'agit des amis, des parents, de l'employeur, des enfants, des ressortissants de la même localité.

Figure 30 : La catégorie de personnes avec lesquelles, les migrants logent à Gao

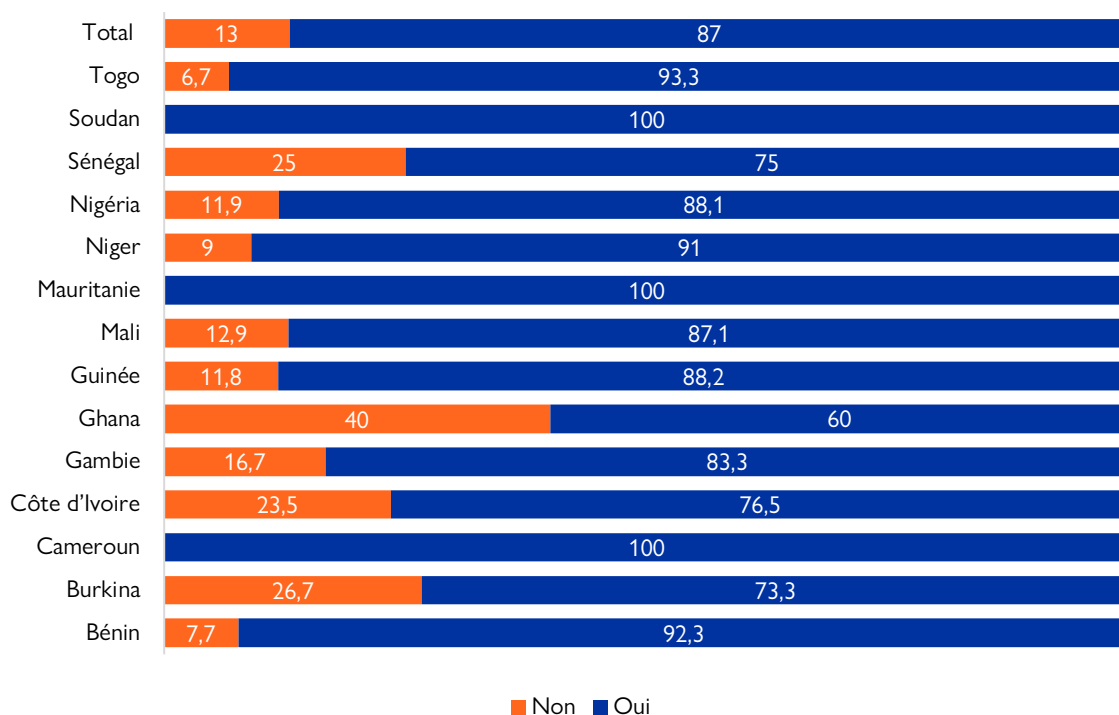


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

4.2.2. Des migrants majoritairement accès à l'eau potable et aux toilettes

L'analyse des données quantitatives montre que dans la région de Gao, les migrants internationaux de transit en partance ou au retour et ceux installés ne souffrent pas dans leur majorité (87%) d'une inaccessibilité à l'eau potable contre 13 pour cent qui ont déclaré n'avoir pas accès à ce service. La répartition de l'accès à l'eau potable au sein des nationalités indique que ce service est majoritairement accessible à toutes les nationalités. Mais l'inaccessibilité s'observe de façon non négligeable au sein des ressortissants ghanéens (40%), burkinabè (26,7%), sénégalais (25%) et ivoiriens (23,5%).

Figure 31 : Le niveau d'accessibilité des migrants à l'eau potable au sein des nationalités (%)

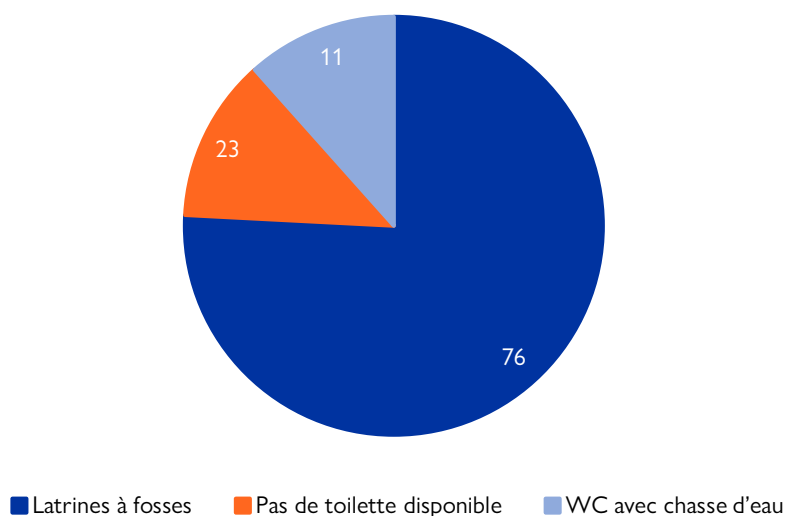


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Le même résultat s'observe lorsque l'on répartit l'accessibilité à l'eau potable au sein du sexe des migrants. Autrement dit, quel que soit le sexe, la majorité de migrants ont accès à l'eau potable.

En outre, les problèmes d'hygiène ne se posent pas majoritairement, car l'accès à divers types de toilettes (latrines à fosses, les WC avec chasse d'eau) s'élève à 87 pour cent contre seulement 13 pour cent qui n'ont accès à aucune toilette. Aussi, la majorité des migrants soit 82 pour cent n'ont pas de problèmes d'accès à l'eau propre et au savon pour leurs besoins hygiéniques contre 8 pour cent qui sont dans une inaccessibilité à l'eau propre et au savon.

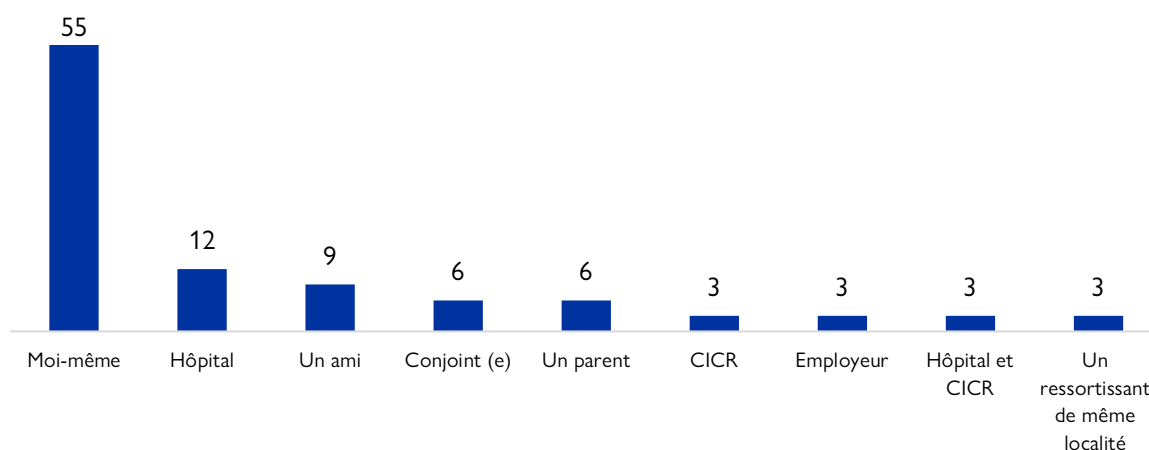
Figure 32 : *Types de toilettes (%)*



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

De même, l'accès à la santé ne se pose pas majoritairement comme un problème, même si en cas de maladie, la majorité des migrants soit 74 pour cent ne savent pas où ils peuvent recevoir des soins. Pour preuves, la majorité soit 73,3 pour cent des migrants qui ont été récemment malades dans la région soit 11,3% de l'échantillon, ont pu avoir accès à des soins de santé grâce principalement à leurs propres frais (Figure 32). Dans la prise en charge des besoins sanitaires des migrants, il convient également de citer secondairement, le CICR qui figure parmi les acteurs intervenant dans l'assistance et la protection des migrants, les parents, les amis et les personnes de connaissance comme l'employeur.

Figure 33 : *Prise en charge des soins (%)*



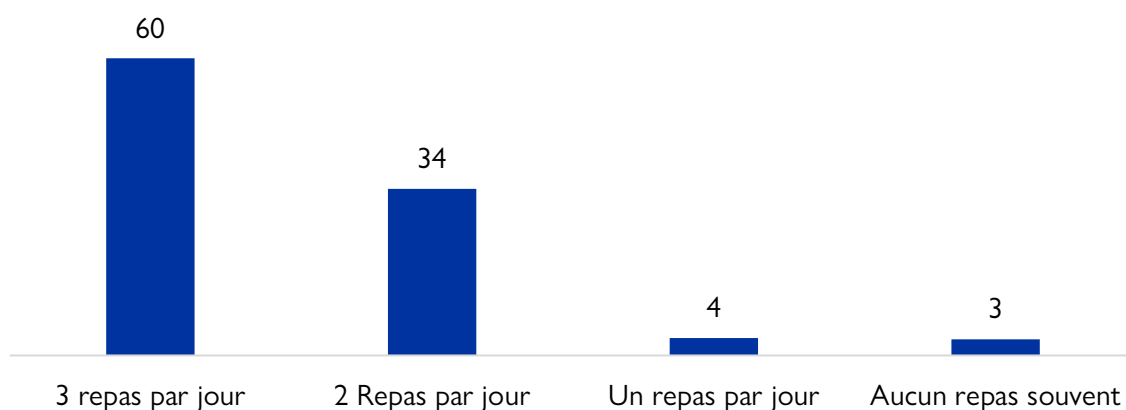
Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Les migrants qui n'ont pas pu avoir accès aux soins ont avancé comme raison le manque de moyens financiers et de suivi. Le manque de moyens financiers est facteur limitant l'accès aux soins de santé. Le problème de l'accès aux soins de santé se pose aussi bien en termes de méconnaissance des opportunités d'accès aux soins qui existent qu'en raison du manque de moyens financiers.

4.2.3. Des migrants peu confrontés au problème d'alimentation

Un autre aspect abordé sur les conditions de vie des migrants pendant le séjour ou passage dans la région de Gao est la question de l'alimentation. L'accès aux repas est marqueur important d'appréciation de la situation des migrants. Les difficultés alimentaires se posent également rarement aux migrants, car la majorité soit 60 pour cent des migrants prennent les trois repas par jour, contre 33 pour cent qui prennent deux repas par jour, 3,5 pour cent qui prennent seulement un repas par jour et 3 pour cent qui n'ont accès parfois à aucun repas par jour.

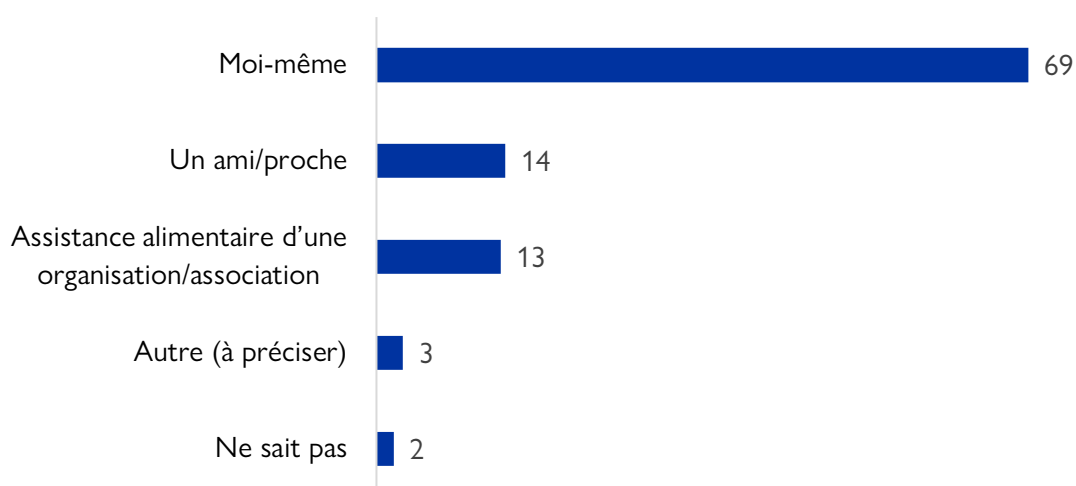
Figure 34 : l'accès des migrants aux repas (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Si la majorité des migrants n'est pas confrontés au problème d'alimentation, il est important de souligner qu'une proportion non négligeable d'entre eux est dépendante d'une tierce personne ou d'organisation leur apportant assistance pour leur alimentation. D'après les résultats de l'enquête, un peu plus du quart des migrants (27%) dépendent pour leur alimentation soit d'une organisation leur apportant assistance ou d'un ami ou parent. Les principales organisations qui assistent les migrants sont Direy Ben, Caritas Mali et l'Hôpital de Gao.

Figure 35 : les sources de financement de l'alimentation des migrants à Gao



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

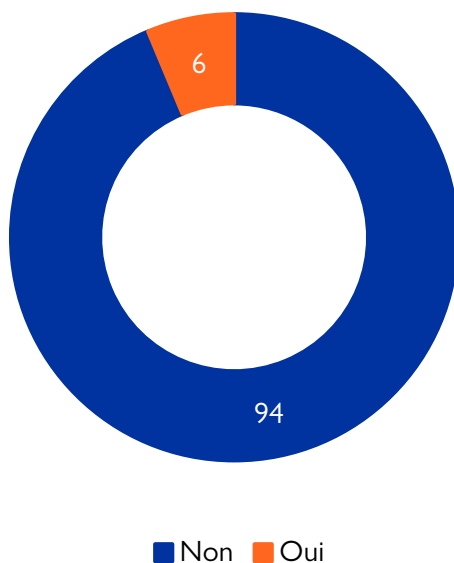
Dans un contexte de transit ou d'installation où les revenus des activités économiques sont majoritairement jugés insuffisants par rapport aux dépenses, il est important au-delà de la quantité, d'analyser l'accès à l'alimentation selon un angle qualitatif, **un aspect qui n'est pas abordé dans cette étude**. Ainsi, l'étude ne permet pas au-delà du plan quantitatif, de rendre compte la qualité nutritionnelle de l'alimentation des migrants, et l'accès à l'alimentation d'un point de vue quantitatif, ne permet pas de prendre en compte la vulnérabilité des migrants sur le plan alimentaire dans sa globalité.

4.2.4. La scolarisation des enfants de migrants à Gao

A l'instar du logement, de l'alimentation, de la santé, la scolarisation est un service social dont son inaccessibilité est source d'inégalités. La scolarisation permet l'acquisition des compétences intellectuelles, techniques, linguistiques etc. qui sont de véritables déterminants dans l'accès à l'emploi, dans les rapports aux autres, mais également, dans la migration. En effet, migrer nécessite dans certains cas, de maîtriser des langues étrangères, ce qui est la manifestation de la scolarisation et facilite en conséquence l'intégration socioéconomique dans les sociétés d'immigration.

La scolarisation en tant que besoin ne concerne dans le cadre de cette étude que les enfants des migrants en âge compris de 6 ans et plus. Ils sont moins nombreux, car seulement, 6 pour cent des migrants enquêtés ont affirmé être installés à Gao avec des enfants en âge scolaire. Cette situation s'explique par le fait que la majorité des migrants se déplacent seuls et sont dans des logiques soit de transit ou de migrations temporaires.

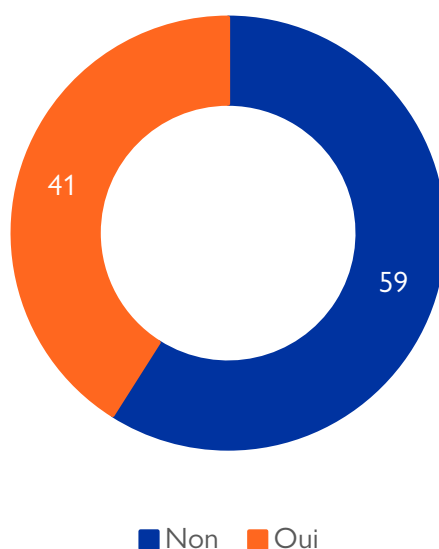
Figure 36 : La proportion des migrants vivants à Gao avec des enfants en âge scolaire (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Parmi les migrants présents à Gao en compagnie des enfants en âge scolaire, moins de la moitié soit 41 pour cent ont déclaré que leurs enfants sont scolarisés exclusivement dans les écoles publiques de la région. La proportion des enfants non-scolarisés est donc très importante et s'élève à 59 pour cent.

Figure 37 : La situation de scolarisation des enfants des migrants (%)



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

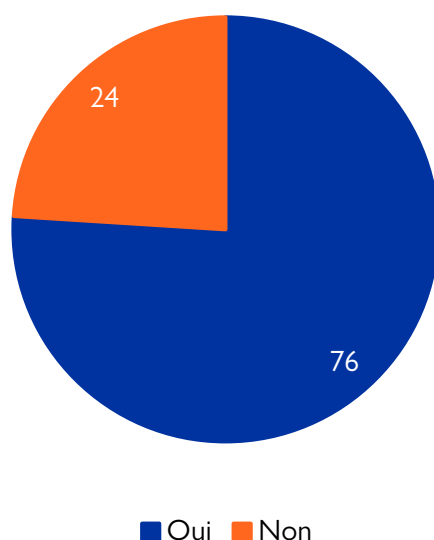
Cette forte proportion d'enfants non-scolarisés s'explique par quatre facteurs à savoir : le manque de moyens des parents (38%), la présence temporaire penchant plus vers le transit

que vers une installation réelle (23%), la méconnaissance des procédures de scolarisation des enfants à Gao, (31%) et l'utilisation des enfants comme aide-mendiant dans les rues et espace publics de la ville (8%).

4.2.5. Accès au téléphone

L'accès au téléphone qui permet d'échanger avec les familles d'origine ou les membres du réseau social ne constitue pas également une difficulté majeure pour les migrants enquêtés dans la région de Gao. En effet, 76 pour cent d'entre eux ont affirmé avoir accès au téléphone contre 24 pour cent qui sont dans une situation contraire. Parmi les migrants qui ont accès au téléphone, 94 pour cent utilisent le téléphone portable personnel, contre 5 pour cent qui utilisent le téléphone portable d'un voisin ou d'un ami et seulement 1 pour cent utilise le téléphone fixe pour échanger avec leurs familles et membres de leurs réseaux.

Figure 38 : *La situation des migrants dans l'accès au téléphone*



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

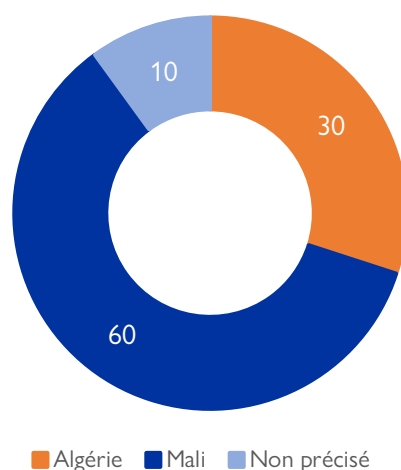
L'analyse des conditions de séjour met en évidence la précarité qui caractérise les conditions de vie de migrants dans la région de Gao, même si de façon générale, il existe une situation de pauvreté dans la région. Les problèmes se posent beaucoup plus pour les migrants en raison de leur statut. Cette situation de précarité est liée parfois au contexte propre des migrants notamment lorsque ceux-ci sont victimes d'expulsion. Quel que soit le statut des migrants, leur séjour dans la région de Gao est caractérisé par un certain de manques pour les migrants notamment en matière d'accès à certains services essentiels comme le logement, l'alimentation, la santé et l'éducation.

4.3. Les formes d'abus, d'exploitation et les besoins des migrants en assistance et protection

4.3.1. Le travail forcé et violences contre les migrants

Le travail forcé renvoie aux formes de contrainte exercées sur les migrants à exercer une activité durant les routes migratoires et dans la région de Gao. Malgré la situation sécuritaire particulière au Mali, le contrôle des routes migratoires par les passeurs et le site minier par les groupes armés, forcé est de constater que la majorité soit 97,5% des migrants en transit ou installés n'ont pas été forcés à travailler contre 2,5% qui ont été victime d'une telle situation. Deux pays constituent les lieux où les migrants sont forcés à travailler à savoir l'Algérie (30%) et le Mali (60). Au Mali, les lieux où les étaient contraints à travailler migrants sont le Bamako, la ville de Gao et le site minier de N'Tahaka situé à environ 90 km de Gao.

Figure 39 : Les pays où les migrants sont contraints à travailler (%)

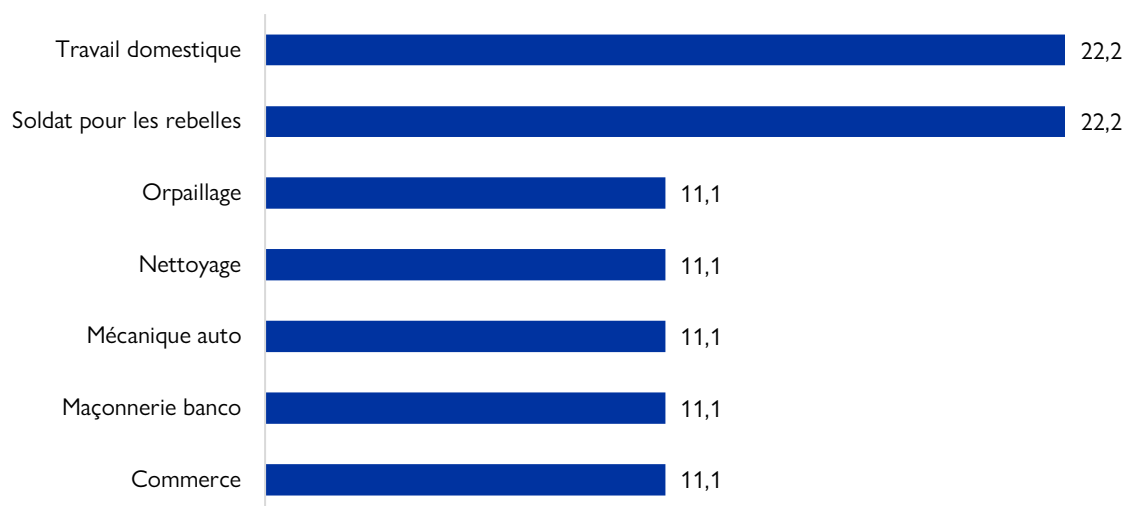


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Si la présence des migrants à Bamako ou à Gao est antérieure à la crise sociopolitique du Mali, celle sur le site de N'Tahaka est subséquente à cette crise. En effet, cette zone aurifère a été découverte pendant la période d'instabilité du Mali. Ainsi, elle a été contrôlée jusqu'au 25 septembre 2023 par les groupes armés du CSP qui y exerce leur loi à savoir entre autres la taxation des entrées et de sorties de véhicules, la taxation de l'installation sur le site etc.

Le temps passé par les migrants dans les activités dont ils sont contraints à exercer va de quelques jours à un an. Les domaines professionnels concernés le travail forcé sont le nettoyage, l'orpaillage, le travail domestique etc. Il convient aussi de mentionner que parmi les migrants contraints à travailler, il y en a qui ont été enrôlés de force dans les groupes armés.

Figure 40 : Domaines d'activités (%) où les migrants ont été contraints à travailler

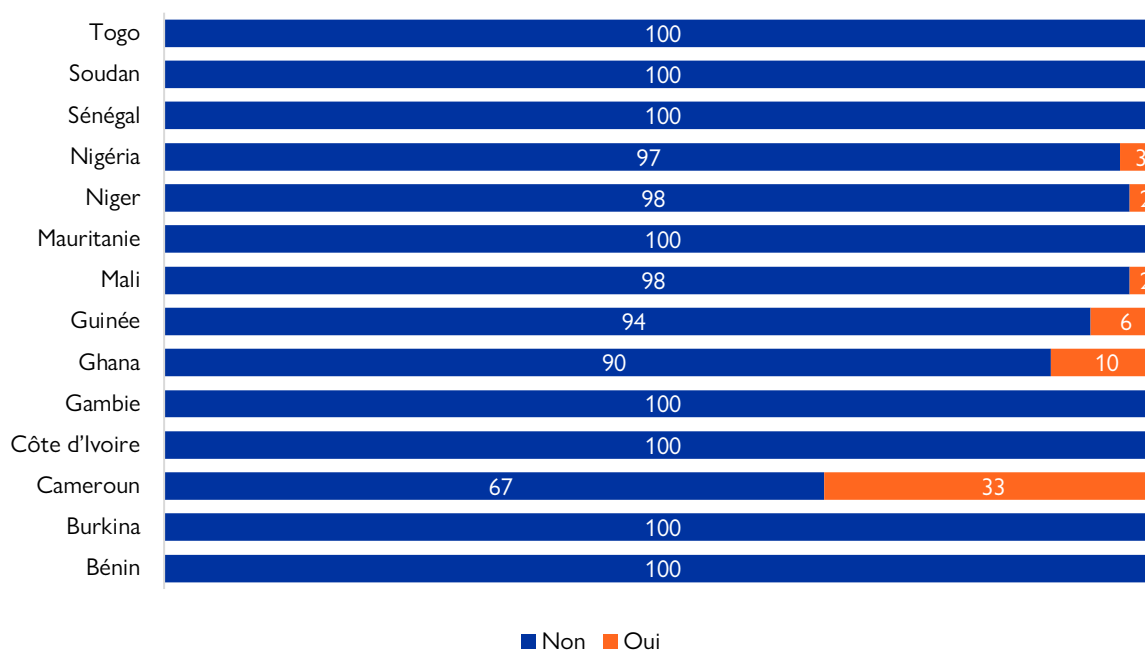


Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Il importe de préciser que le travail forcé dans le cadre migratoire renvoie à plusieurs situations en termes de conditions de rémunération. Premièrement, il s'agit d'activités dont les migrants sont forcés d'exercer sans aucune rémunération. Deuxièmement, dans certains cas, la contrainte à exercer un travail renvoie à une violation par l'employeur des termes du contrat verbal qui le lie au migrant. Autrement dit, le migrant après avoir exercé le travail ne touche pas le salaire convenu avec l'employeur. Enfin troisièmement, le travail forcé porte sur les conditions précaires de rémunération qui renvoient plutôt à l'exploitation dans le travail.

La répartition de la proportion des migrants forcés en fonction des nationalités montre qu'au sein de toutes les nationalités, le travail forcé constitue une caractéristique faible, mais il reste considérable chez les ressortissants camerounais (33,3%), ghanéens (10%) et dans une moindre mesure, les Guinéens (5,9%).

Figure 41 : La répartition par nationalités des migrants forcés à travailler



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

La répartition du travail forcé sur les routes migratoires et dans les zones d'installation au Mali, particulièrement à Gao au sein du sexe des migrants, indique que quel que le sexe, les migrants ne sont pas majoritairement forcés à exercer une activité, car le travail forcé représente 2 pour cent chez les femmes et 2,7 pour cent chez les hommes.

Sur les routes migratoires et les zones d'installation, les violences sont plus importantes que le travail forcé, 23,4 pour cent ont affirmé avoir été témoins d'une violence quelconque au cours de leurs parcours migratoires. Il s'agit principalement de l'extorsion des biens des migrants, des violences physiques ou de menaces verbales, psychologiques etc. Les principaux auteurs de ces violences sont les passeurs (34%), les forces de l'ordre du pays de dernière résidence (28%), les groupes armés (23%) etc.

Figure 42 : Les auteurs des violences contre les migrants



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Trois principaux lieux ont été cités comme lieux où les migrants ont été témoins de violences. Il s'agit, du site minier de N'Tahaka (31,6%) pour les migrants installés, de l'Algérie (29,3%) pour les migrants de retour, des routes migratoires (12,0%) en partance ou retour pour les migrants de transit etc. En effet, le site minier comme évoqué ci-dessus a été sous le contrôle des groupes armés jusqu'au 25 septembre 2023, ce qui explique sa visibilité parmi les lieux où les migrants sont violentés, car il y existait une économie de la violence. En ce qui concerne l'Algérie, c'est un pays d'expulsion des migrants essentiellement dans le Sahara à proximité soit de la frontière nigérienne, soit la frontière malienne. En effet, les migrants en transit au retour rencontrés à Gao sont essentiellement expulsés vers la frontière malienne et arrivés à Gao à travers soit les camions de marchandises, soit grâce aux interventions des acteurs intéressés par les questions d'assistance et de protection.

Les violences contre les migrants dans ces lieux ci-dessus résultent généralement du refus d'obéissance ou de l'incapacité des migrants à répondre favorablement aux exigences des acteurs contrôlant ces espaces. A titre illustratif, sur les routes migratoires du sud vers le nord (région de Gao) ou inversement, les exigences financières sont fréquentes et s'appliquent à tous les passagers, notamment ceux qui ne disposent pas de documents d'identité. Aussi, sur les routes transsahariennes contrôlées par les passeurs et les groupes armés depuis plusieurs décennies, il existe plusieurs barrages de sécurité au niveau desquels les migrants sont taxés pour franchir. L'extrait ci-dessous en atteste :

« Il y a les groupes armés qui se sont ajoutés à la police et à la gendarmerie, il ne faut pas les ignorer, parce qu'entre Tombouctou et Inafara il y a trois checkpoints, entre Bordj et Gao il y a 6 checkpoints, on arrête des migrants, on les dépouille de tout ce qu'ils ont, où ils payent

chacun 5000, 5000 francs pour passer. Les Maliens (police gendarmerie) les font payer 3000 francs et là-bas (groupes armés) on les fait payer 5000 francs »¹³.

4.3.2. Les cas d'enlèvement et de tromperie des migrants

Malgré l'insécurité se manifestant par la présence de plusieurs profils d'acteurs de la violence, les cas de kidnapping ou d'enlèvement sont quasi inexistantes sur les routes migratoires traversant par la région de Gao ou au sein de celle-ci. Selon les données quantitatives, seulement 0,2 pour cent des migrants en ont été victimes de la part notamment des groupes terroristes. En comparaison, la situation en Libye, marquée par une moindre stabilité étatique et un contrôle significatif de certaines par des milices, est connue pour un taux plus élevé de cas similaires

Contrairement aux enlèvements, les cas de tromperies sont plus visibles et concernent 8,3% de l'échantillon. Ils renvoient aux rapports entre migrants eux-mêmes, entre les migrants et les passeurs, entre migrants et les employeurs et entre les migrants et leur réseau social. Parmi les types de tromperie rapportés, les plus courants concernent les informations erronées sur les routes migratoires et les opportunités professionnelles, ce qui peut induire en erreur les migrants et avoir des conséquences significatives sur leurs parcours et projets. A titre illustratif, les migrants qui quittent le sud pour remonter au nord, c'est depuis la gare de Bamako que des informations fallacieuses sont mises à leur disposition en l'occurrence par les passeurs qui cherchent à les convaincre à emprunter la route qui, à partir de Hombori était à un moment donné plongée dans l'insécurité.

Aussi, à travers les réseaux sociaux, depuis leurs pays d'origine ou dans des pays de transit, les migrants sont avec d'autres personnes à la fois amis et connaissances, qui mettent à leur disposition des informations favorables, mais plus ou moins vraies sur les opportunités professionnelles. Ces informations erronées créent chez les victimes la déception et contribuent à écourter ou à briser les projets migratoires par un retour précipité ou un blocage dans les zones de transit.

Le deuxième type de tromperie est relatif d'une part aux rapports entre les migrants et les transporteurs auxquels certains migrants confient dans certains cas, leurs ressources financières dans le but d'échapper aux taxations financières qui caractérisent particulièrement les routes transsahariennes. Mais il arrive que certains transporteurs refusent de restituer les ressources confiées et étant dans l'incapacité de défendre, les migrants se remettent au ciel en continuant leur parcours migratoire. D'autre part aux rapports entre certains migrants et certains passeurs où ces derniers disparaissent après avoir été payés pour organiser le passage

¹³ Entretien avec le président d'une association des migrants, Bamako, octobre 2023.

des migrants d'une ville ou d'une frontière à une autre. L'encadré ci-dessous permet d'élucider davantage ce qui est dit¹⁴ :

C'est à partir d'ici, de Sogoniko, tout est organisé, je me rappelle en 2016, il y avait un Guinéen qui avait donné de l'argent à un passeur d'ici, qui lui a dit qu'il a son ami à Gao, il lui a donné le numéro de téléphone, il lui a dit qu'il va payer ton transport pour aller en Algérie. Il arrive à Gao, celui-là a dit qu'il n'a rien reçu de lui, qu'il le connaît c'est son ami c'est vrai, mais il ne m'a pas envoyé un franc. Alors on cherche celui-là qui est à Bamako, on ne le retrouve même pas. Quand le coordinateur m'a appelé, j'ai dit donnez-moi le numéro du Monsieur, j'ai été moi-même personnellement à la gare de Sogoniko, j'ai dit à la police que je viens chercher quelqu'un qui est un arnaqueur, j'ai expliqué toute la situation, un policier m'a suivi, on est allé, le monsieur était là-bas on me l'a fait perdre, on l'a caché pour moi, on ne voulait pas qu'on le voit. J'ai compris le jeu je suis parti, le lendemain je reviens pour rentrer par l'autre porte mais turbané, je viens j'ai dit que je suis un Sénégalais de Tambacounda du l'Est du Sénégal je veux aller en Algérie. Ils m'ont dit il n'y a pas de problème, tout de suite, alors ils m'ont dit le transport, ils m'ont dit si tu veux même par avion il n'y a pas de problème. Je leur ai dit que moi on m'a donné le nom et l'adresse de quelqu'un qui est un ami à mon petit frère, c'est lui que je veux voir. Ils m'ont dit c'est qui ? j'ai donné le nom, ils m'ont dit le voici. Voilà comment j'ai retrouvé mon monsieur, je l'ai pris par la main pour lui dire que nous sommes 10 sénégalais, qui vont aller. Déjà l'appât est grand, 10 ou 15 migrants c'est beaucoup d'argent. Donc en sortant avec lui on passe devant la police, je le prends par la main fortement et je l'amène à la police, j'ai dit voilà mon type. Les policiers étaient étonnés, ils ne m'ont pas aidé, ils ont fait semblant de m'aider. Ils ne m'ont pas aidé, parce qu'ils travaillent ensemble. Nous comprenons ? On n'a pas peur de le dire, on n'a pas honte de le dire, ils travaillent ensemble. Donc c'est comme ça que j'ai retrouvé le monsieur.

Le troisième type de tromperie dont les migrants sont victimes est relatif au détournement d'argent. En effet, les migrants, compte tenu de leur situation d'irrégularité migratoire, notamment dans les pays de l'Afrique maghrébine, préfèrent passer par le système de correspondance pour transférer des mandats à leurs familles restées dans les pays d'origine. Ce système qui fonctionne d'une connaissance à une autre est surtout animé par les passeurs, les anciens migrants convertis en opérateurs de transferts financiers et certains commerçants qui font la navette entre les pays. Bien que les services soient tarifés par un ajout d'un montant supplémentaire au montant à transférer, ce système n'a aucune garantie que la confiance. Cette dernière se trouve dans certains cas, trahie par certains opérateurs du système qui n'expédient pas à destination l'argent envoyé par certains migrants aux parents des pays d'origine.

La dernière forme de tromperie révélée par les enquêtes de terrain porte sur une sorte d'exploitation dans le travail se manifestant par le refus de certains employeurs de payer la

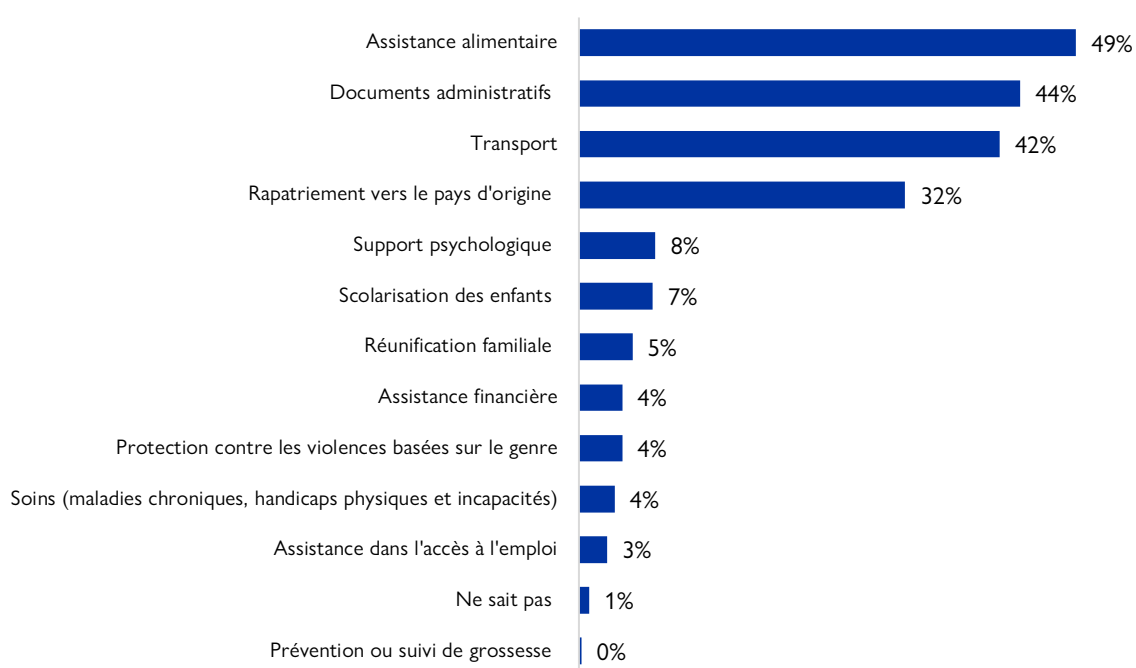
¹⁴ Entretien avec le président d'une association des migrants, Bamako, octobre 2023.

force de travail des migrants après l'accomplissement des tâches convenues. La géographie de ces différentes tromperies va de l'espace virtuel à l'espace physique impliquant l'Algérie, la Tunisie et le Mali. Il s'agit spécifiquement des espaces frontaliers, des postes de contrôle officiels dans les pays de transit, des checkpoints des groupes armés sur les routes migratoires transsahariennes, des gares routières et du site minier de N'Tahaka dans la région de Gao.

4.3.3 Les besoins immédiats des migrants

La situation de transit, de retour et d'installation, le nonaccès intégral des migrants à certains services sociaux base comme montré ci-dessus, dénotent l'existence d'un ensemble besoins dont la prise en charge par des acteurs intervenant dans la migration permettrait d'impacter positivement les conditions de vie des migrants. A travers les enquêtes de terrain, plusieurs besoins immédiats ont été exprimés par les migrants de différentes nationales rencontrées dans différents lieux de la région de Gao. Le besoin le plus exprimé est relatif à l'assistance alimentaire (49%). Elle est suivie considérablement par des besoins portant sur des documents administratifs (44%), de transport (42%), le rapatriement vers les pays d'origine (32%). Aussi, il existe des besoins en rapport des assistances psychologiques, de scolarisation des enfants qui concerne spécifiquement les migrants installés avec leurs familles, de réunification familiale, de protection contre les violences physiques etc.

Figure 43 : *Besoins immédiats des migrants en matière d'assistance et de protection*



Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

En définitive, la situation socioéconomique des migrants se caractérise par accès limité à l'emploi dans la région de Gao, par des rapports favorables avec les communautés et les autorités d'accueil. L'accès aux services sociaux de base est également satisfaisant en dépit de la méconnaissance des lieux de services sanitaire et des difficultés de scolarisation des enfants

qui accompagnent leurs parents. Malgré la situation sécuritaire, les cas de travail forcé, d'enlèvement sont faibles, ce qui n'exclut pas l'existence de plusieurs besoins dont les principaux sont alimentaires, documentaires, de transport etc.

CHAPITRE V : LE SYSTEME D'ASSISTANCE ET DE PROTECTION DES MIGRANTS : PROFIL D'ACTEURS, TYPES D'INTERVENTION ET LIMITES DU SYSTEME

Par la forte inscription de la région de Gao dans les dynamiques, par l'existence de l'insécurité et du fait que la migratoire en soi est particulière au regard des difficultés qui la caractérisent et surtout de l'existence des besoins évoqués ci-dessus, il existe au Mali, en l'occurrence dans la région de Gao, un système d'assistance et de protection. Il fonctionne à travers la présence et l'intervention des acteurs aux profils divers, il a des forces, mais également des limites dans la prise en charge des besoins des migrants de divers profils.

5.1. Évaluation du cadre légal et institutionnel de prise en charge des migrants en matière d'assistance et de protection à Gao

Le cadre légal et institutionnel renvoie aux différents instruments juridiques internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui régissent les migrations, notamment qui mettent l'accent sur la protection des migrants et leurs familles. Dans ce domaine, il convient de souligner que beaucoup d'efforts ont été consentis par les autorités nationales du Mali.

A l'échelle internationale, l'on peut rappeler l'inscription du Mali dans l'esprit de la déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) qui, à son article 13, alinéa 2 dispose que : « *toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays* ». Cette déclaration universelle de droit de l'Homme trouve son aboutissement dans plusieurs textes dont entre autres :

- ✓ La convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003 et ratifiée la même année par le Mali ;
- ✓ La convention de lutte contre toutes les formes de discrimination raciale à l'égard des femmes ;
- ✓ La convention relative aux droits de l'enfant de 1989, ratifiée en 1990 par le Mali ;
- ✓ La convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, ratifiée en 1973 ;
- ✓ Les conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, ratifiées en 2016 ;

A travers ces différentes ratifications, le Mali s'engage à offrir aux migrants, un accès égal aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation etc.

Plus récemment, il faut noter, la souscription du Mali au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. C'est un texte qui vise à prendre en compte les droits des migrants tout en respectant les attentes des Etats en termes de sécurité et de contrôle des frontières. Il représente une contribution importante en vue d'une meilleure gestion des flux migratoires à l'échelle internationale en impliquant à la fois les pays d'origine, de transit et de destination. Ce pacte tout comme les textes mentionnés ci-dessus, ne remet pas en cause la

souveraineté des Etats dans la gestion des migrations. Il repose par conséquent sur le principe de responsabilité partagée entre tous les Etats et vise à garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières tout en luttant contre les migrations dangereuses, désordonnées et irrégulières.

Au niveau continental africain, le Mali souscrit également à l'esprit de la « Charte africaine des droits de l'homme et des peuples » adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement en 1981 lors de la 18^{ème} session. Elle est entrée en vigueur en 1986. Il adhère également aux esprits des instruments juridiques relatifs à la migration de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) créée le 28 mai 1975. Il s'agit entre autres :

- ✓ Du protocole du 29 mai 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, modifié et complété par un protocole adopté en 1989 auquel s'ajoutent deux autres protocoles de 1986 et 1990 ;
- ✓ L'approche commune de la CEDEAO sur la migration, élaborée lors de la 33^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement à Ouagadougou en janvier 2008 ;

Au niveau national, la constitution du 25 février 1992 remplacée par celle promulguée le 22 juillet 2023 pose les principes du respect de la personne humaine. L'article 2 de cette nouvelle constitution insiste sur la sacralité de la vie humaine, le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité physique ; l'article 2 soutient l'assurance par l'Etat de la protection de l'enfant contre le trafic de personnes et les infractions assimilées et contre l'enrôlement dans les groupes extrémistes violents ; dans l'Article 17 : L'Etat reconnaît et garantit, dans les conditions fixées par la loi, la liberté d'aller et venir, le libre choix de la résidence, la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation etc. (République du Mali, 2023).

De façon spécifique en ce qui concerne la gouvernance migratoire, il faut noter que depuis le 03 septembre 2014, les autorités nationales se sont dotées d'une politique nationale de la migration (PONAM) dont le premier axe est consacré aux questions de protection et de sécurisation des migrants. Selon les autorités nationales à travers la PONAM, la protection et la sécurisation visent :

« [...] aussi bien les Maliens de l'extérieur que les immigrants, les réfugiés et les personnes en transit au Mali. Elles passent nécessairement par une harmonisation des textes non seulement nationaux mais aussi leur cohérence avec les textes et accords internationaux afin que les migrants tout au long de leur parcours comme à leur retour, bénéficient de la plénitude de leurs droits en s'acquittant de leurs devoirs » (MMEIA, 2014, p.32).

A la lumière de cet extrait, il convient de noter que les ratifications des conventions, des pactes, des accords sur les migrations, les campagnes d'informations et de sensibilisation, les débats télévisés et radiophoniques visant à prévenir la migration « irrégulière », les assistances envers les migrants dans les pays d'accueil, au moment de retour et sur les routes migratoires

sont autant d'actions que renferment la protection et la sécurisation des migrants. Il faut mentionner aussi la construction de plusieurs centres d'accueil ou de transit des migrants à la fois étatiques et appartenant à des acteurs privés à l'instar du centre Direy ben, du CTO, de la Maison du Migrant ou récemment celui construit par l'OIM et mis à la disposition des autorités nationales à Gao qui constituent des éléments intégrant dans la protection et la sécurisation des migrants.

En outre, il importe de rappeler, l'adoption de la loi n° 2012-023 du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées laquelle définit en son article 4 l'objet contre lequel elle lutte en ces termes :

« Le trafic illicite des migrants s'entend du fait pour toute personne ou groupe de personnes d'organiser le transport sur terre, air, mer ou fleuve, l'hébergement ou le transit de migrants clandestins afin d'en tirer directement ou indirectement un avantage financier, matériel ou tout autre avantage »¹⁵.

Dans l'esprit de la mise en œuvre de cet instrument juridique, il faut mentionner en 2018, la descente des autorités nationales contre les passeurs des migrants installés dans la ville de Gao. Il s'agissait pour les autorités maliennes de démanteler les réseaux en arrêtant les passeurs qui opèrent dans la ville. De même, la création, le 10 octobre 2019 de la brigade de répression du trafic de migrants et de la traite des êtres humains, s'inscrit dans la mise en œuvre de cette loi de 2012 qui est actuellement en relecture. Cette brigade est une unité spécialisée qui relève de la Direction de la police judiciaire du ministère de la sécurité et de la protection civile. Elle a pour objectifs entre autres, de lutter contre toutes les formes organisées de traite des êtres humains ; de lutter contre le trafic illicite de migrants ; de lutter contre les filières de transports nationaux ou internationaux participants à ces types de crime organisé ; de participer à la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants dans le cadre de la coopération judiciaire internationale¹⁶.

Enfin, l'élaboration d'un mécanisme de référencement National (MRN) qui insiste sur les différentes étapes de la protection des migrants, fait la cartographie d'acteurs intervenant et de services disponibles grâce à un circuit de référencement à mettre à jour de façon régulière. La mise en place entre 2021 et 2022 des cadres de concertation dans les principales régions du Mali y compris Gao impliquées dans la migration, est une autre action phare des autorités nationales et leurs partenaires nationaux et internationaux. Ils visent à veiller essentiellement à la coordination des actions de différents intervenant dans la migration au niveau de chaque région.

¹⁵ <http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/MONOGRAPH/96582/114157/F341290574/MLI-96582.pdf>

¹⁶ Journal officiel du Mali, 22 novembre 2019 : <http://ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/110257/137058/F-828312828/MLI-110257.pdf>

Par-delà ce cadre légal favorable qui atteste de la volonté politique des autorités nationales et leurs partenaires en ce qui concerne les questions migratoires, plusieurs types d'interventions de plusieurs acteurs s'observent également sur le terrain.

5.2. Profil d'acteurs et types d'intervention en matière d'assistance et de protection des migrants à Gao

Les questions migratoires, particulièrement celles d'assistance et de protection des migrants intéressent dans la région de Gao, quatre catégories d'acteurs : différentes structures étatiques, des organisations internationales bi et multilatérales des pays européens ou du système des Nations unies, des ONG nationales et internationales et enfin, des associations des migrants créées dans le contexte particulier des migrations de retour au Mali.

Tableau 3 : Cartographie des acteurs intervenant dans la migration à Gao¹⁷

Catégories	Structures
Autorités nationales	Bureau régional de l'agence nationale pour l'emploi des jeunes (APEJ);
	Direction régionale de la protection civile (DRPC) ;
	Direction régionale du développement sociale ;
	Police des frontières ;
	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) ;
	Fonds d'appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage (FAFPA) ;
	Mairie de Gao ;
Hôpital régional de Gao.	
Organisations internationales bi et multilatérales	Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
	OCHA ;
	Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ;
	Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ;
	Coopération hollandaise (SNV) ;
	Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) ;
	Coopération allemande (GIZ) ;
	Migration Mixte Center (MMC)
Caritas ;	

¹⁷ Cette cartographie n'est pas exhaustive, nous nous sommes limités aux acteurs énumérés lors de différents entretiens.

ONG nationales et internationales	Croix Rouge Malienne (CRM) ;
	Danish Refugies Council (DRC) ;
	Norvégien Refugies Council (NRC) ;
	CIAUD-Canada
	Terre des Hommes (TdH) ;
	TASSAGHT ;
	Maison du migrant ;
	ATDED ;
	ENDA-MALI
	ONE-STOP
Associations des migrants	Direy ben
	CTO
	ARACEM
	Haut conseil des Maliens de l'extérieur (HCME)

Source : enquêtes de terrain à Gao, septembre à octobre 2023.

Les interventions de différents acteurs énumérés dans le tableau ci-dessus sont fonction des projets et des objectifs recherchés à travers ceux-ci. Compte tenu de l'existence d'une multitude d'acteurs, il existe dans la région de Gao, une panoplie de services offerts aux migrants de transit et aux migrants installés dans la région. Les différentes interventions bénéficient à la fois aux migrants internationaux, aux personnes déplacées internes qui constituent avec la crise depuis 2012, une composante importante de la population de la région de Gao et aux enfants migrants internes ou internationaux.

S'agissant des migrants internationaux qui sont l'objet de cette étude, il convient de souligner que les interventions en leur faveur consistent en des plaidoiries, d'identification, de transport, d'assistance sanitaire, alimentaire, psychosociale et d'assistance au retour dans les pays d'origine. Les actions de plaidoiries, d'identification des migrants en besoin d'être assistés constituent la première étape de différentes interventions. Elles consistent à défaut de prendre directement en charge les migrants, d'informer les acteurs intervenant dans la migration sur une situation délicate comme par exemple, des risques d'exploitation, de blocage des migrants sur une route migratoire ou dans une zone donnée ou encore sur l'expulsion massive sur les routes sahariennes.

Le processus d'identification implique des missions de terrain, telles que des visites dans les gares routières, aux postes d'entrée et de sortie de Gao, ainsi que sur le site minier de N'Tahaka, pour entrer en contact direct avec les migrants en besoin d'être assistés et les transportés vers les centres d'accueil. Concernant cette étape axée sur l'identification et le transport, il convient de souligner à titre illustratif, les actions de l'ONG ATDED sur le site minier de N'Tahaka et qui consistent à y identifier, particulièrement des enfants migrants à référer à d'autres ONG, en l'occurrence le conseil danois pour les réfugiés (DRC). Cette dernière elle-même identifie des enfants migrants à travers ses équipes dans différents

quartiers de la ville de Gao¹⁸. De même celles de la coordination régionale de la Croix malienne (CRM) qui consistent dans la région de Gao à identifier des migrants et les référer à plusieurs autres acteurs comme l'OIM, le CICR etc.¹⁹

En fonction des acteurs, l'identification des migrants débouche sur deux alternatives : le référencement et la prise en charge. Le premier consiste à la limite des services disponibles à mettre les migrants à assister à la disposition d'autres acteurs. Presque tous les acteurs qui interviennent dans la région de Gao font le référencement du fait du caractère non transversal des services disponibles à leur niveau. La prise en charge qui est l'étape la plus ultime consiste à s'entretenir avec les migrants pour s'assurer dans certains cas de leur éligibilité sur la base d'un ensemble de critères propres à chaque acteur et dans d'autres cas, pour déterminer leurs différents besoins en matière d'assistance et de protection.

Ainsi, en fonction de besoins exprimés par les migrants, de leurs situations de vulnérabilités, des abus ou violations subis etc., il existe plusieurs formes d'assistances. L'on peut citer entre autres, l'assistance psychosociale qui consiste en l'accueil et l'hébergement dans les centres comme Direy ben, CTO et Maison du Migrant à Gao et toutes les actions de réconfort mental et de loisirs qui les caractérisent ; l'assistance sanitaire qui concerne spécifiquement les migrants malades et le retour dans les localités d'origine appelé par certains réunification familiale ou rétablissement des liens familiaux. Concernant ce retour, au Mali et particulièrement dans la région de Gao, l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) reste la plus connue parmi les différents acteurs intervenant dans le domaine migratoire.

Premièrement, elle intervient dans les retours volontaires assistés des migrants maliens en prenant en charge les différents besoins liés au retour (financier, médical, psychosocial etc.), mais également en contribuant à l'aide à la réintégration lorsque les migrants arrivent dans leurs localités de réinstallation. Dans ce cadre, le sous-bureau de l'organisation collabore et travaille de façon collégiale avec les directions régionales de l'Etat à l'instar de l'agence pour l'emploi des jeunes (APEJ) qui se charge de la formation des migrants de retour originaires de la région de Gao dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'OIM.

Secondairement, l'OIM assiste depuis plusieurs régions du Mali, particulièrement Gao, les migrants internationaux essentiellement ouest-africains expulsés par les pays du Maghreb comme l'Algérie et ceux bloqués sur les routes migratoires transitant par Gao. Il convient ici de souligner que l'Organisation ne fait pas de recherche des migrants à rapatrier, ce sont ces derniers qui se présentent à l'OIM soit de façon volontaire pour demander ses services, soit à l'instigation d'un autre acteur ou des communautés à travers de référencements²⁰. Selon les

¹⁸ Entretien à Bamako avec 3 agents du DRC, octobre 2023.

¹⁹ Entretien au téléphone Bamako/Gao avec un agent du bureau régional de la Croix-Rouge, octobre 2023.

²⁰ Entretien à distance avec le chef du sous-bureau de Gao, octobre 2023.

données de l'organisation de janvier 2022 à octobre 2023, 2 359 migrants étrangers ont été profilés au Mali dont 410 depuis la région de Gao. 2 196 des migrants profilés ont reçu au moins une assistance. Il s'agit des migrants essentiellement ouest-africains, notamment des Nigériens, Guinéens, Sierra Léonais etc.²¹.

Depuis la région de Gao, les migrants étrangers admis au processus OIM sont d'abord hébergés dans les centres de transit, particulièrement celui de Direy ben où ils bénéficient diverses formes d'assistances en fonction de leurs besoins pour ensuite être acheminés vers le district de Bamako et enfin, vers leurs pays d'origine où ils bénéficient également d'aides à la réintégration.

Parallèlement à l'OIM, il convient aussi de citer les exemples de la Croix-Rouge malienne et du conseil danois pour les réfugiés qui organisent également de retour des migrants vers leurs localités ou pays d'origine au niveau national ou international. Leurs interventions dans ce sens portent respectivement sur les personnes n'ayant pas de contacts avec leurs familles et les enfants en situation de mobilité interne ou internationale.

En somme, l'existence du cadre légal favorable aux questions migratoires, d'assistance et de protection des personnes particulièrement des migrants, la présence de différents acteurs et les formes d'assistance et de protection qu'ils mènent sur le terrain notamment dans la région de Gao constituent les forces du système d'intervention en faveur des migrants. Qu'en est-il de ses limites ?

5.3. Les limites du système d'intervention auprès des migrants

Au-delà de la volonté politique et de l'engagement des acteurs qui se manifeste de façon empirique à travers différentes interventions assistanciennes et de protection en faveur des migrants de transit et d'installation, les différentes interventions se caractérisent par plusieurs limites. Il s'agit :

- Du contexte sécuritaire particulier du Mali et dans les pays du Sahel. Ce contexte en plus du retrait de certains acteurs qu'il a imposé, provoque un fonctionnement partiel de ceux qui sont présents sur le terrain en ce sens qu'il existe des zones difficiles d'accès du fait de l'insécurité. Les routes migratoires en direction du Maghreb ou l'espace minier de N'Tahaka dans la commune de N'Tilit, échappent au contrôle sécuritaire étatique, ce qui empêche la plupart d'acteurs à s'y rendre dans le cadre de leurs activités d'assistance et de protection des migrants et permet en revanche aux passeurs et d'autres acteurs d'exercer librement leurs activités.
- De l'absence d'une réelle coordination et de synergie entre les acteurs intervenant dans la migration au niveau de la région de Gao. Comme évoqué plus haut, plusieurs catégories d'acteurs sont intéressées par les questions migratoires, aussi, parmi les efforts consentis,

²¹ Informées collectées auprès du gestionnaire de la base des données du bureau national de l'OIM.

il y a la mise en place des cadres de concertations dans différentes régions du Mali, mais celui de Gao fonctionne difficilement. Ainsi, il n'existe pas encore une réelle coordination et de synergie d'actions, ce qui crée la duplication ou le chevauchement se traduisant par le fait que les acteurs jouent un même rôle et un migrant pourrait bénéficier d'assistance de la part de plusieurs acteurs aux dépens d'autres migrants. Une telle absence de coordination, crée également l'interférence entre les acteurs se manifestant à travers la focalisation des efforts sur un même aspect au détriment d'autres et donnant ainsi, l'impression d'un vide en matière d'assistance et de protection.

- La nature moins durable des projets et l'existence de certains critères d'éligibilité sont également une limite de différentes interventions dans la région de Gao. En effet, paradoxalement à la migration dont la gestion s'inscrit dans le long terme, la plupart de projets dédiés à la gouvernance de ce phénomène sont de courte durée (quelques mois, un ou deux ans), ce qui ne permet pas d'interventions constantes de la part de certains acteurs et crée ainsi du vide avec leur absence. Aussi, conformément à leurs objectifs ou sur recommandations des bailleurs, il existe dans les différentes interventions des ciblage portant sur des catégories de migrants à prendre en compte ou sur certains besoins à satisfaire et d'autres à exclure. La principale conséquence de l'existence de certains critères d'éligibilité des migrants aux services des acteurs est l'exclusion de certains migrants qui sont pour autant dans le besoin d'être assistés.
- Le manque de ressources propres des acteurs nationaux. L'autonomisation financière en matière d'assistance et de protection des migrants des acteurs notamment nationaux comme les structures étatiques, certaines ONG nationales et associations des migrants reste encore un défi majeur. Les interventions de beaucoup de ces actions sont fonction de l'appui financier d'autres acteurs notamment internationaux, ce qui crée un contraste entre le nombre d'acteurs de la migration et le nombre d'acteurs qui interviennent réellement dans la migration au niveau de la région de Gao.
 - De l'absence d'informations réelles sur le nombre des migrants. L'un des défis majeurs de la gouvernance migratoire au Mali, particulièrement dans la région de Gao est relatif aux connaissances concernant le phénomène migratoire, notamment le nombre des migrants et leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques, leurs besoins etc. ce qui rend difficile la prise en compte réelle des besoins d'assistance et de protection dans la formulation des projets et programmes ;
 - De la faible appropriation par les acteurs nationaux, notamment les collectivités locales des questions migratoires. Le Mali est incontestablement un pays de tradition migratoire où les questions migratoires se trouvent jusqu'au niveau inférieur de l'Etat. Néanmoins, dans certaines régions à l'instar de Gao, la question de l'inscription de la migration dans le plan de développement économique, social et culturel qui va de pair avec l'implication réelle des collectivités dans la gouvernance migratoire reste encore faible. Ce qui s'explique par un manque de ressources humaines suffisantes et compétences au niveau

de certaines structures ou institutions dont le rôle pourrait permettre d'améliorer la gouvernance migratoire ;

- Enfin, il convient de citer des limites relatives au manque d'informations suffisantes sur les structures d'assistance et de protection des migrants, sur les différents services disponibles et à la faible prise en compte des questions judiciaires concernant les migrants en transit ou de retour ou encore installés dans les villes maliennes et les sites miniers.

En somme, la traversée de la région de Gao en fait de nos jours une région où plusieurs acteurs convergent dans le but d'apporter d'assistance et de protection aux migrants interviennent. Par la convergence de leurs activités, il existe de formes de collaboration qui font de différentes interventions un véritable système en faveur des migrants. Mais celui-ci au-delà de ses acquis, notamment les types d'assistance évoquées plus haut, se caractérise par plusieurs limites sur lesquelles des recommandations ont été faites en vue de l'amélioration du système (voir ci-dessous).

CONCLUSION

La présente étude menée dans la région de Gao permet de mieux comprendre les dynamiques migratoires dans la région de Gao. Cette région est caractérisée par des dynamiques migratoires multiples. Celles-ci sont liées au contexte économique marqué par le développement de l'exploitation aurifère, au contexte sécuritaire, à la situation de carrefour de la région sur les routes de la migration d'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Nord et aux politiques migratoires mises en œuvre en Algérie, Libye, voire au Niger. La région de Gao présente un profil migratoire complexe.

La région est avant tout une région d'émigration qui s'inscrit à la fois dans les circulations migratoires entre le Sahel et le reste de la sous-région ouest africaine et dans celles qui relient l'Afrique au sud du Sahara et l'Afrique du Nord. L'inscription de la région dans deux sous-systèmes migratoires s'appuient à la fois sur des flux d'émigration mais aussi d'immigration. Les échanges migratoires restent cependant relativement importants principalement avec les pays limitrophes. La région de Gao est aussi parfaitement intégrée dans les dynamiques migratoires internes au Mali en accueillant à la fois des migrants en provenance des autres régions du Mali mais aussi en étant une région pourvoyeuse de migrants pour les autres régions du Mali en particulier sa capitale Bamako.

Par ailleurs, dans les circulations migratoires qui la relient au Maghreb, la région de Gao en particulier son chef-lieu joue un rôle d'espace de transit pour les migrants Maliens et d'autres pays africains qui désirent aller en Afrique du Nord. Le séjour à Gao constitue une étape dans les parcours migratoires de certains d'entre eux qui désirent poursuivre leur route jusqu'en Algérie et pour une partie jusqu'en Europe. Cette fonction de transit est fortement perturbée ces dernières années en raison de la mise en place de politiques migratoires générant des expulsions de migrants en Algérie mais également dans les autres pays maghrébins.

Les migrants en séjour ou de passage dans la région présentent un profil socio-économique et démographique diversifié. Ces migrants proviennent du Mali, de la Mauritanie, du Soudan, de la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest mais aussi du Cameroun. Si certains sont en transit vers l'Afrique du Nord, d'autres sont des migrants de retour expulsés d'Algérie. Une partie importante est en quête d'opportunités d'emploi à Gao et dans sa région notamment sur les sites aurifères.

Quelle que soit l'hétérogénéité des profils, leur situation dans la région de Gao reste marquée par la précarité avec des difficultés d'accès aux services sociaux de base, ce qui témoigne de leur vulnérabilité. Aussi, les besoins immédiats restent importants alors que les services offerts par les systèmes d'assistance et de protection existants dans la région restent lacunaires. Les lacunes du système d'assistance et de protection sont principalement liées au contexte sécuritaire, à l'absence de coordination, aux capacités limitées de la plupart des acteurs, à la faible connaissance du phénomène migratoire dans la région.

Ainsi, l'étude fait les recommandations suivantes :

- Contribuer à améliorer les connaissances sur les questions migratoires au Mali ;
- Réaliser une cartographie exhaustive des acteurs intervenant et des services disponibles en matière d'assistance et de protection des migrants ;
- Rendre opérationnels les différents cadres de concertation mis en place dans différentes régions du Mali dont la région de Gao ;
- Encourager et soutenir une réelle implication des collectivités locales de la région de Gao dans la gouvernance migratoire par l'inscription de questions migratoires dans leur plan de développement économique, social et culturel (PDSEC) ;
- Encourager et soutenir l'implication des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion migratoire ;
- Inciter et soutenir la syndicalisation des associations des migrants à mieux défendre les droits des migrants ;
- Renforcer les capacités des acteurs intervenant sur le terrain par des formations de renforcement de capacités voire de financements ;
- Créer les conditions d'une relecture de la PONAM et d'une autonomisation financière de l'Etat dans la mise en œuvre de cette politique migratoire ;
- Informer et sensibiliser les migrants sur les risques et dangers de la migration, mais également sur les services ou acteurs disponibles et les critères d'éligibilité en matière d'assistance et de protection ;
- Rendre fonctionnels dans la région de Gao certains services étatiques comme l'antenne de la délégation générale des Maliens de l'extérieur (DGME) et y mettre en place une représentation de la brigade de répression de la traite et du trafic des migrants ;
- Créer les conditions du désengagement des passeurs des migrants et leur reconversion dans le tissu socioéconomique ;
- Formaliser l'orpaillage traditionnel qui constitue un facteur attractif des migrations et un domaine d'exploitation et de violation des droits des migrants ;
- Rendre réellement applicables les différents instruments juridiques portant sur les droits des migrants ;
- Encourager et soutenir les autorités nationales du Mali à ratifier les conventions 97 relative respectivement sur la protection des travailleurs migrants et
- Formuler des projets de durée considérable en matière d'assistance et de protection des migrants ;
- Rendre flexibles les critères d'éligibilité des migrants aux différents services en termes d'assistance et de protection.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BCEAO, 2029, Balance des paiements et position extérieure globale, Mali 2019, BCEAO
- BOULANGER claire et KEVIN Mary, 2011, Les Maliens en France et aux États-Unis. Trajectoires et pratiques transnationales dans des espaces migratoires différenciés. p. 17-28n <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.869>
- CSAO/OCDE, 2006, *Atlas de l'intégration en Afrique de l'Ouest. Les migrations*, série population,
- FELDMAN, Nehara , LIMA Stéphanie, et MESPLE-SOMPS Sandrine. «Processus migratoires et dynamiques sociales et politiques dans la région de Kayes au Mali : un nouveau regard pour de nouvelles tendances.» *Dialogue, Equipe DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation), Laboratoire d'Economie de Dauphine (LEDa) (UMR LEDa, CNRS, IRD, Université Paris Dauphine)*, 2020. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03105638/document>.
- FEREDAY Alice, 2023, Risques de trafic de main d'œuvre dans l'EMAPE au Sahara-Sahel, CEDEAO, 13 p.
- INSTAT, 2009, 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH 2009). Analyse des résultats définitifs, thème Migration
- MESPLE SOMPS, Sandrine et BJORN Nilsson, 2020, Les migrations internationales des Maliens, Région et Développement N°51-2020.
- MMEIA. (2014). *Politique nationale de migration-PONAM*. Bamako: Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine.
- OCDE, 2020, Panorama de l'émigration malienne.
- OCDE/CSAO, 2015, Les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou. Perspectives nationales et régionales.
- OIM, 2007, Glossaire de la migration, N°9, Droit international de la migration. Genève
- OIM, 2016, Mali migration irrégulière, Matrice de suivi des flux, rapport de situation sur les points de suivi des flux migratoires à Gao.
- OIM, 2022, Suivi des flux et présence des migrants, rapport annuel.
- OIM, 2023, Rapport sur le suivi des flux de population. Analyse des données d'enregistrement et d'enquêtes individuelles.
- OUALLET, Anne, 2008, La question migratoire et les dynamiques transsahariennes à travers l'exemple du Mali, *Annales de Géographie*, N°663, p. 82-103
- République du Mali, 2023, nouvelle constitution.
- TRAORE, Sadio, 2010, La migration irrégulière au Mali : un état des lieux, CARIM notes d'analyse et de synthèse 2010/62.

